

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

Nieuwe Reeks
Nouvelle Série

34 (3)

Jaargang 1988
Année

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

Driemaandelijkse publikatie

**ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi

BULLETIN DES SÉANCES

Publication trimestrielle



BERICHT AAN DE AUTEURS

De Academie geeft de studies uit waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden.

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen der Zittingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijkere werken in de verzameling der *Verhandelingen* kunnen opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, Defacqzstraat 1 bus 3, 1050 Brussel. Ze zullen rekening houden met de aanwijzingen aan de auteurs voor het voorstellen van de handschriften (zie *Meded. Zitt.*, N.R., 28-1, pp. 103-109) waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

De teksten door de Academie gepubliceerd verbinden slechts de verantwoordelijkheid van hun auteurs.

AVIS AUX AUTEURS

L'Académie publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres.

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin des Séances*, tandis que les travaux plus importants peuvent prendre place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, rue Defacqz 1 boîte 3, 1050 Bruxelles. Ils seront conformes aux instructions aux auteurs pour la présentation des manuscrits (voir *Bull. Séanc.*, N.S., 28-1, pp. 111-117) dont le tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

Les textes publiés par l'Académie n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement 1988 (4 num.): 2 500 F

Defacqzstraat 1 bus 3
1050 Brussel
Postrek. 000-0024401-54
van de Academie
1050 BRUSSEL (België)

Rue Defacqz 1 boîte 3
1050 Bruxelles
C.C.P. 000-0024401-54
de l'Académie
1050 BRUXELLES (Belgique)

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

Nieuwe Reeks
Nouvelle Série

34 (3)

Jaargang 1988
Année

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

Driemaandelijkse publikatie

**ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi

BULLETIN DES SÉANCES

Publication trimestrielle



**KLASSE VOOR MORELE
EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES**

Zitting van 19 april 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de vice-directeur, Mevr. Y. Verhasselt, bijgestaan door de H. J. J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig : E.P. J. Denis, de HH. A. Duchesne, A. Gérard, J.-P. Harroy, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Maesen, A. Rubbens, J. Sohier, J. Stengers, A. Stenmans, werkende leden ; de H. H. Beguin, Mevr. A. Dorsin角度-Smets, de H. V. Drachoussoff, geassocieerde leden ; de H. J. Comhaire, corresponderend lid ; de H. P. Raucq, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen ; de H. A. Lederer, lid van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd : De HH. A. Baptist, A. Coupez, R. Devisch, M. d'Hertefelt, Mevr. M. Engelborghs-Bertels, C. Grégoire, de HH. A. Huybrechts, L. Pétilion, F. Reyntjens, P. Salmon, E. Stols, E.P. J. Theuws, de HH. J. Vanderlinden, E. Vandewoude, J.-L. Vellut, T. Verhelst ; de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

«Rhodes : De la Cité des Chevaliers aux projets de Léopold II»

De H. A. Duchesne stelt hierover een studie voor.

De HH. A. Stenmans, J. Comhaire, P. Raucq, J. Stengers en J. Sohier komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 407-424).

«Histoire des relations de l'Homme avec le reste du Monde vivant»

De H. J.-P. Harroy legt hierover een studie voor.

De HH. A. Stenmans, A. Gérard, P. Raucq, E.P. J. Denis, de HH. J. Sohier en V. Drachoussoff komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 425-448).

«Le volet culturel des relations ACP-CEE»

Tijdens de zitting van 15 maart 1988 heeft de H. R. Chasle, ambassadeur van het Eiland Mauritius, hierover een studie voorgesteld.

De Klasse duidt Mevr. P. Boelens-Bouvier en de H. A. Huybrechts als verslaggevers aan.

Séance du 19 avril 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le vice-directeur, Mme Y. Verhasselt, assisté de M. J. J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : Le R.P. J. Denis, MM. A. Duchesne, A. Gérard, J.-P. Harroy, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Maesen, A. Rubbens, J. Sohier, J. Stengers, A. Stenmans, membres titulaires ; M. H. Beguin, Mme A. Dorsinfang-Smets, M. V. Drachoussoff, membres associés ; M. J. Comhaire, membre correspondant ; M. P. Raucq, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales ; M. A. Lederer, membre de la Classe des Sciences techniques.

Absents et excusés : MM. A. Baptist, A. Coupez, R. Devisch, M. d'Hertefelt, Mmes M. Engelborghs-Bertels, C. Grégoire, MM. A. Huybrechts, L. Pétillon, F. Reyntjens, P. Salmon, E. Stols, le R.P. J. Theuws, MM. J. Vanderlinden, E. Vandewoude, J.-L. Vellut, T. Verhelst ; M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

Rhodes : De la Cité des Chevaliers aux projets de Léopold II

M. A. Duchesne présente une étude à ce sujet.

MM. A. Stenmans, J. Comhaire, P. Raucq, J. Stengers et J. Sohier interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances* (pp. 407-424).

Histoire des relations de l'Homme avec le reste du Monde vivant

M. J.-P. Harroy présente une étude à ce sujet.

MM. A. Stenmans, A. Gérard, P. Raucq, le R.P. J. Denis, MM. J. Sohier et V. Drachoussoff interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances* (pp. 425-448).

Le volet culturel des relations ACP-CEE

A la séance du 15 mars 1988, M. R. Chasle, ambassadeur de l'île Maurice, a présenté une étude à ce sujet.

La Classe désigne Mme P. Boelens-Bouvier et M. A. Huybrechts en qualité de rapporteurs.

Benoeming

De H. R. Devisch werd tot geassocieerd lid van de Klasse benoemd bij ministerieel besluit van 16 maart 1988.

Colloquium

Het 4^e Colloquium van «MEGA-TCHAD, réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et la préhistoire dans le bassin du lac Tchad», zal doorgaan te Parijs van 14 tot 16 september 1988.

Kontaktadres : Colloque MEGA-TCHAD
Henry Tourneux
44, rue de l'Amiral Mouchez
F-75014 Paris (France)

De zitting wordt gegeven te 17 h 00.
Zij wordt gevolgd door een Geheim Comité.

Nomination

M. R. Devisch a été nommé membre associé de la Classe par arrêté ministériel du 16 mars 1988.

Colloque

Le 4^e Colloque de MEGA-TCHAD, réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et la préhistoire dans le bassin du lac Tchad, se tiendra à Paris du 14 au 16 septembre 1988.

Adresse de contact : Colloque MEGA-TCHAD
Henry Tourneux
44, rue de l'Amiral Mouchez
F-75014 Paris (France)

La séance est levée à 17 h 00.
Elle est suivie d'un Comité secret.

Rhodes : De la Cité des Chevaliers aux projets de Léopold II *

par

Albert DUCHESNE **

MOTS-CLÉS. — Léopold I^{er} ; Léopold II ; Ordre de Saint-Jean ; Rhodes ; Rottiers, B.

RÉSUMÉ. — Au moyen âge, Rhodes fut la forteresse où l'Europe des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem concentra sa défense contre l'Islam. Entre l'île et les régions qui forment aujourd'hui la Belgique, se sont, déjà alors, tissés de nombreux liens. Il s'est agi d'abord de la présence à Rhodes, jusqu'à la capitulation de 1522, de Chevaliers issus de nos provinces et dont maintes «Commanderies» prolongent le souvenir. Plus tard, durant le règne de Guillaume I^{er} des Pays-Bas eurent lieu les missions archéologiques du Belge B. Rottiers. Enfin, une série de projets furent liés à un séjour et à des démarches de Léopold II pour transférer à la Belgique la souveraineté de l'île. Après quatre siècles d'occupation par l'Empire ottoman et trente-cinq ans de rattachement à l'Italie, l'île de Rhodes est redevenue territoire grec.

SAMENVATTING. — *Rhodos : Van de Stad van de Ridders tot de projecten van Leopold II.* — In de Middeleeuwen was Rhodos de burcht waar het Europa van de Hospitaalridders van Sint-Jan van Jerusalem zijn verdediging opstelde tegen de Islam. Tussen het eiland en de gebieden die het huidige België vormen werden toen reeds talrijke banden gelegd. Vooreerst betreft het de aanwezigheid te Rhodos, tot de capitulatie van 1522, van Ridders die uit onze provincies afkomstig waren en waarvan veelvuldige «Commanderijen» de herinnering levendig houden. Later, tijdens het bewind van Willem I der Nederlanden, waren er de archeologische zendingen van de Belg B. Rottiers. Tenslotte een reeks projecten ingevolge een verblijf van Leopold II en de door hem gedane stappen om de soevereiniteit van het eiland aan België over te dragen. Na vier eeuwen bezetting door het Ottomaanse Rijk en vijfendertig jaar onderwerping aan Italië werd het eiland Rhodos opnieuw Grieks grondgebied.

SUMMARY. — *Rhodes : From the City of the Knights to the projects of Leopold II.* — In the Middle Ages, Rhodes was the Fortress where the Europe of the Knights of St John of Jerusalem concentrated its defence against Islam. Between the island and the regions which today form Belgium were even then forged many links. At first there was the presence at Rhodes, until the capitulation of 1522, of knights from our provinces, whose memory is

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 19 avril 1988. Texte déposé le 18 août 1988. — Ce texte est dédié à la mémoire de M. Joseph Paquay, l'actif président des Amis de Rhodes, décédé le 29 mai 1989.

** Membre titulaire honoraire de l'Académie ; rue A. et M.-L. Servais-Kinet 41, B-1200 Bruxelles (Belgique).

preserved in many «Commanderies». Later, during the reign of William I of the Netherlands, there were the archaeological missions of the Belgian B. Rottiers. Finally, a series of projects were linked to a stay and the steps taken by Leopold II to transfer to Belgium the sovereignty of the island. After four centuries of occupation by the Ottoman Empire and thirtyfive years of attachment to Italy, the island of Rhodes became Greek territory again.

Avant d'évoquer le rôle que cette île de la mer Égée a joué entre 1306 et 1522 dans la lutte de la Chrétienté contre l'Islam, il s'impose de rappeler le long épisode antérieur des Croisades.

A celles-ci beaucoup d'ouvrages et d'articles d'érudition continuent à être consacrés. Mais l'optique est assez différente de celle des auteurs d'autrefois. Il est loin le temps où André Van Hasselt racontait ces «guerres saintes» en vue de faire ressortir «le rôle brillant que nos aïeux ont rempli dans cette épopée presque fabuleuse à force de grandeur et d'héroïsme» [1] *. On ne peut assurément négliger des noms tels ceux de Godefroid de Bouillon, duc de Lothier avant d'être choisi comme roi de Jérusalem, et de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut couronné plus tard empereur romain de Constantinople. Et c'est un autre fait historique que nombre de gentilhommes, accompagnés parfois de toute une population, quittèrent nos régions aux mêmes époques pour se mêler là-bas à des Européens de langues différentes. Entre eux et les villages dont ils provenaient se tissèrent des liens dont les traces subsistent dans des centaines de «Commanderies» telles que l'on peut en repérer encore en Belgique, tant en région flamande qu'en pays roman. C'est d'elles, en effet, que partaient vers le Proche-Orient l'argent et la main-d'œuvre nécessaires à la lutte contre les «Infidèles» [2].

Notre propos n'est nullement de résumer chacune de ces Croisades. Il faudrait y ajouter du reste un certain nombre de projets postérieurs, en particulier ceux que conçurent les ducs de Bourgogne [3]. Une date doit être épinglée, même si elle fait l'objet de discussions : celle de 1306. Les chevaliers, débordés par la supériorité tactique et numérique de l'Islam, avaient été contraints d'évacuer en 1291 leur ultime forteresse en Terre sainte : Saint-Jean d'Acre (aujourd'hui Akkra en Israël). Certains exploitèrent une dernière possibilité en se repliant sur Rhodes, une petite île à quelques kilomètres de l'Asie mineure. Le choix se révéla excellent puisque la résistance chrétienne y tint tête plus de deux siècles aux assauts des guerriers et des galères de l'ennemi [4].

Ce n'est qu'en 1522 que les «Chevaliers de Rhodes» — ou, comme l'on voudra, les «Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem», — furent obligés d'abandonner l'île à Soliman le Magnifique. Charles-Quint leur ayant cédé la souveraineté de Malte, ils y organisèrent de nouvelles défenses dont devait, en 1798, s'emparer Bonaparte en route pour l'expédition d'Égypte [5].

* Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes, pp. 418-423.

Jérusalem, Saint-Jean d'Acre, Rhodes et Malte sont en définitive quelques-uns des épisodes d'une même saga.

*
* *

Tout au long de celle-ci et après les chefs de la première et de la quatrième Croisades, bien des gens de nos contrées — on l'a dit plus avant, — partirent pour les confins de la Méditerranée. Un certain nombre, fort malaisé à évaluer, s'arrêta à Rhodes pour y participer d'une manière ou l'autre non seulement à la défense de la Cité des Chevaliers contre l'Islam, mais également à l'organisation de ses services hospitaliers, judiciaires et socio-économiques.

Peu d'études d'ensemble ont été consacrées à ce sujet. Par contre, un nombre grandissant de contributions commencent à cerner des aspects captivants de la question. D'autres avant moi ont écrit ce que fut «la participation de nos ancêtres au financement, à la construction et à la défense de la ville de Rhodes» dont on a pu dire qu'elle fut «la capitale du premier État européen au Moyen Age», il y a plus de 600 ans. Car c'était un État souverain qui dépendait uniquement de l'autorité du Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean, élu à vie par un Conseil de quarante-cinq membres, eux-mêmes nommés par les délégués d'une vingtaine de «nations» européennes sur le territoire desquelles se trouvaient les Commanderies de l'Ordre [6].

Voilà qui doit être rappelé en cette fin de siècle où notre génération et les suivantes s'efforcent de construire l'Europe de l'an 2000. Ce qui longtemps a échappé aux historiens de la Méditerranée ne peut être ignoré de ceux d'aujourd'hui. Savoir que les Chevaliers avaient déjà créé à Rhodes une sorte de république européenne. Celle-ci disposait d'une armée et d'une flotte intégrées permanentes, lesquelles combattaient sous un même étendard. Après le latin, la langue commune devint le français. Et une seule monnaie — d'or, d'argent et de cuivre — avait cours partout, de même qu'un règlement international de la mer, une fiscalité européenne, une organisation multilatérale des échanges économiques et financiers entre l'Occident et l'Orient [7].

Notre propos ici est assez différent. Car il s'agit de retracer quelques moments forts des relations de nos contrées et de leurs habitants avec Rhodes.

Il ne peut être question de citer tous les seigneurs et leurs sujets de Flandre, de Hainaut, de Namur, du Brabant, d'Anvers, du Limbourg, du Luxembourg et de Liège qui, après l'évacuation de la Terre sainte, se précipitèrent vers cette île pour en assurer la défense. Parmi eux, on ne peut omettre les représentants de plusieurs familles de la vieille noblesse de Belgique, en particulier les de Ligne et les de Croÿ [8].

Il s'agit là de gloire militaire dont tant d'exemples pourraient être mis en vedette. Régine Pernoud n'a-t-elle pas rappelé que le pape Pie II avait demandé à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, de recruter, pour la défense de la Méditerranée, 500 hommes d'armes à Gand, tant cette ville était réputée pour la bravoure des

siens ? [9]. Il ne faudrait pas pour autant oublier qu'à Rhodes se distinguèrent des juristes, tel le Brugeois Fonteyn, mieux connu là-bas sous le nom de Fontanus, et des mémorialistes tel Jacques de Bourbon, bâtard du prince-évêque de Liège, ou encore Guillaume Caoursin. Tous consacrèrent des récits épiques au siège final de la forteresse des Chevaliers [10].

Cet événement capital au début du XVI^e siècle fit entrer Rhodes dans une nouvelle ère de la piraterie en Méditerranée orientale. C'était là mieux qu'une industrie qui n'avait rien de déshonorant pour celui qui en tirait profits et prestige, mais également une forme de commerce international. Nombreux sont à nouveau les gens de chez nous à avoir été mêlés à ce dernier. On se bornera à épinglez le nom d'un Courtraisien, Kwakelbeek, dont l'épithaphe — retrouvée à Istanbul, — atteste qu'il était un «Belge dans la république chrétienne», l'Europe d'alors, lorsqu'il décéda en 1561 [11]. Fréquents furent aussi les voyages et les missions diplomatiques vers l'Orient qui transitèrent par l'une ou l'autre des îles du Dodécanèse et en particulier par Rhodes. Plusieurs donnèrent lieu à des récits. Ainsi, l'un des plus connus, celui de Guilbert de Lannoy, seigneur de Tronchiennes et de Beaumont et de surcroît chambellan de Philippe le Bon, et celui de Georges Lengherand, «maieur» de Mons [12].

Devenue turque pour plusieurs siècles, en fait jusqu'au début du XX^e, l'ancienne île des roses chère aux poètes grecs ne connut plus guère qu'une histoire administrative, celle d'un «sandjak» (district) comme tant d'autres. Consultons-nous Le Nouveau Larousse Illustré de 1904, nous apprendrons que le sol calcaire médiocrement fertile ne permettait de produire, au profit des 30 000 habitants, que l'olivier, la vigne, le citronnier et plus rarement des céréales, et que le commerce peu actif n'était guère favorisé par des tremblements de terre fréquents [13].

Mais ce sous-sol recelait, oubliées, celles-là, les richesses d'un fort long passé artistique. Réel ou mythique, le Colosse de Rhodes, tout de bronze avec ses trente-deux mètres de haut, œuvre de Charès de Lindos ou de Lachès, n'aurait été qu'une des cent statues du Soleil qui s'élevaient dans l'île. Lui se dressait peut-être au port du Mandraki. Un tremblement de terre l'avait renversé vers 223 avant Jésus-Christ, mais subsistaient des vestiges de plusieurs civilisations que bien peu d'érudits avaient méthodiquement étudiées [14].

Alors que les autorités grecques avaient pris un décret interdisant à tout individu, de quelque nation qu'il fût, d'entreprendre des fouilles et de s'approprier les débris de monuments antiques (ceci, afin de les réunir un jour dans un musée national), les Turcs n'avaient édicté aucune mesure pareille. Voilà comment l'idée vint à un Anversois du nom de Bernard Rottiers de s'occuper des richesses archéologiques de Rhodes dès 1825. Dans un ouvrage dont il faudra reparler, Rottiers écrira des Ottomans que

leur insouciance m'abandonnait toutes les îles encore en leur possession. La côte de l'Asie mineure m'offrait des champs immenses et presque vierges ...

avec un point important — car le sandjak de Rhodes faisait partie de la Turquie d'Asie, — qui n'avait guère attiré jusque-là l'attention des explorateurs d'antiquités [15].

Le rôle joué ainsi par Rottiers, mort général pensionné à Bruxelles sous le règne de Léopold I^{er}, a été trop important, compte tenu surtout de la reconstitution ultérieure de la Cité des Chevaliers à Rhodes, pour que l'on se croie dispensé d'en parler [16].

*
* *

Né à Anvers le 15 août 1771, au sein d'une famille connue depuis longtemps, Bernard Rottiers perdit tôt son père qui, entre autres collections, possédait deux momies rapportées d'Égypte. Une carrière militaire peu ordinaire fit passer Bernard — après deux ans à l'Université de Louvain — des régiments aux couleurs de l'Empire d'Autriche aux mariniers qui formaient un corps d'élite de la République des Provinces-Unies. Passé en Angleterre à la suite du stadhouder Guillaume V, Rottiers fit la campagne d'Irlande de 1798, avant de suivre en Espagne l'armée du général Moore. Revenu en Hollande à l'époque du roi Louis-Napoléon et devenu chef de l'état-major du maréchal Dewinter, il fit partie dès 1808 de la suite de l'empereur de Russie Alexandre I^{er}, et fut employé dans l'armée de Géorgie à Tiflis à la fois comme ingénieur et comme dessinateur. Après le retour de Rottiers aux Pays-Bas dès la constitution du royaume dévolu à Guillaume I^{er} — après un voyage d'exploration sur les côtes de la Mer noire, le long des possessions limitrophes de l'Empire turc, — ce souverain le chargea d'une mission scientifique en Orient.

C'est ce qui amena notre homme, après un certain nombre d'hésitations, à débarquer à Rhodes [17]. Il fut fasciné par ce que gardaient d'imposant les murailles et les rues, pourtant partiellement dégradées, de la Cité des Chevaliers. Il y revint l'année suivante, accompagné d'un de ses fils, Victor, et d'un concitoyen, le peintre Pieter-Jozef Witdoeck. Tandis que ce dernier, au long des mois d'hiver, dessinait la plupart des édifices, y compris leur intérieur, Bernard Rottiers rédigeait les grandes lignes de la monographie qu'il allait leur consacrer. Telle est, en effet, la genèse de son ouvrage «Description des Monuments de Rhodes» que le colonel dédierait et, après publication à Bruxelles, remettrait au roi Guillaume en 1828. Ce livre fait encore autorité aujourd'hui, malgré certaines inexactitudes relevées, sans complaisance aucune, par des historiens et archéologues postérieurs. Quant à Witdoeck, ses dessins au nombre de septante-cinq, qui constituent le complément de la monographie de Rottiers, alors même que d'aucuns les jugent «inexpressifs et parfois inexacts», ont servi de références pour la reconstitution de certains édifices de la vieille cité. Car celle-ci, dès que l'Italie réussit à prendre le contrôle de Rhodes après sa victoire de 1912 sur les Turcs, fut progressivement réédifiée telle que nous la connaissons à présent [20]. Et lors des expositions qui ont lieu périodiquement pour évoquer ces phases, hommage est rendu à l'œuvre de Rottiers, alors même que sont ignorés son pays d'origine et la manière dont on prononce son nom [21].

Mais ce n'était là qu'un des motifs du séjour de Rottiers là-bas. Il s'était révélé archéologue déjà en 1819 lorsqu'il avait fait la connaissance à Athènes, du vice-consul de France, Louis Fauvel, qui l'était également. En compagnie de Georg Gropius, ils avaient entrepris des fouilles sur la route de Sounion, à la lisière de Glyfada. Les résultats furent à la mesure de l'effort commun. C'est le musée d'antiquités de Leiden qui en profita, ainsi que de collections de céramiques et de vases grecs [22]. En 1825 — on le sait à présent — le colonel reçut du roi Guillaume une mission identique mais à Rhodes cette fois, après être passé par les îles de Mykonos et de Milos.

Nous aurions clos ici ce bref aperçu des activités rhodiennes de Bernard Rottiers, nous réservant d'en reparler plus longuement ailleurs, si une récente découverte ne nous mettait dans le cas de faire — au sujet de cet homme assez étonnant — une dernière supposition que voici.

Le 10 juin 1837, Louis-Philippe, roi des Français, inaugurait, en présence de sa famille et donc de la reine des Belges et de Léopold I^{er}, au château de Versailles cette galerie de l'histoire de France dont il rêvait depuis des années. L'épisode des Croisades avait incité ses conseillers à mobiliser de nombreux artistes. Parmi ceux-ci : deux Belges, le Tournaisien Louis Gallait et l'Anversois Gustave Wappers, devenu premier peintre de la Cour de Bruxelles. Si nous en croyons nos sources, ce n'est qu'en 1844 que le baron Wappers exécutera pour Versailles «La défense de l'île de Rhodes par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem» [23].

Pendant que nous recherchions une reproduction de cette peinture qui n'est visible ni au château de Versailles ni au Louvre ni dans un musée de France ou de Belgique, nous nous étions permis d'imaginer que, pour recréer le site du fameux siège de Rhodes, l'Anversois Wappers aurait pu interroger son concitoyen Rottiers. Las ! Le cliché assez médiocre du tableau de Wappers qu'un ami a fini par retrouver dans un catalogue de ventes Sotheby's, ne permet pas un tel rapprochement [24]. Le général Rottiers, qui décéda à Bruxelles en juillet 1858, aura-t-il ignoré que Wappers avait peint le siège de Rhodes de 1522 ? [25].

*
* *

Des îles du Dodécanèse et de Rhodes en particulier, il allait être question à maintes reprises encore dans le royaume des Pays-Bas, puis en Belgique après le déchirement de 1838 [26].

La cause philhellène, c'est-à-dire la mobilisation de toute l'Europe en faveur de la Grèce, entraîna des engagements au sein de l'armée hollando-belge. À côté d'un certain Hippolyte Vanderstraeten, qui partit là-bas en 1826-1827 [27], il y en eut d'autres. Des coups de sonde m'ont permis d'en retrouver quelques-uns. Ainsi les Bruxellois N.-J. Trumper et A. Delannoy (celui-ci tombé en combat, comme capitaine des voltigeurs au 3^e bataillon régulier grec, à Andros le 26 juillet 1826) ; les Liégeois G.-H. Devillers et Ch. Hanay (ce dernier blessé à Petras avant son licenciement en 1823), les Flamands A. Zeghers et C. Puttaert [28]. A tous, la

propagande philhellène avait fait valoir que lutter contre l'oppression turque, c'était avant tout se battre pour une Grèce qui récupérerait — outre son espace méditerranéen — les archipels et les îles qui avaient été hellènes autrefois !

Et les Grecs s'étaient soulevés contre leurs oppresseurs ottomans. A l'instar d'autres peuples, ils recherchaient leur indépendance. Dès 1822, le nom d'un certain prince Léopold de Saxe-Cobourg avait été prononcé comme celui du souverain éventuel d'un État libéré de toute tutelle. Le 3 février 1830, sans avoir demandé l'avis de la population grecque, l'Angleterre, la France et la Russie imposaient à cet État la monarchie héréditaire en gardant pour elles trois le choix d'un souverain en la personne du prince de Saxe-Cobourg Léopold. Mais ce dernier, avant d'accepter cette couronne, posa ses conditions. Pour que son royaume fût viable et respecté, il exigeait qu'il comportât la Crète, Samos, les îles Ioniennes, et bénéficiât d'un emprunt considérable, ce que refusèrent les Anglais. Léopold renonça alors au trône de Grèce (mai 1830) ... pour devenir, le 21 juillet de l'année suivante, roi des Belges [29].

Loin de nous l'idée que Léopold I^{er} ait pensé spécialement à l'île de Rhodes au long de ses trente-quatre ans de règne. Ceux-ci furent marqués, on ne peut plus l'ignorer, par de nombreuses tentatives de «colonisation» dans plus de quatre-vingts régions de l'outre-mer. Parmi celles-ci, il faut rappeler les efforts du consul E. Blondeel van Cuelebroeck en Abyssinie entre 1840 et 1842. Mais auparavant, il avait reçu du Roi la mission de chercher à acquérir, dans le plus grand secret, l'île de Crète, l'ancienne Candie, dont le Sultan de Constantinople et le Pacha d'Égypte prétendaient disposer tous deux [30]. Plusieurs commentateurs de la correspondance personnelle de Léopold I^{er} se sont plu à souligner aussi combien de fois des phrases avaient échappé au Roi où il regrettait son éphémère souveraineté hellénique [31]. Pourtant, son règne chez nous fut plus long que celui d'Othon I^{er}, appelé au trône d'Athènes en 1832 à l'âge de dix-sept ans et renversé par une insurrection en 1862 !

Othon n'avait du reste pas d'enfant qui aurait pu lui succéder. Léopold I^{er}, lui, allait pouvoir préparer l'avenir.

*
* *

Avec le futur roi Léopold II, alors duc de Brabant, Rhodes va maintenant revenir à l'avant-plan de ce récit.

L'héritier du trône avait épousé l'archiduchesse d'Autriche Marie-Henriette. Il a dix-huit ans, elle douze mois de moins. Ce n'est pourtant pas en voyage de noces qu'ils s'embarquèrent, une année après, pour un périple en Orient qui devait durer neuf mois. D'Égypte, dont ils visitèrent les vestiges archéologiques, une frégate les amena, via Jaffa, en Terre sainte. À Jérusalem, où le couple fut accueilli par le Patriarche, les religieux de Saint-François commis depuis longtemps à la garde du Saint-Sépulcre, il fut beaucoup question de Godefroid de Bouillon et du tombeau qu'on devrait réédifier à sa mémoire [32].

Après une excursion dans l'île de Chypre, que Léopold I^{er} avait convoitée en 1845, les illustres touristes s'embarquèrent pour Athènes, accompagnés également par Blondeel van Cuelebroeck dont on a dit plus haut à quel point le Roi lui faisait confiance. Le 12 mai 1855, le *Vorwärts*, le vapeur loué aux princes, mène ceux-ci au port de Rhodes [33].

Commence la visite de la vieille cité, en partie ruinée par les dégradations et les pillages. Quelques livres avaient été consacrés à la ville et à ses environs dans les dernières années. Nous ignorerons probablement toujours desquels le duc de Brabant eut connaissance avant sa visite, et qui se chargea de le guider. Le lendemain, le couple sillonna l'île avec des arrêts à l'antique ville de Lindos, fortifiée également par les Chevaliers, et à Fanès, au nord de l'actuel chantier de Camiros [34].

De ces déplacements des princes et de leurs impressions, aucun écho ne subsisterait si nous ne disposions de la correspondance de F. Jolly, officier d'ordonnance du duc, avec son père, le général baron A.-E. Jolly, ainsi que de certaines notes de voyage de ce lieutenant [35]. Les archives du Palais royal à Bruxelles conservent également des lettres fort intéressantes envoyées par l'héritier du trône, entre janvier et mars 1855, au vicomte Conway, un des conseillers de Léopold I^{er}. Celle datée du 20 mars, entre Le Caire et Alexandrie, contient une phrase assez curieuse : «... J'espère que nous marchons vers la réalisation des idées du Roi sur l'Orient. Au lieu de cultiver Rhodes, ce sera l'Égypte». Qu'est-ce à dire puisqu'à ce moment le prince n'a pas encore posé le pied sur le sol de Rhodes ? Le contexte de ce message qui s'adresse en fait à son père, démontre que Léopold I^{er} continuait à s'intéresser au développement extérieur de la Belgique, sur le plan du commerce et de l'industrie mais aussi pour trouver des colonies. Voici au reste quelques exemples repris de la correspondance du duc avec l'homme de confiance de son père. Il faudrait décorer Saïd, le Pacha d'Égypte, car «il y aura peut-être moyen d'extorquer de ce prince des avantages commerciaux» (27 janvier 1855). En Égypte, «il y a des affaires d'or à conclure ; le pays peut devenir le grenier de l'Europe... J'espère pouvoir arranger les choses de manière que mon voyage profite... aussi à mon pays» (3 février 1855) ; «... Il y a beaucoup de terrains vagues en Égypte. Le Vice-Roi n'est pas éloigné de les faire coloniser... J'ai offert à Saïd Pacha de m'en charger... J'ai tout un petit plan à ce sujet que j'aurai l'honneur de soumettre au Roi à mon retour... On achèterait pour 30 mille francs un petit royaume en Abyssinie. Un second coûterait un peu plus...» (15 mars 1855). «J'ai parlé de m'affermir des terrains vagues qu'il suffit d'arroser pour pouvoir cultiver... Je crois que nous avons encore fait un grand pas... Ne perdons pas une minute, pas la plus petite occasion de nous développer... J'espère que nous marchons vers la réalisation des idées du Roi sur l'Orient...» (20 mars 1855) [36].

Nous pensons, quant à nous, que Léopold I^{er}, en autorisant l'aîné de ses fils à se rendre en Orient, lui a fait dicter un certain nombre de directives. Le retour en Belgique approchant, le prince fournit déjà un compte rendu sommaire : «... j'espère

que nous marchons vers la réalisation des idées du Roi sur l'Orient», en rectifiant toutefois une idée de son père : «Au lieu de cultiver Rhodes, ce sera l'Égypte». Il est bien dommage qu'on n'ait jusqu'à présent retrouvé aucune missive du duc de Brabant écrite soit de Rhodes, soit d'une des étapes suivantes du voyage. Un tel témoignage explicite de sa part eût été fort instructif. On va comprendre pourquoi.

En mai 1860, le comte O'Sullivan de Grass de Séovaud, depuis longtemps ministre de Belgique à Vienne, faisait parvenir au Cabinet du Roi, un mémoire d'une vingtaine de feuillets intitulé «Sur la formation d'une Compagnie belge dans l'Archipel méditerranéen» [37].

O'Sullivan était loin d'être un inconnu du souverain et de sa famille. Son nom avait été associé à la tentative de Blondeel sur l'Abyssinie dont j'ai parlé plus haut, ainsi qu'aux deux mariages, celui de la princesse Charlotte avec l'archiduc Maximilien, puis celui du duc de Brabant avec l'archiduchesse Marie-Henriette [38].

Les premières lignes du mémoire en cause — «but et avantages», — sont révélatrices des objectifs poursuivis. «La Turquie», pouvait-on lire, «possède dans l'archipel des Iles dont elle ne tire pas de grands profits. Une de ces Iles pourrait être exploitée par la Belgique avec de grands avantages. Ce serait pour elle un commencement d'essor colonial ; un débouché pour des produits de même que pour le surcroît de sa population...». L'espace nous manque pour reproduire de cet intéressant document autre chose que les autres sous-titres : difficultés politiques (à surmonter pour atteindre l'objectif) ; moyen d'éviter et d'aplanir ces difficultés ; considérations sur la neutralité belge ; questions qui se rattachent à cette neutralité ; arguments à tirer du principe de neutralité ; charges de la neutralité ; avantages qui devraient en résulter ; principes à appliquer... ; cession d'une Ile de l'Archipel (aucun nom n'étant cité) ; marche à suivre pour la mise en pratique du projet ; base du traité avec la Porte ; organisation de la Compagnie ; lois séparées.

Ces deux derniers paragraphes méritent, eux, d'être cités au moins en partie car ils constituent l'essentiel du projet. «Le Roi des Belges se déclarerait Protecteur de la Compagnie belge. Le Duc de Brabant serait Président perpétuel du Conseil des Directeurs... La qualité de Belge sera exigée (tant pour les fondateurs de la Compagnie que pour les directeurs de celle-ci)... Il sera nécessaire de faire décider certaines questions par nos Chambres. Les soldats de l'armée belge pourront-ils être envoyés dans l'île neutralisée, ou faudra-t-il n'y envoyer que des volontaires ? Les officiers belges qui y seront envoyés conserveront-ils leur grade et leur ancienneté dans l'armée du Royaume ? Les fonctionnaires civils et judiciaires de l'Ile ne seront dépendants que de la Compagnie».

Des «notes confidentielles jointes au mémoire» terminaient celui-ci en précisant, enfin, de quelle île il s'agissait dans la pensée du comte O'Sullivan. «En rédigeant ce mémoire», écrivait ce dernier, j'ai pensé à la possibilité d'obtenir de la Porte la cession temporaire de l'île de Candie, (la Crète). «Ce ne serait», continuait le diplomate, «qu'après avoir échoué pour l'obtention de l'île de Candie qu'il faudrait, je pense, porter ses vues sur l'île de Chypre, qui est moins susceptible de développe-

ment colonial. Peut-être pourrait-on plus tard les acquérir toutes deux au profit de la même Compagnie». Et le comte de conclure : «La cession révocable à une Compagnie dont le Roi serait le Protecteur, placerait la colonie sous l'influence royale. Ce sera, pour la Couronne, un moyen de patronage, qui ne peut que favoriser, même en Belgique, l'action monarchique» [39].

O'Sullivan ? Un personnage hors du commun. De Vienne, on m'avertit au début de 1988 qu'on allait solennellement procéder à la réédification de sa pierre tombale au cimetière Sankt-Marx. Mais l'ambassade de Belgique là-bas me fit part en juillet dernier qu'il faudrait compter sur une compagnie d'assurance «Der Anker», fondée en 1854 à Vienne par O'Sullivan lui-même pour que le monument fût remis sur pied ! Ce qui est loin d'être acquis ! [40].

Une question n'en subsiste pas moins. Dans quelle mesure la proposition d'O'Sullivan en faveur d'une «Compagnie belge dans l'Archipel méditerranéen», — fut-elle l'écho d'une pensée du futur roi Léopold II ? Ce ne serait, en effet, ni la première ni la dernière fois qu'il se serait servi d'un intermédiaire pour chercher à imposer ses vues !

Nous venons d'en trouver une quasi-preuve dans l'un des rapports envoyés au prince héritier par le même Blondeel van Cuelebroeck dont il a été question plus haut, et qui l'accompagnera durant la dernière partie de son voyage de 1854-1855 en Orient. Blondeel, pour lors ministre résident à Constantinople depuis 1853 — il y avait été chargé d'affaires à partir de 1848, ainsi qu'à Athènes dès 1850 — adressa au duc de Brabant personnellement toute une série de dépêches, bourrées de statistiques au sujet de l'Empire ottoman, de ses forces militaires et de ses «possessions» en Europe (on est alors en pleine guerre de Crimée). L'intérêt du futur Léopold II pour ces dernières est suffisamment prouvé par les dates rapprochées de certaines de ces lettres (22, 23 et 25 juin et 3 septembre 1854 ; 9 février, 4, 8 et 29 mars 1855, etc.) et les notes autographes qu'elles inspirent au prince [41]. Au point de vue qui est ici le nôtre, la plus caractéristique de ces lettres, datée de Constantinople 3 septembre 1854, comporte le passage suivant : «Je crois n'avoir pas besoin de m'excuser auprès de Votre Altesse Royale de parler si peu du projet pour l'accomplissement duquel Elle a daigné se confier à mon dévouement... Voici ce que je crois devoir proposer... : acheter un terrain aussi considérable que possible dans celle des Iles qui paraîtra la plus convenable au but que nous nous proposons. Ce terrain il faudra l'exploiter avec des Belges qui, prospérant sur une terre fertile et salubre, formeront le noyau de notre avenir». Et le diplomate d'ajouter : «Je ne puis encore indiquer cette Ile : Chypre, Rhodes, Samos, Mitylène (*sic*), offrent des avantages, mais il faut les visiter d'abord... Il serait très désirable que, pour le premier achat du moins, Votre Altesse Royale n'ait recours qu'à sa propre cassette afin de conserver une complète liberté d'action...» [42].

Et voilà pourquoi, après Chypre et avant la Crète, Rhodes se trouva être une étape de l'itinéraire de ce premier voyage du futur roi Léopold II dans l'Est de la Méditerranée. Et pourquoi aussi le comte O'Sullivan crut devoir reparler de deux au

moins de ces îles dans son mémoire de mai 1860. Dans la publication que le commodore grec C. Varfis en a faite en 1985 dans sa langue maternelle (avec texte français en annexe), il cite à plusieurs reprises l'île de Rhodes dont une petite carte figure sur la couverture de sa brochure, le palais des Grands Maîtres étant représenté sous la forme d'une esquisse [43].

Ce n'est du reste pas la dernière fois que le deuxième roi des Belges penserait à l'une ou l'autre d'entre elles.

*
* *

Septembre 1876. Le 11 de ce mois, au Palais royal de Bruxelles, Léopold II qui règne depuis près de onze ans, vient d'ouvrir cette Conférence géographique consacrée à l'Afrique dont le rôle se révélera essentiel pour «exploiter scientifiquement les parties inconnues» du continent noir et y faire pénétrer la civilisation, en particulier par la suppression de la traite des «nègres» [44].

Mais le souverain ne pense pas qu'à ce continent.

Dans des conditions passablement troublées, l'empire ottoman vient de changer de maître. Abd ul-Hamid II est monté sur le trône en août 1876. A la faveur de la réception qu'il va accorder au ministre de Belgique là-bas, le vicomte R. Helman de Grimberghe, ne pourrait-on glisser un mot au sujet de l'une ou l'autre île «grecque» qui relève de l'autorité du sultan ? [45].

De cette nouvelle tentative de prendre à ferme l'administration de Chypre, de Chio, de Mytilène et également de Rhodes par le truchement d'une société constituée à cette fin, on connaît bien peu. Est à présent retrouvée la réponse négative de la Sublime Porte en date du 28 septembre 1878 [46]. Mais nombre de documents complémentaires font encore défaut pour achever l'étude que le père L. Greindl avait commencée sur la base d'archives familiales [47].

De Rhodes il ne serait plus question chez nous que plus tard, surtout dans la future colonie du Congo.

Bornons-nous à rappeler brièvement que, sous l'occupation turque, c'est-à-dire jusqu'en 1912, les Rhodiens vivaient généralement dans un état de sous-développement permanent. Parmi les jeunes, les plus dynamiques n'eurent cesse de s'expatrier vers des pays d'avenir : les États-Unis d'Amérique et aussi l'État indépendant du Congo où Léopold II appréciait fort leur sens du commerce.

Alors qu'après la première guerre mondiale le Dodécanése subissait l'occupation italienne, plus important devint le nombre de Rhodiens à choisir notre ancien Congo comme terre d'accueil. Des liens plus étroits se nouèrent entre Belges installés dans leur colonie et gens de Rhodes qui s'y livraient aux affaires avec eux. Des enfants de Rhodiens ont fait leurs études puis se sont fixés chez nous, le génocide de 1944 avec l'enfer d'Auschwitz pour les 2000 Juifs restés dans l'île ayant coupé bien des contacts avec nos provinces [48].

Et demain ? D'ores et déjà on sait que, les 2 et 3 décembre 1988, aura lieu à Rhodes le 40^e «Sommet» des chefs d'État et de gouvernement des douze pays de la

Communauté européenne. Une occasion pour beaucoup de nos compatriotes — enseignants, journalistes et amoureux de vieilles choses — de redécouvrir une île qui joua un tel rôle jadis, même si les Belges du XX^e siècle l'ont souvent ignoré, dans la défense de valeurs morales auxquelles leurs ancêtres attachaient la plus grande importance !

NOTES

- [1] VAN HASSELT, A. 1846. Les Belges aux Croisades. Bibliothèque nationale, Bruxelles, préface, pp. v-vi.
- [2] Ces Commanderies, une partie en tout cas, ont déjà fait l'objet de certaines études plus ou moins fouillées. Pour la Flandre, par exemple, VANDER STICHELE, Myriam. 1982. De Hospitaalbroeders van St-Jan van Jeruzalem in de Balije en Commanderie Vlaanderen tot 1550 (Faculteit van de Letteren en de Wijsbegeerte K.U. Leuven, inédit). Pour d'autres régions, DANSAERT G. 1932. Histoire de l'Ordre souverain et militaire de Saint-Jean de Jérusalem dit de Rhodes ou de Malte en Belgique, Bruxelles. Précisons que J. C. Galesloot prépare un répertoire (avec atlas) des Commanderies des Ordres religieux et militaires ; toute notre gratitude pour l'assistance qu'il a fournie à l'enquête que je mène parallèlement.
- [3] On peut trouver sur ceux-ci une bibliographie sélective, qui devrait être quelque peu rajeunie par des travaux récents, dans le condensé de BONENFANT, Paul. 1955. Philippe le Bon. Coll. Notre Passé. Bruxelles. V. en particulier DEGRYSE, R. 1965. De Bourgondische expedities naar Rhodos, Constantinopel en Ceuta. 1441-1465. *Meded. Marine Acad.* (Antwerpen), pp. 227 et ss., ainsi que VANDE GEERDE, P.-Y. 1985. La tour de Saint-Nicolas à Rhodes et la politique orientale de Philippe le Bon... *Le Folklore brabançon*, Bruxelles, n° 248, pp. 355-362.
- [4] Important mais fort vieilli est le récit de l'abbé DE VERTOT. 1727. Histoire des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appelez depuis Chevaliers de Rhodes..., Paris, 3^e éd. — Parmi beaucoup d'autres, épinglons celui de ENGEL, C.-E. 1968. Histoire de l'Ordre de Malte, éd. Nagel, Genève, pp. 93-160.
- [5] ENGEL, C.-E. 1968. Histoire de l'Ordre de Malte, *op. cit.* ; GABRIEL, A. 1921. La Cité de Rhodes, Paris.
- [6] PAQUAY, J. 1984. Rhodes, première capitale européenne vue par des Belges (Mouvement culturel européen, Bruxelles). Il n'est pas possible de citer cette plaquette sans exprimer ce que je dois à son auteur, en particulier la documentation et les relations personnelles qu'il m'a fournies au sujet de l'histoire de Rhodes et de ses rapports avec nos provinces.
- [7] PAQUAY, J. 1984, *op. cit., passim*, et BIBAUW, T. 1986. Les Chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem à l'île de Rhodes. Introduction historique pour les visiteurs européens (stencil) ; du même, 1987. Rhodes. Collachium. Fort St-Nicolas (stencil).
- [8] SCUFFLAIRE, A. 1971. Les Ligne dans le métier des armes. Exposition organisée au château de Belœil (Archives générales du Royaume, Bruxelles).
- [9] PernoUD, R. 1983. Les Templiers. — P.U.F., Paris.
- [10] Essentiel est, à ce point de vue comme à beaucoup d'autres, l'ouvrage de GABRIEL, A. 1921. La Cité de Rhodes. MCCCX-MDXXII. Topographie. Architecture militaire. Paris (énormément de références et aussi de croquis). Jacques Fontanus a fait l'objet

d'une notice dans le recueil. Hommes illustres dont les statues, bustes et médailles décorent de nouveau la Grand'place de la ville de Bruges à l'occasion des fêtes de septembre 1850 (Bruges, 1850). De Jacques «Bastard de Bourbon», nous possédons une photocopie de La grande et merveilleuse et très cruelle oppugnation de la noble cité de Rhodes... (éditeur probable J.-B. Dumoulin, s.a.). Quant au manuscrit de Caoursin natif de Douai et ambassadeur du Grand Maître de Rhodes auprès du pape Innocent VIII, il se trouve à la Bibliothèque nationale à Paris.

- [11] Information due à l'amabilité de notre confrère, le professeur J. Opsomer à Ixelles.
- [12] Biographie générale des Belges morts ou vivants..., Bruxelles, 1850. Depuis, bien des notices ont été consacrées à ces «voyageurs» V. en particulier : Missir Reggio Mamachi di Lusignano, L. 1979. L'Europe avant l'Europe. Voyages belges en Orient de ma bibliothèque. Bruxelles, *passim*.
- [13] Tome 7, pp. 305-306 (Paris).
- [14] Quelques illustrations du fameux Colosse, reproduites sans cesse dans les livres, la presse et les cartes-vues vendues à Rhodes sont l'œuvre de Bernard Rottiers dont il va être question.
- [15] Colonel ROTTIERS, B. 1828. Description des Monuments de Rhodes dédiée à Sa Majesté le Roi des Pays-Bas (Bruxelles, Imprimerie De Tencé frères), pp. 10 et ss. Avec l'album oblong de 75 planches qui lui sert de complément, cet ouvrage, malgré ses imperfections et erreurs, est devenu presque introuvable, comme l'atteste le prix qu'il a atteint récemment en vente publique à Bruxelles.
- [16] En 1967 déjà, nous avons consacré à cet officier une première étude : DUCHESNE, A. 1967. Comment B. Rottiers, en servant la Hollande, l'Angleterre et la Russie, devint le doyen des généraux pensionnés de Belgique. *Rev. belge Hist. militaire* (Bruxelles), 17 (2) : 128-135. Depuis, bien d'autres informations sont venues à notre connaissance, ce qui permet d'envisager une notice plus complète.
- [17] ROTTIERS, B. Description des Monuments, déjà cité, *passim*, ainsi que la longue notice nécrologique «Le général Rottiers» de L. JOTTRAND, un de ses amis, dans le quotidien *L'Étoile Belge* du 10 juillet 1858.
- [18] Victor Rottiers décéda à Lierre en 1878, major e.r. de l'armée des Indes néerlandaises. Cf. *La Belgique Militaire* (Bruxelles), 1878 (1), p. 247. Au sujet de sa famille, bien des renseignements nous ont été communiqués par le prof. B. Vandewalle, MM. A. Collart et M. Salberter (qui s'est livré à maintes recherches dans les archives de la Ville de Bruxelles) et notre confrère F. Suykens, directeur général du «Havenbedrijf» d'Anvers. Quant au peintre de natures mortes et lithographe P.-J. Witdoeck, des informations ont été fournies par notre ancien collègue M. J. Lorette sur la base de plusieurs ouvrages dont le Dictionnaire des Peintres..., éd. Larcier, Bruxelles.
- [19] GABRIEL, A. 1921. La Cité de Rhodes, *op. cit.*, p. x, et Picenardi, G. SOMMI. 1900. Itinéraire d'un Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem dans l'île de Rhodes, Lille, pp. 10-11.
- [20] GABRIEL, A. 1921. La Cité de Rhodes, *op. cit.*, pp. 8 et ss.
- [21] Ce fut en particulier le cas lors de notre premier séjour dans cette ville en octobre 1987.
- [22] ROTTIERS. 1828. Description des Monuments, *op. cit.*, avant-propos, ainsi que les notes accumulées par nous à la suite d'une enquête tous azimuts. Au sujet des découvertes du colonel dans ces îles, on ne peut négliger les journaux de l'époque : Mathieu Laensbergh (Liège) des 22-23 mai et 29 juin 1826, et *Le Belge* (Bruxelles) de la même

- période ; et surtout les catalogues du Rijksmuseum van Oudheden (28, Rapenburg, Leiden). Voir également : Les expéditions fructueuses de Rottiers, un article non signé de la revue *Archeologia* (Paris) en 1980.
- [23] BAEDEKER, K. 1881. *Manuel du Voyageur*. Paris et ses environs suivis d'excursions diverses, Leipzig (6^e édition), p. 292 (salles des Croisades) ; Nouveau Larousse Illustré 1904 (art^o Wappers), etc. Fort curieusement, aucune trace de ce tableau de Wappers n'a été relevée dans les fichiers de Versailles, du Louvre ou de l'inspection générale des musées de France, ni dans des catalogues tel celui de MOERMAN, A. A. 1973. *De Gustaf Wappers à Henri Leys. Quelques maîtres romantiques de l'École belge*, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts ; ou encore *Gustaf Wappers en zijn school*, Antwerpen, 1976. Grâce à un ami parisien, M. Gilbert Bloch, qui a mené toute une enquête à ce sujet, nous sommes entré en possession d'une photocopie de la peinture recherchée de G. Wappers : une reproduction extraite du catalogue de vente Sotheby (Londres) du 24 février 1982, avec mention de la provenance : «Sale, Antwerp, Vente Wappers, 18 May 1857, n^o 42».
- [24] C'est, en tout cas, notre avis et celui des spécialistes à qui nous avons montré les dessins de Witdoeck et la reproduction du tableau de G. Wappers qui ne mesurait que 0,43 × 0,815 m.
- [25] A l'époque où Rottiers se fixa à Saint-Josse-ten-Noode puis dans la capitale elle-même, la notoriété de son concitoyen le baron Wappers était considérable. Il était premier peintre de la Cour, exécuta les portraits de chacun des membres de la Famille royale et ses expositions, même à Anvers, étaient visitées par celle-ci : la princesse Charlotte et son frère Philippe ensemble en 1855. Cf. Catalogue de l'exposition Léopold I^{er} et son règne (Archives générales du Royaume, Bruxelles), 1965, n^o 386, pp. 390 et 1296.
- [26] A cet égard, on ne peut négliger le fait que certains bateaux de la flotte militaire du royaume faisaient escale à Rhodes. Cf. BOIJEN, R. 1987. *Inventaris van het Archieffonds Belgische Marine. 1809-1945/1946* (Centrum voor Militaire Geschiedenis, Koninklijk Legermuseum, Brussel, nr 32, pp. 18 et ss.). C'est à ce titre que le futur «général-major de la Marine» Victor Lahure, un Tournaisien, qui a laissé un livre de bord de la corvette *Proserpina* (archives du Musée royal de l'Armée), y prit pied en novembre 1825 et en septembre 1828. Voy. aussi LECONTE, L. 1952. *Les ancêtres de notre Force Navale* (Ministère de la Défense nationale, Bruxelles), pp. 567 et ss.
- [27] WAGNER-HEIDENDAL, L. 1972. *Het Filhellenisme in het Koninkrijk der Nederlanden (1821-1829)*, *Verhandelingen van de Kon. Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, Brussel (Rottiers, pour sa part, est cité aux pp. 87, 88, 195-196, 323, 338 et 339).
- [28] BOIJEN, R. 1985-1987. *Inventaris van het Archieffonds «Officierendossiers I tot ... 5000»* (Centrum voor Militaire Geschiedenis, nrs 27, 29, 30, 31 en 33), *passim*. C'est, en effet, l'analyse de ces dossiers d'officiers qui a généralement permis de repérer ceux d'entre eux qui ont servi en Grèce. La liste que nous donnons ici est loin d'être exhaustive.
- [29] Outre le baron C. BUFFIN. 1914. *La jeunesse de Léopold I^{er}* (Bruxelles), pp. 169-206, et le tout récent ouvrage de KIRSCHEN, S. 1988. *Léopold avant Léopold I^{er}*. La jeunesse romantique d'un prince ambitieux (Bruxelles), pp. 155 et ss., il faut citer, pour ses aperçus nouveaux, la thèse de GEROZISSIS, T. 1986, *Le corps des officiers et sa place dans la société grecque, 1821-1974*, Université de Droit, d'Économie et de Sciences sociales de Paris, encore inédite, vol. I, pp. 50 et ss.

- [30] DUCHESNE, A. 1953. A la recherche d'une colonie belge. Le consul Blondeel en Abyssinie (1840-1842). Contribution à l'histoire précoloniale de la Belgique (*Mém. Inst. r. colon. belge*, Bruxelles), pp. 44-45. On renvoie également à VANDEWOUE, E. & VANRIE, A. 1972. Guide des sources d'Afrique du Nord, d'Asie et d'Océanie conservées en Belgique (Archives générales du Royaume, Bruxelles), *passim*.
- [31] D'URSEL, Ch. (comte). 1933. La Cour de Belgique et la Cour de France de 1832 à 1850. Lettres intimes de Louise-Marie d'Orléans... au roi Louis-Philippe et à la reine Marie-Amélie (Paris), pp. 28, 103, 302 ; BRONNE, C. 1942. Léopold I^{er} et son temps, Bruxelles, p. 188 ; SIMON, A. 1963. Léopold I^{er}, Coll. «Notre passé», Bruxelles, pp. 23-25, etc.
- [32] C'est en 1808 qu'aurait été détruit ce mausolée à l'intérieur de la basilique du Saint-Sépulcre (VAN HASSELT, A. Les Belges aux Croisades, *op. cit.*, t. 1, 184-185). A plusieurs reprises, on discuta au Parlement belge, en particulier à l'initiative du futur roi Léopold II, pour que notre pays prît une mesure en ce sens (LOBET, M. 1944. L'épopée belge des croisades, Liège, et Godefroid de Bouillon. Essai de biographie antilégendaire, Bruxelles ; VERLINDEN, C. 1945. Les empereurs belges de Constantinople, Bruxelles, etc.).
- [33] L'intérêt de Léopold I^{er} pour Chypre a été relevé par DE BURBURE DE WESEMBEEK, A. dans un article du journal bruxellois *La Lanterne* de 9 juin 1956 (voy. Les Cahiers léopoldiens, Bruxelles, juin-juillet 1958, XXVIII). Celui de Léopold I^{er} qui «a envisagé l'achat» de cette île, a fait l'objet de recherches de GREINDL, L. 1961, *Cahiers léopoldiens* (Bruxelles), n° 5, mai-juin 1961, pp. 47-56. Au sujet de l'itinéraire du vapeur *Vorwärts* en Méditerranée, des détails dans JACOBS, E.-A. 1965. Le premier voyage du futur Léopold II en Orient (1854-1855). *Bull. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, 11 (2), pp. 214 et ss., ainsi que VANDEWOUE, E. 1964. Brieven van de Hertog van Brabant aan Conway in verband met Egypte (1855). *Bull. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, 10 (4), *passim*.
- [34] JACOBS, E.-A. article cité, repris, tout comme celui de VANDEWOUE E., dans le recueil d'études L'expansion belge sous Léopold I^{er} (1831-1865) publié en 1966 par l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. Précisons qu'avant l'arrivée à Rhodes du duc de Brabant, nombre d'ouvrages venaient d'être publiés sur l'île (liste dans GABRIEL, A. 1921. La Cité de Rhodes, *op. cit.*, pp. XIII-XVII). On ne peut exclure que ceux de B. Rottiers se soient trouvés dans la bibliothèque du château royal de Laeken et en tout cas à la Bibliothèque royale de Bruxelles !
- [35] JACOBS, E.-A. 1965. Le premier voyage du futur Léopold II, déjà cité, ainsi que VANDEWOUE, E., & VANRIE, A. Guide des sources... d'Asie, ... déjà cité, pp. 530-531. Grâce au colonel e.r. chevalier A. de Selliers de Moranville, ancien président du Musée de la Dynastie et dernier officier d'ordonnance du roi Léopold II, j'ai eu connaissance d'un certain nombre de lettres de la famille des barons Jolly attachés à la personne du duc de Brabant durant la période qui est ici en question ; les copies de certaines m'ont été communiquées, d'une part, par Mme E. de Bivort de la Saudée à Ittre et, d'autre part, par le comte Hugues de Lannoy à Anhée.
- [36] VANDEWOUE, E. Brieven van de hertog van Brabant, déjà cité (bijlagen), pp. 872-876 : ces lettres du prince sont éditées dans la langue d'origine, le français ! Les rapports de confiance de Léopold I^{er} avec le Brugeois Edouard de Conway, intendant de la Liste civile et confident du Souverain (1804-1871), ont été mis en lumière par Vandewoude,

- E. dans plusieurs de ses écrits, en particulier Inventaire des archives de la Maison du roi Léopold I^{er} (Archives des Palais royaux, Bruxelles).
- [37] Ce mémoire, qui faisait indéniablement partie des archives du Cabinet du roi Léopold II, en a été détourné à la suite de circonstances mystérieuses. Mis en vente à Mons, avec beaucoup d'autres documents de même provenance, il fait depuis 1984 partie de la collection d'autographes de M. Victor Capron à Ixelles. Un de nos correspondants grecs, le contre-amiral C. Varfis, qui en avait connaissance (ayant vécu à Mons durant la «dictature des colonels» à Athènes), a publié ce mémoire dans sa langue maternelle en 1965, avec traduction française (Athènes, 90 pp.).
- [38] Au sujet du comte O'Sullivan, ministre de Belgique à Vienne de 1834 à 1866, voy. la notice de ENGLEBERT, G. 1983. *Bulletin de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique* (Bruxelles), n° 155, pp. 206-212.
- [39] VARFIS, C. Texte original français du Mémoire sur la formation d'une Compagnie belge dans l'Archipel méditerranéen (annexé au texte grec signalé plus haut), pp. 86-87, qu'il est aisé de comparer avec le document d'origine en possession de M. V. Capron.
- [40] Remercions une fois de plus notre ami, M. G. Englebert, de toutes les informations qu'il nous a généreusement fournies depuis tant d'années sur des centaines de personnages qui ont tissé tant de liens entre la Belgique et l'Autriche !
- [41] Collection V. Capron (revoiy. note 37). Celui-ci, et je l'en remercie, a bien voulu me fournir les photocopies de tous ces documents signés de Blondeel. Quand j'ai rédigé la notice de ce diplomate, tant dans la *Biographie nationale de Belgique* (31, suppl. 3, colonnes 93-96, Bruxelles, 1961) que dans la *Biographie belge d'Outre-Mer*, (6, Bruxelles, 1967), après en avoir traité plus longuement dans DUCHESNE, A., A la recherche d'une colonie belge...., déjà cité, pp. 41-71, cette correspondance était encore inconnue de tous, oubliée qu'elle était depuis un demi siècle dans le grenier ou les caves d'un château du Hainaut !
- [42] Collection V. Capron.
- [43] C. VARFIS, que je remercie ici de ses explications, cite (dans sa plaquette de 92 pages, publiée à Athènes en 1987) Rhodes aux pp. 13 (avant-propos), 18, 21, 47, 65, etc.
- [44] La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'Études. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, 1976.
- [45] Le dossier biographique de ce diplomate — qui signait souvent ses rapports du seul nom R. Grimberghe, — est conservé aux archives du Ministère des Affaires étrangères (Bruxelles). Quelques dépêches signées de lui à Constantinople se trouvent aux archives du Palais royal à Bruxelles, doss. Cabinet de Léopold II, doc. 139.
- [46] Collection J.-M. Pingot à Mons. Les documents qui la composent constituent en quelque sorte un complément — avec origine commune — du fonds, beaucoup plus important, que possède M. V. Capron. Contrairement à ce que raconta la presse — en particulier A. Desambre dans l'hebdomadaire bruxellois *Pourquoi Pas ?* du 3 mars 1988, — après que M. Pingot eût rendu public l'ensemble des documents en sa possession, il n'est pas exact que Léopold II chercha à payer l'acquisition des «îles grecques» au moyen de «quelques cadeaux et notamment d'une épée enrichie de pierres précieuses».
- [47] GREINDL, L. Léopold II a envisagé l'achat de Chypre, déjà cité. Cet auteur, qui a renoncé à poursuivre des travaux historiques, a bénéficié de l'énorme documentation de l'éminent diplomate que fut son ancêtre, le comte Jules Greindl (1835-1917). Citons

de lui, parce que resté inédit, l'important tome d'annexes au mémoire, publié par lui : GREINDL, L. 1962. A la recherche d'un État indépendant : Léopold II et les Philippines (1869-1875) (Acad. r. Sci. Outre-Mer). De la tentative du côté des îles grecques, L. GREINDL a traité brièvement dans son article déjà cité des Cahiers léopoldiens, pp. 52-56. Nous y apprenons que, le 21 décembre 1876, Jules Greindl, à peine installé comme secrétaire de l'Association Internationale Africaine (née de la Conférence de Géographie de Bruxelles dont question plus haut), remit à Léopold II un rapport sur la prise à ferme — par une Société à fonder dans ce but, — de l'administration des quatre îles : Chio, Chypre, Mytilène et Rhodes. C. Varfis, dans la brochure en langue grecque dont nous avons parlé aux notes 37 et 39, évoque également ce projet de Léopold II en 1876.

[48] PAQUAY, J. 1984. Rhodes, première capitale européenne..., *op. cit.*, p. 31 et ss.

DISCUSSION

P. Raucq. — Les Juifs (d'origine espagnole et, jusqu'en 1960, de nationalité italienne) de Rhodes et du Dodécanèse ont rempli une fonction notable dans le développement du bassin du Congo après le rattachement de leurs îles à la Grèce : ils contrôlaient une partie importante du commerce de traite ou de détail, notamment au Kasai, où ils n'étaient guère concurrencés par les autres groupes immigrés (Portugais, Grecs par exemple). Il serait intéressant, si cela n'a pas été fait, de réaliser une étude sur leur implantation et sur leur rôle dans le commerce et divers trafics pendant et après la période coloniale.

A. Duchesne. — L'histoire et la situation des Juifs de Rhodes ont particulièrement intéressé les membres du Comité de recherches historiques «L'Europe des Chevaliers» qui étudie, dans le cadre du Mouvement de la Retraite active, les relations qui se nouèrent entre nos provinces et Rhodes, au moyen âge.

Je vous livre ci-après les résultats des recherches menées à propos des Juifs de Rhodes par cette équipe, qui travaille sous ma houlette.

La communauté juive de Rhodes est très ancienne puisqu'il semble que l'apôtre saint Paul soit venu lui-même prêcher le christianisme au premier siècle.

A la fin du xv^e siècle, cette population juive s'est accrue par l'arrivée de Juifs chassés d'Espagne. Ces Juifs sépharades parlaient du reste le «*latino*», un patois espagnol, qui devint la langue de l'ensemble de la communauté juive de Rhodes. Cette dernière vécut de façon relativement prospère puisque de nombreuses activités commerciales, économiques et artisanales lui incombèrent.

En 1912, l'Italie conquiert les îles du Dodécanèse — et par conséquent Rhodes — qui étaient sous l'autorité turque. L'Italie imposa sa langue, entreprit la reconstruction de la vieille ville militaire de Rhodes et progressivement toute la population de l'île reçut un passeport italien.

Dès 1938, en raison de l'affermissement du «Pacte d'Acier» entre Mussolini et Hitler, l'existence de la communauté juive de Rhodes devint graduellement plus difficile. Elle commença à subir les brimades de la part des autorités italiennes, mais jusqu'en 1943 — c'est-à-dire au moment de la capitulation de l'Armée italienne —, jamais l'existence de cette communauté ne fut cependant mise en cause.

Sous l'occupation allemande, les choses évoluèrent rapidement et, le 21 juillet 1944, la Gestapo appliqua aux 2000 Juifs qui restaient encore à Rhodes les règles de la solution

anti-juive, de telle sorte que la plupart d'entre eux allèrent périr dans les fours crématoires d'Auschwitz. L'histoire de ce génocide a été racontée par FRANCO, H. M. 1952. Les martyrs juifs de Rhodes et de Cos. Elisabethville, 175 pp.

Quelques rescapés de ce génocide s'installèrent ensuite en Belgique où ils retrouvèrent d'autres Juifs qui avaient réussi à quitter Rhodes avant 1944. D'autres Juifs encore, passés dès 1943 en Turquie, iront rejoindre les Juifs qui étaient déjà au Congo (de nombreux Juifs de Rhodes avaient effectivement déjà répondu aux appels de Léopold II, et d'autres les avaient suivis au lendemain du premier conflit mondial).

Les Juifs rhodiens qui se réfugièrent au Congo furent très bien accueillis par la population belge qui y vivait alors. Tous les coloniaux ont bien connu ces Juifs de Rhodes qui s'occupèrent principalement de commerce avec la population blanche et qui avaient même ouvert une synagogue à Elisabethville. Nombre d'enfants de ces colons rhodiens installés au Congo ont fait leurs études dans notre pays, ont épousé des Belges et acquis la nationalité belge.

À l'heure actuelle, on compte trois centaines de Rhodiens de religion juive en Belgique. Comme tous les anciens coloniaux, ces Rhodiens avaient pris l'habitude d'investir chez nous et ont donc contribué à la prospérité économique de notre pays pendant les années 60.

En revanche, la colonie juive de Rhodes ne comprend actuellement que quelques familles. Après la guerre, la population juive n'a pas pu se réinstaller à Rhodes parce qu'une décision du Gouvernement grec prévoyait que, seuls, les porteurs de passeports étrangers nés dans l'île qui étaient orthodoxes, pouvaient obtenir la nationalité grecque.

Histoire des relations de l'Homme avec le reste du Monde vivant *

par

J.-P. HARROY **

MOTS-CLÉS. — Conservation de la Nature ; Environnement ; Homme ; Révolution néolithique.

RÉSUMÉ. — Sont passés en revue, tout au long de l'Histoire, pour les régions qui furent ou sont encore «en développement», les comportements de l'Homme envers son environnement naturel, depuis les hordes nomades du paléolithique jusqu'aux sociétés intertropicales contemporaines qui, depuis un demi-siècle, ont abîmé et souvent saccagé les ressources naturelles dont elles vivent. L'accent est mis sur le caractère délibérément ménager de ces ressources que présentaient les prélèvements des collectivités archaïques, puis sur un fléchissement progressif de cette attitude de sagesse pendant l'Antiquité et le Moyen Age, avec, çà et là, l'apparition d'appauvrissements devenant perceptibles. Ces «nuisances» allèrent encore s'accroissant au fil des deux révolutions industrielles successives, pour revêtir, à la fin du XX^e siècle un degré de gravité susceptible de mettre en péril la possibilité de beaucoup de communautés, surtout africaines, d'en encore se nourrir décemment.

SAMENVATTING. — *Geschiedenis van de relaties van de Mens met zijn levende omgeving.* — Doorheen de geschiedenis wordt, voor de gebieden die «in ontwikkeling» waren of nog zijn, een overzicht gegeven van de gedragslijn van de Mens ten overstaan van zijn natuurlijk milieu, vanaf de nomadenhorden uit het Paleolithicum tot de hedendaagse intertropische gemeenschappen die sedert een halve eeuw de natuurlijke bronnen, waarvan zij afhankelijk zijn, hebben beschadigd en vaak vernield. De nadruk wordt gelegd op het weloverwogen huishoudelijke karakter van deze bronnen waarvan de verbruikte hoeveelheden door de archaïsche gemeenschappen een bewijs zijn. Daarna wordt het accent gelegd op een progressieve afname van deze wijze gedragslijn in de loop van de Oudheid en de Middeleeuwen met, hier en daar, het opkomende verarmingsverschijnsel. Deze «schadelijke verschijnselen» werden mettertijd groter gedurende de twee opeenvolgende industriële revoluties, om op het einde van de XX^e eeuw zo'n omvang aan te nemen dat het gevaar dreigt dat vele gemeenschappen, vooral Afrikaanse, zich niet meer op degelijke wijze kunnen voeden.

SUMMARY. — *History of the relationship of Man with the rest of the living world.* — For those regions which were or still are «developing», we review, for the whole of history, the behaviour

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 19 avril 1988. — Elle reprend, avec l'assentiment des autorités universitaires anversoises, l'essentiel d'un texte présenté le 12 mai 1987 à un colloque à l'Universitaire Instelling Antwerpen (U.I.A.).

** Membre titulaire honoraire de l'Académie ; avenue des Scarabées 9, B-1050 Bruxelles (Belgique).

of man towards his natural environment, from the nomadic hordes of the Paleolithic up to contemporary tropical societies which have now for half a century damaged and often wrecked the natural resources on which they live. The accent is put on the deliberately domestic nature of these resources found in the samples of archaic collectivities, then a progressive changing of this attitude of wisdom during Antiquity and the Middle Ages with, here and there the appearance of impoverishment becoming perceptible. These harmful phenomena were to continue, becoming more marked, during the two successive industrial revolutions, to become, at the end of the twentieth century, so grave as to put into peril the possibility for many communities, especially African, to feed themselves decently.

*
* *

En sa qualité d'être vivant, l'Homme a la faculté de se reproduire de même que l'obligation de sans cesse remplacer, en prélevant dans son environnement naturel, les cellules usées ou détruites de son organisme.

Animal supérieur à sang chaud, doué de l'intelligence, de la parole et relativement très mobile, il consomme quotidiennement beaucoup d'énergie, davantage, proportionnellement à sa taille, que la plupart des autres êtres vivants.

Par ailleurs, animal, donc privé du bénéfice de la fonction chlorophyllienne, il lui est refusé de pouvoir capter lui-même cette énergie au départ du rayonnement solaire. Et il en est ainsi condamné à vivre en prédateur, et en sérieux prédateur du règne végétal et du règne animal.

C'est cette obligation qui lui est faite de se comporter à son égard en prédateur qui, depuis qu'homme il y a, *Homo habilis* et *Homo faber* ont constitué pendant des millénaires le facteur dominant qui réglait ses relations avec le reste du monde vivant.

Prédateur simple, c'est-à-dire collecteur, chasseur et pêcheur, l'Homme l'est resté pendant plusieurs millions d'années, jusqu'il y a environ dix mille ans, jusqu'à la fin du paléolithique. Tout au plus, à la fin de cette immense période pourrait-on, au titre de relations autres que celles de prédateur à proie, évoquer un commensalisme naissant avec une, voire deux espèces de mammifères qui, attirées par ses détritiques, recherchaient sa présence : le chien principalement et, à moindre titre, le cochon.

Puis vint le bouleversement qui ouvrit l'ère du néolithique : la domestication de certaines plantes et de certains animaux, l'agriculture et l'élevage. Ces activités nouvelles renforcèrent la subdivision que l'Homme avait déjà établie des espèces vivantes en utiles, indifférentes et nuisibles. Parmi ces dernières, les nuisibles, il ajoutait désormais aux espèces qui le considéraient, lui, comme une proie, toutes celles qui s'en prenaient à ses animaux domestiques et à ses plantes cultivées. Et, en sens inverse, au bénéfice de certaines espèces utiles, voire d'écosystèmes entiers comme la forêt, il renforçait ou créait de premières manifestations de divinisation.

D'autre part, les objectifs de ses activités de domestication s'élargirent progressivement, dépassant son souci de prédateur désireux d'avoir toujours à sa portée des sources ou réserves de nourriture. Et il rechercha ainsi parmi ses commensaux domestiques la matière première pour des vêtements (peaux, textiles), pour des outils, ustensiles, armes, etc., voire remèdes aux maladies, de même que des services

économiseurs d'énergie humaine : bêtes de selle, de bât, de trait, avec au chapitre qui nous intéresse des relations, le développement de l'amitié du cavalier pour son cheval, du chasseur ou du berger pour son chien.

Ma communication de cet après-midi portera sur trois périodes. La première correspondra à l'apparement interminable aurore de l'humanité, au cours de laquelle, depuis l'ère des Australopithèques d'il y a plus de deux millions d'années jusqu'au cours du Néolithique, l'organisation socio-politique des collectivités humaines s'est invariablement — sauf rarissimes exceptions — limitée au nomadisme, puis au semi-nomadisme, de la horde ne dépassant que rarement la centaine de membres.

Après quoi, la deuxième période vit l'apparition de grands ensembles politiques, du sédentarisme, des relations nouvelles entre l'Homme et la Nature : elle s'étend de l'Antiquité à la première moitié du siècle dernier.

Enfin, la troisième et dernière de ces trois périodes, c'est la nôtre, celle du Temps du Changement, celle de l'exponentielle et des bouleversements de l'environnement.

J'ai déjà laissé entendre à quoi correspond ma vision personnelle du principe-clé qui a pendant des milliers de millénaires — et je le répète : des milliers de millénaires — régi les relations des premiers hommes de la planète avec l'environnement que constituaient pour eux le monde inanimé, les phénomènes naturels et surtout le cycle de l'eau douce, et enfin le reste du monde vivant.

Deux réactions envers cet environnement dominaient chez eux : la crainte, et une reconnaissance mêlée de respect.

J'y ajouterai maintenant, d'entrée de jeu, une troisième considération à mes yeux essentielle et, d'ailleurs, partiellement corollaire des deux précédentes : c'est que, réduit au parasitisme presque pur, l'Homme préhistorique se rendait compte ou, du moins, se comportait comme s'il se rendait compte de ce que lui et ses compagnons de horde tiraient leur subsistance, donc leur survie, de la consommation de ressources naturelles, en majorité comestibles, fondamentalement renouvelables provenant du territoire auquel il avait un accès assuré.

Cette survie dépendait donc du maintien à niveau constant de cette renouvelabilité de ces ressources : plantes qui repoussaient, animaux qui se reproduisaient. A aucun prix ne pouvait être toléré l'épuisement de ces ressources par surconsommation.

D'où, avec clairvoyance ou par pressentiment appuyé d'empirisme, les têtes sages du groupe avaient peu à peu dégagé des règles d'utilisation des ressources, essentiellement des limitations de prélèvements. Et ces règles, à défaut de pouvoir les faire spontanément respecter par les membres de leur horde parce que ceux-ci en auraient compris la nécessité, ils les leur imposaient par la voie de la coutume, de prescrits religieux, de tabous de diverses natures.

Et la philosophie profonde de ce comportement d'austérité de rencontrer dès leur plus lointaine origine les principes théoriques qu'a énoncés il y a quelques décennies pour les sociétés primitives contemporaines l'économiste français René Gendarme. Pour ce dernier, en effet, la survie d'un tel groupe enfermé dans une économie primitive repose sur le maintien volontariste en équilibre de trois rapports de base

bien définis et qui se lisent : populations/ressources, besoins/ressources et techniques/ressources.

Le dénominateur est fonction de la fécondité de la ressource et de l'étendue du territoire sur lequel le groupe peut l'utiliser en exclusivité. Ce facteur dénominateur une fois fixé quantitativement et qualitativement, il faut alors, pour que cette qualité ne diminue pas, que soient maintenus à des taux minimum les trois numérateurs : chiffre de la population, hauteur des besoins et performance des techniques de prélèvement.

Pour un périmètre déterminé de ressources naturelles, à défendre, en conséquence, contre des intrus, il faut ainsi s'interdire des excès de consommation par surnombre des convives au banquet de Malthus, ou des abus de prélèvement que déterminerait la satisfaction de besoins excessifs de bien-être et que permettraient l'invention et l'adoption de techniques trop perfectionnées.

Puisque les collectivités humaines ont finalement traversé sans disparaître — sauf exceptions locales qui nous sont inconnues — un très gros millier de millénaires de la fin du Tertiaire et les quelque deux mille millénaires du Pléistocène, il faut bien admettre qu'elles doivent forcément avoir respecté les prescrits de René Gendarme. Elles ont dû, et l'observation des dernières sociétés primitives actuelles de le confirmer, accepter comme un «must», ressenti peut-être avec résignation mais probablement même non ressenti, de mener une vie frugale, de satisfaire un minimum de besoins non vitaux améliorant le niveau de vie, et de maintenir leurs techniques de prélèvement à un stade très rudimentaire.

Mais le plus important des facteurs qu'elles avaient à surveiller soigneusement correspondait évidemment au premier numérateur des rapports de Gendarme, le facteur démographique, le nombre de bouches à nourrir de la horde. A nouveau, les collectivités primitives encore observables aujourd'hui, ou observées depuis un siècle, donnent incontestablement encore l'image de comportements traditionnels visant à une limitation de la démographie. Je vous les rappelle rapidement (je vous en ai déjà parlé) : l'infanticide, surtout des filles, l'exposition des enfants à la naissance, l'élimination des jumeaux, les sacrifices humains, le meurtre rituel, le mariage tardif, les tabous sexuels, parfois l'instauration d'un régime de dot élevée, l'élimination des vieillards devenus bouches inutiles, notamment par la bien connue montée au cocotier. Et à ces techniques de contrôle démographique, intervenant surtout lorsqu'un essaimage s'avérait impossible faute d'espace disponible, s'ajoutaient alors les effets d'une mortalité naturelle élevée et aussi ceux des fréquentes guerres intertribales, assorties ou non d'anthropophagie.

Enfin, phénomène peut-être le plus significatif pour notre propos d'aujourd'hui, les sociétés primitives récentes et, probablement, avant elles, leurs aïeules du Pléistocène, ont également marqué une nette propension à respecter des mesures de conservation de certaines espèces vivantes, observant des tabous, des interruptions saisonnières de la chasse, l'interdiction de la pêche dans les frayères, épargnant les femelles gravides et les jeunes, vénérant la forêt qui les abrite et les nourrit, ne

touchant pas à certaines espèces d'arbres, érigeant même parfois l'un ou l'autre «bois sacré».

En conclusion de l'examen de cette immense période de nomadisme collecteur-chasseur, puis de celle, beaucoup plus courte, mais de plusieurs millénaires quand même, du semi-nomadisme agricole et pastoral, je vous propose donc de retenir le profil : équilibre respecté avec le reste du monde vivant, et probablement conscience collective de la nécessité d'assurer la pérennité de cet équilibre par des pratiques traditionnelles d'austérité, des tabous, des limitations délibérées de prélèvements parmi les ressources.

Au fil du Néolithique étaient apparues de premières modifications, très localisées, infligées par l'Homme à son environnement naturel. Elles étaient le résultat de défrichements de couverts boisés pour l'installation de ses éphémères cultures et de ses pâtures. Et parfois elles persistaient, le recours systématique entre les Tropiques à la pratique des feux courants empêchant ces clairières de se refermer spontanément.

Mais ces premiers «appauvrissements» de ressources naturelles dus à l'action anthropique sont restés insignifiants aussi longtemps qu'ils s'inscrivaient dans une économie semi-nomade. Et il a fallu la généralisation progressive, principalement pendant la période protohistorique, de plages de sédentarisation pour que commencent à être perçues des aggravations, parfois sérieuses, de ces appauvrissements.

Ceux qui risquent de situer dans le temps ces amorces, puis ces extensions de sédentarisation ne peuvent, on le conçoit, que rester dans le vague. En restreignant, puis supprimant les déplacements de ses acteurs, l'agriculture au sens large engendra le village, puis des bourgades, d'abord peu reliées politiquement entre elles. Puis se créèrent des entités politiques de plus en plus vastes, où le commerce jouait un rôle croissant en importance, où s'accroissaient les centralisations des pouvoirs, avec naissance de cités. Il s'ensuivit la division du travail, le loisir social permettant l'éclosion des sciences, du droit, de la culture, en un mot, des civilisations.

La grande plaine limoneuse construite par le fleuve Jaune figure probablement parmi les premiers sièges de ces phénomènes. Des civilisations agricoles et patriarcales semblent s'y être développées dès le IV^e millénaire av. J.-C. Des princes sages et érudits laissèrent des souvenirs au III^e millénaire et une première dynastie chinoise historique, les Chang, se situe autour de l'an 2000 av. J.-C.

En Inde, aussi, on parle de cités dès le début de la protohistoire, vers 2500 av. J.-C. Mais c'est probablement encore quelques siècles plus tôt qu'il faut placer des sédentarisation semblables en Mésopotamie, où, dès 3500 av. J.-C., vinrent se fixer des Sumériens et des Sémites, chassés du nord et de l'est par le dessèchement des plateaux qui avait suivi la dernière résorption glaciaire deux mille ans plus tôt. Ils étaient attirés par l'émergence de vallées fertiles dans les bassins du Tigre et de l'Euphrate. De son côté, la Perse fournit matière à constatations semblables dès le début du II^e millénaire av. J.-C.

Sur le «présent du Nil» que constitue l'Égypte, l'agriculture sédentaire permit la centralisation politique dès le IV^e millénaire, où certains auteurs situent déjà une

première unification avec deux royaumes de Haute et Basse Egypte, avec de grandes cités, avec disparition de la végétation riveraine originelle remplacée par des champs irrigués, avec modification concomitante de la faune sauvage ancienne, parfois détruite par élimination de son habitat, parfois protégée par des prescrits religieux comme l'indiquent les nombreuses momies d'animaux sauvages que l'on a retrouvées. Sur ce dernier thème, évoquons que notre compatriote Thierry Robyns de Schneidauer a préparé une vaste monographie sous son éclairage personnel de protecteur de la Nature. En Egypte, le lotus et le papyrus étaient également honorés dans cette prestigieuse civilisation qui déborda largement les rives du Nil par la navigation en Méditerranée, et même au-delà, de ses navires de guerre et de commerce.

Et nous voici amenés aux thalassocraties méditerranéennes, à celle des Phéniciens, à celle de la Mer Égée, de la Crète au II^e millénaire, puis des Mycéniens de la Grèce péninsulaire.

Qui dit thalassocratie dit navigation et donc de sérieux déboisements pour construire des navires, et aussi des colonisations avec défrichements et introductions d'animaux domestiques, la chèvre essentiellement en Méditerranée, où elle fit tant de dégâts. La littérature antique cite ces surexploitations, notamment la disparition de presque tout le couvert boisé de l'Attique dès le siècle de Périclès.

Rome accentua encore ces appauvrissements, déboisant les Appenins de sa péninsule, répandant dans tout le bassin de *Mare nostrum* les altérations de milieu naturel dont Pline décrit l'importance et la gravité. Pour la faune sauvage, ce dernier évoque aussi des appauvrissements, faisant notamment allusion aux battues visant à approvisionner les stades en bêtes fauves. C'est vers cette époque que doit se placer la disparition définitive du lion d'Europe.

Des évolutions analogues du nomadisme vers la sédentarisation sont à relever également au Mexique, où le premier homme connu, celui de Tepaxpan, vivait de la chasse et domestiquait le chien dix mille ans avant notre ère. Dès le III^e millénaire apparaissaient le maïs et l'élevage du dindon. Le nord du Mexique resta longtemps nomade, tandis que, sous une civilisation olmèque, le sud, par contre, se sédentarisait, menant lentement vers les civilisations Maya où, plus tard, des disparitions soudaines d'entités politiques importantes sont attribuées à des surexploitations agricoles génératrices d'érosion et d'aridification.

Enfin, le Pérou connut une civilisation Huaca Prieta 1500 ans avant notre ère, puis l'occupation de la vallée de Cuzco avec cités importantes dès 1200 av. J.-C.

Le Moyen Age européen a été considéré à tort ou à raison comme une succession de sept ou huit siècles de moindre éclat, sinon d'obscurantisme parce que parmi des régions déjà majoritaires où la sédentarisation se généralisait, où de premières concentrations politiques s'opéraient, mais où le développement économique était faible et où les foyers de culture s'étaient souvent réfugiés dans des monastères, on ne voyait briller que de rares collectivités-phares.

Le commerce Europe-Asie était pourtant déjà actif. Byzance, Alexandrie et, après la naissance de l'Islam, quelques cités du Proche-Orient abritaient des foyers de

culture remarquables, mais ceux-ci ne rayonnaient que faiblement vers l'Europe. Il n'empêche que ce long Moyen Age n'a pas manqué d'apporter son lot important de modifications nouvelles aux relations des populations européennes avec leur environnement naturel.

En acceptant les risques de toute généralisation, on peut avancer que ces siècles médiévaux ont été marqués en Europe par une avance générale lente mais continue, des occupations humaines. Malgré les épidémies et les guerres, la démographie augmentait. Partout se multipliaient les défrichements des couverts végétaux naturels, surtout forestiers, consécutifs aux extensions de l'agriculture et de l'élevage, de même que les abattages d'arbres destinés à alimenter (pensons à la Forêt charbonnière de Belgique) des besoins sans cesse croissants de bois d'œuvre et de combustible. Parfois, pour ralentir ces déboisements qui commençaient à effrayer, de tout premiers règlements ou services forestiers étaient çà et là créés.

La chasse et la pêche restaient une source appréciable de protéines et de graisses pour les populations, rurales surtout, mais la chasse constituait souvent l'unique passe-temps de l'aristocratie. Face au rétrécissement général, sous l'action des défricheurs, des aires giboyennes où ces plaisirs cynégétiques restaient possibles, les nobles s'en réservèrent l'exclusivité. Le chasseur populaire devint un braconnier, auquel il arrivait alors souvent de tuer ou capturer sans distinction tout ce qui passait à sa portée. On était loin des tabous de chasse des sociétés primitives.

On situera ensuite au xv^e siècle — nos livres scolaires choisissent la chute de l'Empire romain d'Orient en 1453 comme date marquant la fin du Moyen Age — le début d'une dernière phase de quatre siècles terminant ma deuxième période arbitraire, celle joignant l'interminable préhistoire à la tornade qui nous a atteints au milieu du siècle dernier.

Ces quatre siècles se caractériseront par un renforcement général, et l'on peut déjà parler de sensible aggravation, de tous les phénomènes que nous venons d'évoquer et par l'apparition de certains autres. Nos jalons y sont, en effet, l'élan culturel de la Renaissance coïncidant avec la prospérité extraordinaire de grandes cités, notamment italiennes, une nouvelle expansion démographique, la structuration progressive des grands États de l'Europe, la première révolution industrielle, la première grande vague de colonisation outre-mer.

Pendant cette phase, les relations de l'Homme européen avec le reste du monde vivant continuent à s'aggraver plus quantitativement que qualitativement. Ses défrichements et déboisements poursuivent leur extension en tache d'huile. Mais, plus que par un perfectionnement, pourtant déjà réel, de ses techniques d'exploitation, ces empiètements ininterrompus résultent essentiellement d'un besoin sans cesse accru de place pour ses occupations agricoles et urbaines, et par une demande chaque année plus exigeante de bois-matériau et de bois-combustible, en liaison notamment avec la première révolution industrielle.

Et c'est ainsi que (je cite Jean Dorst) en 1715 déjà il fut proposé au Roi de France de limiter le nombre des forges pour ménager les forêts et leur faune.

La faune sauvage, en effet, ne cesse de son côté de pâtir davantage de la disparition de ses habitats, combinée à des actions simultanées de chasseurs-consommateurs et de chasseurs défenseurs des cultures et des troupeaux. C'est l'heure de la raréfaction de plus en plus générale des ours et des loups.

C'est pendant ces siècles que sont déplorées les premières importantes disparitions définitives d'espèces animales. En Europe, le dernier auroch meurt en 1627, au grand désespoir des princes polonais. Célébrité, le Dronte ou Dodo, gros oiseau de l'île de la Réunion, s'éteint en 1680. A la fin du XVIII^e siècle est déjà enregistrée la disparition de l'hippopotame bleu d'Afrique du Sud. Selon Jean Dorst, une dizaine d'espèces ou sous-espèces d'oiseaux se sont éteintes avant 1700, une vingtaine au XVIII^e siècle, autant de 1800 à 1850, une cinquantaine entre 1850 et 1900. Anecdote personnelle : un ami italien m'a montré au Musée des Offices à Florence un grand tableau Renaissance où l'on reconnaît parfaitement un francolin, oiseau à la chair si délicate qu'il franchissait librement l'octroi des cités, d'où son nom de francolino. L'espèce avait totalement disparu de Toscane à la fin du XVIII^e siècle. J'ai assisté vers 1955 à sa réintroduction par mon ami, au départ de couples amenés du Pakistan. La réussite est complète.

A l'échelle planétaire, la phase sous revue 1450-1850 fut surtout marquée par la violence de la poussée coloniale européenne vers l'Amérique et l'Asie. Les traits principaux vous en sont connus.

L'Amérique centrale et méridionale vit les Espagnols détruire les Empires Inca et Aztèque, massacrer et surtout asservir les populations amérindiennes autochtones, saccager leurs régimes fonciers communautaires, imposer, souvent au nom du Christ, un abandon quasi total de leurs réactions traditionnelles de conservation de leur environnement naturel.

Un peu plus tard, c'est en Amérique du Nord que le colonisateur conquérant anglo-saxon, et accessoirement français, refoula ou détruisit les tribus indiennes, mettant aussitôt «en valeur», selon ses critères personnels du moment, les vastes territoires qu'ainsi il s'appropriait. La forêt naturelle en fut victime dans des proportions et à un rythme effarants. C'est à leur spectacle que Chateaubriand écrivit vers 1797 que «les forêts précèdent les hommes et le désert les suit». Entre le Mississippi et la Côte Est, on avait alors dénombré 170 millions d'hectares boisés, dont les trois-quarts furent rasés en quelques décennies, et dont il ne reste plus que huit aujourd'hui.

La faune sauvage ne fut pas mieux traitée. Chacun pense aussitôt aux immenses troupeaux de bisons des grandes plaines, qui furent massacrés par jeu ou pour affamer les Indiens (Buffalo Bill), surtout en fin de période : 1830. Aux U.S.A., on a longtemps vu circuler une pièce de cinq cents — le nickel — portant sur une face l'effigie d'un bison et sur l'autre une tête d'Indien. Aujourd'hui, désormais protégés, l'un et l'autre survivent, mais dans des réserves.

L'Asie connut une autre forme de colonisation. La plupart de ses entités politiques perdirent partiellement ou presque totalement leur indépendance, et se

virent contraintes, sous administration indirecte, à intensifier des productions de denrées destinées à l'Europe. Mais pour les relations entre les collectivités humaines de ces régions et leur environnement naturel, le résultat final fut très comparable à ce qu'avait subi le continent américain : développements agricoles brutaux responsables de déboisements inconsidérés, souvent à répéter pour cause d'érosion et de ruptures d'anciens équilibres hydrologiques, intensification démesurée de la chasse par ouverture de nouveaux marchés à la viande ou à des trophées, et par perfectionnement de l'armement des chasseurs. En Asie aussi, des espèces disparurent, de grands troupeaux de gibier furent soit détruits soit réduits à quelques dernières hardes peureuses, telle l'antilope saiga des steppes sibériennes.

Parfois, c'est le cas de la Chine, du Siam, et, plus tard, pour l'Afrique, de l'Abyssinie, l'indépendance politique nationale de certains pays était bien théoriquement maintenue, mais, dans leurs capitales, des représentants officiels ou privés de certains états européens, protégés de l'extérieur par leur gouvernement, y avaient acquis de tels moyens de pression sur les autorités locales légitimes — le Souverain — qu'il leur était devenu possible d'amener ces dernières à accepter, apparemment librement, de provoquer sur leur sol, au prix souvent d'un dur travail forcé imposé à leurs habitants et toujours au détriment de leur capital ressources naturelles, de substantielles majorations de productions de denrées bonnes à être exportées vers l'Europe.

Enfin, il faut encore rappeler qu'à l'exception de ses plages méditerranéennes, de son extrême sud et d'une série d'enclaves côtières, l'Afrique était encore avant 1850 restée en grande partie en dehors de cette emprise coloniale européenne. En de vastes zones, de l'intérieur du continent, surtout boisées, ses collectivités humaines continuaient à vivre dans des conditions rappelant fort celles des hordes semi-nomades de la préhistoire.

Mais ce décalage chronologique de leur entrée dans l'ère des surexploitations de l'environnement ne doit pas faire oublier l'effroyable tribut que nombre de ces populations africaines payèrent à la colonisation « première vague », par l'instauration de l'odieux régime de la traite des esclaves. On pourrait presque ici parler d'une relation exceptionnelle de certains hommes avec leurs semblables qu'ils rejetaient monstrueusement, par la force, en dehors du cadre de l'Humanité pour les reléguer dans celui du « reste du monde vivant ».

Et ici se termine le survol des quelques millénaires de notre deuxième période, celle où progressivement fut oubliée la sage règle d'or des primitifs : « exploiter sans jamais surexploiter... ».

Le progrès des connaissances et des techniques, combiné à la soif de puissance politique et de richesses matérielles, avait conduit les maîtres du jeu à assimiler sans nuances développement ou croissance à amélioration indiscutable du sort de l'Homme.

Roger Bacon au milieu du XIII^e siècle, immédiatement après les appels de Saint François d'Assise, écrivait bien que l'Homme ne devait pas espérer pouvoir être servi

par la Nature s'il ne lui obéissait : *nisi parendo...* Mais les millénaires que nous venons de parcourir ont partout fait fi de cette exhortation, comme si les ressources naturelles étaient inépuisables. On n'éprouvait ni crainte ni scrupule à surexploiter. Sous le couvert de la Bible, malgré Saint François, on se tranquillisait la conscience en répétant que Dieu avait créé tout le reste du monde, et donc du monde vivant, au bénéfice et au service de l'Homme, lequel en dispose en totale liberté.

On était fier de «dompter» la nature, de la «maîtriser». Et quand une zone exploitée apparaissait épuisée, on partait plus loin, voire très loin, pour en coloniser une autre...

Et nous voici parvenus à la tranche d'humanité longue d'un siècle presque et demi, dont nous vivons actuellement les redoutables retombées. Je rappelle que je scinde encore cette troisième période en deux tronçons, de 1850 à 1930 et de 1930 à aujourd'hui.

La première phase, celle débutant en 1850 — nous entrons dans un domaine où vos mémoires vont me permettre d'être plus allusif — me paraît se caractériser surtout par la seconde révolution industrielle, pour le Tiers Monde par la seconde vague de colonisation outre-mer, et par l'apparition, à côté d'une continuation accélérée des deux appauvrissements de base du monde vivant (végétal : des déboisements ; animal : des raréfactions des populations de bêtes sauvages) de quelques autres «nuisances» secrétées, dans les pays développés surtout, par l'industrialisation elle-même, et dont il sera logiquement parlé avec détails à l'occasion de la phase postérieure à 1930 : pollution de l'air, de l'eau douce, de la mer, premiers effets fâcheux de l'emploi croissant de produits chimiques, enlaidissement du cadre de vie. Conséquence de ces dégradations, la période 1850-1930 verra aussi poindre de premières manifestations de regret puis de crainte devant ces malfaçons, avec, en prologue, la création de réserves naturelles.

La fin du siècle dernier fut ainsi marquée par le démarrage en force de la seconde révolution industrielle, la généralisation des transports maritimes et terrestres, la poussée de l'urbanisation, la multiplication et le perfectionnement des usines avec leurs besoins en matières premières et leur cortège de problèmes sociaux.

De nouveaux empiètements sur les espaces restés naturels s'avèrent nécessaires. La faune sauvage continua à se raréfier. Et en revanche, le besoin se fit sentir avec de plus en plus d'acuité et d'effets selon les pays, de mieux organiser le développement de la vie rurale, les régimes fonciers, l'exploitation forestière, l'utilisation des eaux douces, la chasse et la pêche aussi.

Les techniques permettant d'exploiter «le reste du monde vivant» ne cessaient de gagner en efficacité. Plus que jamais étaient bien oubliées les réticences traditionnelles de collectivités primitives qui repoussaient volontairement le trop grand perfectionnement de leurs techniques de prélèvement. Les tueries de Buffalo Bill avaient ouvert la voie. L'antique et sportive chasse à la baleine commençait à devenir un simple massacre industriel. L'élimination d'une forêt, même tropicale, devenait progressivement affaire de quelques jours et de quelques dollars. Les charrues

pouvaient labourer plus profond et souvent trop profond. La pêche industrielle devenait facilement overfishing. Bref, désormais, les ressources naturelles approchaient de plus en plus du moment où l'Homme disposerait de la possibilité de les détruire totalement, la survie de ces ressources ne dépendant plus que de sa propre volonté, donc de la sagesse de ses dirigeants et de son esprit de civisme et de discipline.

Le besoin sans cesse accru de nouvelles matières premières, d'origine animale et végétale, mais aussi minérale, fit alors se renforcer la conviction que, puisque des sources de telles substances existaient inutilisées dans de nombreuses régions du monde, il était légitime que les peuples dont l'industrie nationale requérait ces matières aillent les chercher là où elles existaient, ici par une deuxième vague de colonisation, là par des pressions accrues de para-colonialisme. Pour l'Afrique, l'idée de colonisation d'exploitation gagnait du terrain, par rapport aux anciennes formes de colonisation de peuplement, de colonisation de prosélytisme, voire de ces colonisations de pillage pur et simple dont avaient été victimes les Incas et les Aztèques. Et pour se donner bonne conscience, en échange de ces prélèvements de matières premières inutilisées, on apportait la «civilisation», l'alphabétisation, le Christ, le médecin, tous ces bienfaits évidents.

Et ce fut le partage de l'Afrique, avec les retombées sur son capital naturel que vous connaissez, qui, à l'issue de notre phase 1850-1930, avaient déjà atteint des niveaux de gravité tels qu'en 1936 l'Université libre de Bruxelles m'autorisait à entreprendre la préparation de ma thèse de doctorat sur «La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation». Cette thèse a paru en 1944 sous le titre de «Afrique, terre qui meurt». Celle-ci a été accueillie avec autant de sarcasmes que l'article paru le 15 janvier 1946 dans la *Revue coloniale belge* et que j'avais osé titrer : «Coloniser n'est pas piller».

En Amérique latine, les empires coloniaux espagnols et portugais ayant pris fin pendant le premier quart du XIX^e siècle, le phénomène changeait d'étiquette politique, mais guère de conséquences pour l'environnement naturel. Le para-colonialisme imposé à la Chine fut suivi d'un néo-colonialisme imposé aux républiques sud- et centraméricaines, emprise d'exploitation européenne essentiellement, surtout anglaise, mais progressivement nord-américaine, en attendant que le «cash and carry» de 1941 ne déplace toute cette mainmise par investissements interposés de Londres vers New York et Washington.

Ce surcroît de «mise en valeur» systématique et, par endroits, effrénée, continuait, bien sûr, à comporter partout des surexploitations redoutables des ressources naturelles de ces zones souvent fragiles parce qu'intertropicales. Alexander von Humboldt a décrit tout au début du siècle dernier l'exubérante couverture forestière de la Cordillère des Andes en Colombie et Ecuador. Les écologistes modernes sont unanimes à affirmer qu'il eût pleuré à contempler ce que, sur des rampes désormais rongées d'érosion, ces associations étaient devenues déjà en 1930, a fortiori aujourd'hui.

A. von Humboldt nous ramène à Chateaubriand, son contemporain, et à la « mise en valeur » du continent nord-américain, déjà bien amorcée en 1850. Mais mon propos n'est pas maintenant de vous décrire et chiffrer l'aggravation de cet affreux mais parfois aussi héroïque saccage d'environnement par la hache, le feu, le rifle, le rail aussi, mais de vous mener à un autre ordre de réflexion, correspondant aux premières réactions que suscita la vue de ces dévastations des pionniers.

L'année 1850, origine de notre dernière période, correspond à la naissance d'un courant d'opinion aux États-Unis même, alors encore pays en voie de développement, où de bons esprits refusèrent que continuent ces dévastations qu'ils ne considéraient pas tant comme des gaspillages de ressources que comme des enlaidissements de paysages, des enlaidissements de « beautés naturelles ».

L'étincelle jaillit exactement le 19 septembre 1870 dans le Wyoming. Ce fut à l'occasion du fameux Camp Fire de Madison où, sous la présidence du général H. D. Washburn, un groupe de dix-neuf personnes, administrateurs, juristes, naturalistes, hommes d'affaires, proposa de faire du site exceptionnel de la vallée de la rivière Yellowstone un « parc national » — la locution était employée pour la première fois — où tout prélèvement serait interdit et qui serait réservé « for the enjoyment of the people », des générations futures. Le Parc national du Yellowstone fut créé le 1^{er} mars 1872. Il fut suivi de quelques autres aux U.S. (Yosemite, 1890), au Canada (1886) et ailleurs, notons-le, uniquement dans les colonies « en développement », de l'Empire britannique : Australie, 1886, Nouvelle-Zélande, 1894, Afrique du Sud, 1898, Inde, 1908. Cette apparition de la notion de parc national marquait une étape très importante dans les relations entre l'Homme et le reste du monde vivant.

L'Europe, où l'envahissement anthropique des régions naturelles avait été très progressif depuis quelques siècles, ne suivit cet exemple officiel américain que plus tard. A part l'exception des « séries de la réserve biologique et artistique de la Forêt de Fontainebleau » (1853), il fallut attendre la fin du siècle, et encore les premières réalisations vinrent-elles du secteur privé : National Trust britannique, en 1895, Vereeniging tot Behoud van Natuurmonumenten in Nederland (1905), Verein Naturschutzpark E.V. Hamburg/Stuttgart (1909). Au plan officiel, le gouvernement suédois se manifesta le premier, dès 1909, créant en Laponie deux grands parcs nationaux de plus de 150 000 hectares et deux plus petits. Il fut suivi en 1914 par le gouvernement helvétique constituant le parc national de l'Engadine.

Ces deux gouvernements, le dernier surtout, ajoutaient à l'objectif ancien de « conserver » celui très important et, alors tout nouveau, de la recherche scientifique conduite dans des associations soustraites à toute influence perturbatrice de l'Homme. Le statut du parc national suisse était et est resté un modèle de sévérité et d'efficacité dans ce domaine. Il est intéressant de rapporter que pendant les discussions et controverses qui, autour du naturaliste Paul Sarrasin, virent naître en Suisse vers 1912 ces principes de la conservation au service de la recherche, un observateur attentif les suivait de près qui s'appelait Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine. En pleine guerre, ce dernier créait déjà, à Barguzin, le premier des

Zapovedniki russes. Et ceux-ci, sous son impulsion, furent bientôt voués, eux aussi, par la Loi, à la stricte conservation en tant que base de la recherche en matière de maintien de relations harmonieuses entre l'Homme apprenti sorcier et le reste du monde vivant.

Enfin, toujours en Suisse, un premier effort fut tenté, en 1910, par le même Paul Sarrasin, pour amorcer une action internationale en faveur de la Nature. Cet essai, contrecarré par la guerre, aboutit en 1928 à la création à Bruxelles, par l'Union internationale des Sciences biologiques, d'un Office international de Documentation et de Corrélation pour la Protection de la Nature (O.I.P.N.). Vers la même époque, donc avant 1930, apparut aussi l'excellent pionnier, toujours actif aujourd'hui, que constitua le Conseil international pour la Protection des Oiseaux (C.I.P.O.).

Avant 1930, d'autres sanctuaires naturels avaient encore été créés dans les cinq continents. Citons seulement le premier parc national d'Afrique à porter ce nom, créé en 1925, au Kivu, spécialement voué à la protection du gorille de montagne et né d'une volonté que le roi Albert avait ramenée d'une soirée passée en 1919 à l'emplacement du Madison Camp Fire de 1870.

Cette création du Parc National Albert pour la protection particulière de *Gorilla beringei* rappelle que la période sous revue 1850-1930 n'avait certes pas vu se ralentir, au contraire, les menaces que le «développement» faisait de plus en plus lourdement peser sur les règnes vivants. On se souvient que Jean Dorst estimait à 50 le nombre d'espèces d'oiseaux disparues en 1850 et 1900. Il en comptait plus de vingt encore entre 1900 et 1930.

Parmi ces oiseaux exterminés, le plus célèbre est probablement la «tourte» des Indiens ou pigeon migrateur des États-Unis. On le comptait par myriades : deux milliards disait Wilson cité par Greenway. Il fut l'objet d'une chasse, surtout dite «sportive», effrénée. Dès 1870, les grandes colonies de nidification avaient disparu. On en vit encore en liberté en 1899. Le dernier mourut en captivité à Cincinnati le 1^{er} septembre 1914. Il suivait de quatre ans l'extinction de la perruche de Caroline, si répandue dans le sud-est des États-Unis.

Parmi les disparitions de mammifères, par ailleurs, on peut relever, entre bien d'autres, celle, en Afrique australe, du zèbre Quagga en 1875 et du zèbre de Burchell en 1910.

C'est le même Jean Dorst qui, dans son célèbre «Avant que Nature meure» de 1965, a produit quelques chiffres sur la diminution des grandes populations animales pendant notre période. Le pronghorn ou antilocapre, répandu encore en 1850 du Canada jusqu'au Mexique, tombe de 35 millions d'exemplaires en 1850 à quelques centaines de mille en 1922. Le caribou canadien passe selon lui de cent millions d'individus en 1850 à deux millions et demi en 1938. Enfin, il situe à 1880 la fin des grands troupeaux de bison de prairie.

Pour terminer, évoquons encore une autre perturbation écologique ayant commencé à causer des ravages pendant la phase sous revue, la pullulation dans certains écosystèmes d'espèces exotiques amenées volontairement ou involontairement. Des

animaux domestiques, chien, chat, chèvre, introduits dans de nombreuses îles : Antilles, Galapagos, même Nouvelle-Zélande, y sont redevenus sauvages et étouffèrent la faune endémique locale, souvent vulnérable. Il y eut les lapins libérés en Australie en 1892 et devenus une plaie avant la fin du siècle, le rat musqué introduit en Europe Centrale en 1905, l'écureuil gris amené en Angleterre pour sa bonne mine... en 1880, le crabe chinois, transporté accidentellement d'Asie en Europe au début du XX^e siècle, gagna Hambourg en 1912, la Hollande en 1931, la Belgique en 1933, où il cause encore aujourd'hui de graves dégâts en rongant les rives des canaux et des rivières. En matière de végétaux, citons le Figuier de Barbarie, ou *Opuntia*, introduit en Australie en 1839, où il avait envahi en 1920 jusqu'à 24 000 000 ha de terres agricoles et d'élevage, notamment au Queensland surnommé pour cette raison «the lost Province». Heureusement, à cette époque, la connaissance du monde vivant avait déjà fait des progrès et l'on parvint à contrôler l'*Opuntia* par une lutte biologique réussie, grâce à une cochenille amenée des U.S.A., qui avait normalisé la situation en 1930.

*
* *

Et nous voici parvenus à notre dernière phase, débutant en 1930, année où mes yeux se tournaient déjà vers les problèmes qui nous préoccupent en ce moment et auxquels pendant ce demi-siècle j'ai été souvent professionnellement mêlé.

En ce qui concerne l'altération de l'environnement, les principales caractéristiques spécifiques de cette demi-douzaine de décennies me paraissent être : 1° l'explosion technologique en pays développés avec un cortège combien renforcé de «nuisances» de diverses natures ; 2° l'explosion démographique du Tiers Monde avec 3° à mi-période, surtout pour l'Afrique, une seconde vague de décolonisation, suivie de 4° l'accentuation sur de nombreux fronts de la malnutrition, puis de «la Faim dans le Monde», enfin 5° une prise de conscience de plus en plus généralisée de l'aggravation de la situation. Hélas, ma conclusion sera qu'une prise de conscience ne suffit pas. Nous pratiquons comme souvent le «*melliora video, proboque, deteriora sequor...*». Nous parlons beaucoup, nous écrivons tout autant, nous proposons souvent, nous ne décidons que peu, et surtout nous ne mettons réellement en application que beaucoup trop peu de ce que nous prétendons avoir décidé...

J'ai maintenant trois volets à vous présenter : dangers de trop de technologie nouvelle, désastre actuel du Tiers Monde, progrès en matière de prise de conscience et désir de réagir. Tous trois mériteraient une ou plusieurs conférences. Mais vous en savez tous bien assez pour que je puisse m'en tenir à quelques évocations assorties d'incursions dans notre thème : le reste du monde vivant.

Le mot «nuisance» a fait son apparition vers 1970, en même temps qu'une acception nouvelle du mot environnement. La définition de «nuisance» reste ambiguë. Pour moi, l'érosion en Afrique est une nuisance au même titre que le déboisement et la disparition du gibier, même en Europe. Pour d'autres, le terme

doit être réservé à des phénomènes plus directement liés aux effets de l'industrialisation, les pollutions, notamment.

Comme nous l'avions vu, ces nuisances, quelle que soit la signification qu'on leur attache, commençaient à être perçues dès le siècle dernier, voire les siècles derniers : les Embarras de Paris, de Boileau. Et c'est leur dramatique aggravation récente dans des zones de plus en plus étendues et habitées, essentiellement du monde riche mais pas exclusivement, qui va surtout retenir maintenant notre attention.

Les deux vedettes sont la pollution des eaux douces et celle de l'air, suivies de près par celle de la mer. Notre santé, notre confort, notre agrément en sont victimes, au même titre que nos intérêts économiques. Et parmi ces derniers, beaucoup de dommages que nous subissons s'insèrent dans le cadre de nos relations avec le reste du monde vivant. Nos cultures et nos élevages pâtissent à des titres divers de la pollution de l'air, les pluies acides, par exemple, et de la pollution des eaux de surface. Pensons aux poissons morts sur nos cours d'eau. Souvent, ces dommages sont diffus, combinés, difficiles à identifier et donc à chiffrer. Les responsabilités en sont malaisées à déterminer. Tel est le cas presque toujours des ruraux dont les moissons sont intoxiquées ou des éleveurs dont les vaches sont malades, les abeilles détruites. On peut multiplier les exemples : les colombophiles, les pêcheurs à la ligne, les bateliers, les vacanciers, et, en général, tous les consommateurs d'eau douce, qu'ils soient privés, collectifs, industriels, ruraux (abreuvement, irrigation), etc.

Les causes et les effets des pollutions marines ne doivent pas davantage vous être détaillés, où, de nouveau, les victimes, incommodées, malades ou mortes sont nombreuses parmi les organismes servant notre économie : poissons, d'abord, puis crustacés, mollusques comme l'huître et la moule.

Problème tout neuf, ensuite : la pollution nucléaire, dont vous avez des souvenirs récents et pour laquelle un exemple significatif correspond à la disparition en Laponie et au grand Nord canadien de troupeaux entiers de rennes rendus stériles parce que les lichens de leur alimentation sont de trop grands fixateurs de radio-nuclides.

Autre nuisance, jadis peu déplorée, aujourd'hui devenue localement casse-tête, le problème des déchets solides : déchets ménagers, déchets industriels, boues des stations d'épuration d'eau douce. Par habitant, en 1960, on estimait en Belgique une production annuelle totale, trois catégories réunies, de 90 kg. Elle approche de la demi-tonne aujourd'hui. Cette nuisance crée pour nos santés un danger certain, favorisant le développement incontrôlable d'une fraction de monde vivant à laquelle nous avons attribué la dénomination anthropocentrique de vermine.

Le recours considérablement accru dans de nombreux domaines à l'intervention du produit chimique au service de l'Homme (engrais, pesticides, additifs alimentaires, produits pharmaceutiques médicaux ou vétérinaires, produits ménagers, etc.) a également créé des perturbations nouvelles et souvent graves. Pensons au «Silent Spring» de Rachel Carson mais aussi au veau aux hormones, à l'accident du Softenon ou aux colorants cancérigènes. Pour lui-même, l'Homme se montre

relativement soigneux et prudent, mais son attention ou ses scrupules se relâchent lorsque le risque concerne des espèces végétales ou animales.

Aux dégradations anciennes aujourd'hui aggravées : la disparition des couverts naturels et celle de la faune sauvage — y compris désormais poissons, reptiles, batraciens, insectes — la chasse ajoute un aspect nouveau en devenant une forme d'élevage du gibier. Joignons-y encore d'autres nuisances : le bruit, l'extension récente des méfaits des introductions involontaires d'espèces vivantes dites nuisibles : rats musqués, etc. mais aussi virus et bacilles pathogènes, la concentration (élevage des poulets en batteries), l'autoroute où sont écrasés tant d'animaux sauvages, et j'en passe.

Un problème troublant est lié aux dangers qui ont commencé à menacer le potentiel génétique de l'Homme, mais aussi celui des espèces de son environnement animal, voire végétal. Pour l'espèce humaine, la sélection naturelle a perdu de son ancienne efficacité. En 1939, le Manifeste des Généticiens lançait déjà un cri d'alarme, laissant prévoir que peut-être dans un siècle, «la société humaine de nos pays pourrait dépérir au point qu'elle devrait employer toute l'énergie qui lui resterait pour se soigner...». Autour de nous, le nombre des handicapés physiques et mentaux semble augmenter, encore que l'on soit avare en statistiques officielles. Divers facteurs tératogènes nouveaux ou accrus menacent les futures mères. Peut-être des généticiens essaient-ils déjà dans certains pays de produire des hommes conditionnés vers un certain but, par exemple des joueurs de basket-ball de 2,20 m ou davantage ? Et que penser de la nouvelle loi américaine qui permettrait de prendre des brevets de génie génétique protégeant contre l'imitation des manipulations garantissant la fourniture «d'animaux nouveaux sur mesure» (*Le Soir*, 22 avril 1987).

Le drame actuel du Tiers Monde s'inscrit, lui aussi, dans le cadre du dernier demi-siècle. Grâce à davantage de médecine et d'hygiène — ce qui y a malheureusement affaibli la bénéfique sélection naturelle de jadis — la population en a quadruplé en nombre depuis 1910. Lorsque le colonisateur lui a interdit, parce que «barbares», ses modes anciens de contrôle de la démographie, sacrifices humains, exposition des enfants, etc., le primitif s'est incliné de bonne grâce. Jadis, il obéissait docilement à ses cruelles traditions, mais il ne les aimait pas. Peut-être ses sages se disaient-ils que le colonisateur devait avoir ses raisons et ses solutions de rechange qui éviteraient surpopulation et surexploitation des ressources naturelles renouvelables. Il ignorait, le pauvre, que si ses ancêtres y avaient pensé, l'Homme blanc, malheureusement, ne se souciait pas le moins du monde de faire intervenir ces facteurs gênants dans ses raisonnements et ses plans de «croissance». Sous ce rapport, c'était avec fatalisme le «advienne que pourra», ou le «la Science arrangera bien tout ça», quand ce n'était pas le «Dieu y pourvoira» que m'opposent encore bien de mes interlocuteurs du Tiers Monde lorsque je leur révèle ma terreur face à ces exponentielles.

Les effets de cette surpopulation et surexploitation croissantes du monde intertropical, que ne corrige aucune intensification perceptible de ses méthodes culturelles et d'élevage toujours extensives et épuisantes, sont bien connus. Partout, les

dernières forêts reculent, les jachères se raccourcissent, l'érosion gagne, de même que l'aridification et les ruptures d'équilibres hydrologiques. La faune sauvage, sur d'immenses étendues, a cessé d'être une source de protéines comestibles pour devenir chez les vieux un souvenir nostalgique.

L'Afrique, qui en 1930 encore était un océan de vie sauvage parsemé d'îlots d'occupations humaines, est devenue aujourd'hui un océan de cultures souvent maigrichonnes et de pâturages ravagés par l'overstocking, où subsistent, çà et là, quelques derniers îlots — souvent artificiels — de vie sauvage : les parcs nationaux. Partout, à nouveau, la végétation régresse, posant aux populations de tragiques problèmes de bois de feu. Partout, également à nouveau, tant les dirigeants de ces pays que ceux qui, de l'extérieur, affirment vouloir leur venir en aide, se bornent le plus souvent à décrire les processus régressifs, parfois à prédire des catastrophes, au mieux à mettre en œuvre quelques remèdes constituant autant d'emplâtres sur des jambes de bois, mais sans jamais attaquer avec courage les deux racines fondamentales du mal : la surpopulation et les mauvaises structures politiques, dont je vous ai souvent parlé, qui bloquent toute réforme agraire digne de ce nom dans la plupart des pays en voie de développement.

Contre le contrôle des naissances, sauf quelques exceptions comme la Chine ou l'Inde, l'attitude générale est hostile.

Quant à ces «structures oppressives», expression de Paul VI, que Jean-Paul II vient de muer en «structures de péché», et qui entravent l'indispensable intensification de l'agriculture intertropicale, elles sont, comme je vous l'ai aussi fréquemment répété, l'œuvre et la responsabilité presque exclusives des dirigeants du Tiers Monde eux-mêmes, et, comme telles, sujet tabou. J'ai écrit maints textes sur cette «conspiration du silence», sans jamais, d'ailleurs, éveiller d'écho positif. Et pour moi, l'avenir est donc tragiquement sombre dans ces zones où ne cessent d'encore se dégrader, et de plus en plus vite, les associations naturelles vivantes parmi lesquelles et dont vivent ces malheureuses populations.

Le thème pourrait être largement développé. Sur un autre plan, je pourrais évoquer des méfaits ponctuels de l'industrialisation dans certains pays du Tiers Monde, cette industrialisation, œuvre souvent de multinationales, s'y implantant sous la double attraction : «venez, les salaires ici sont dérisoires» et «venez, nous sommes très indulgents en matière de pollution industrielle...».

Un mot doit enfin être dit de certaines réactions que, pendant cette demi-douzaine de décennies, j'ai pu percevoir parmi les collectivités humaines et leurs dirigeants à propos de cette transformation brutale des relations de l'Homme avec le reste du monde vivant.

L'idée de l'utilité de créer de plus en plus de réserves naturelles et de parcs nationaux a continué à faire son chemin sans rencontrer d'obstacles majeurs, sinon l'exiguïté fréquente des derniers espaces disponibles — cas de la Belgique —, des protestations intéressées de populations immédiatement voisines, ou encore des problèmes financiers de gestion.

Un facteur favorable nouveau est heureusement apparu après la dernière guerre, l'essor qui se généralise du grand tourisme, né de la croissance économique dans le nord et de la facilité croissante de se déplacer, même au loin, combinées au désir de s'échapper des grandes villes polluées et bruyantes pour se replonger dans le calme de la Nature sauvage. L'Europe — le Royaume-Uni et l'Allemagne surtout — a multiplié les parcs naturels. Avec ses derniers îlots de grande faune, l'Afrique, depuis deux ou trois décennies, est devenue un haut lieu de tourisme international, avec une multiplication notable du nombre de ses parcs nationaux. On avait un instant craint que les décolonisations des années soixante allaient être néfastes aux sanctuaires naturels laissés par les colonisateurs. Il n'en fut heureusement rien, notamment grâce à cette évidente considération d'ordre touristique.

L'Amérique latine, un instant retardataire en ce domaine, a pris un sérieux départ depuis 1970. L'Amérique du Nord, l'Australie, le Japon, les pays scandinaves, les Pays-Bas restent des modèles du genre. Les pays de l'Est également, à leur manière. Seul le monde musulman, Turquie exceptée, n'a pas suivi le mouvement.

Au milieu de la période se développa aussi une action internationale de plus en plus efficace en faveur de la Protection de la Nature, reprenant l'élan de l'O.I.P.N. de 1928 qu'avaient mis en veilleuse les hostilités de 1939.

En 1948 fut créée à Fontainebleau l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (U.I.P.N.), organisation à statut particulier dont peuvent être membres à la fois des gouvernements et des instances ou organisations non gouvernementales, nationales ou internationales. En 1956, le *P* de Protection devint *C* de Conservation, pour couvrir, au lieu de la notion négative de «protection», celle plus dynamique de gestion rationnelle des ressources naturelles.

Aujourd'hui, l'U.I.C.N. va fêter ses quarante ans, elle compte environ 500 membres, répartis dans 114 états, dont 57 gouvernements. Son influence est considérable. Elle agit comme consultant ou agent d'exécution, non seulement des agences spécialisées des Nations Unies, UNESCO, FAO, etc., mais surtout, depuis 1972, du P.N.U.E., Programme des Nations Unies pour l'Environnement, créé, à Nairobi, après la Conférence de Stockholm. Elle est depuis 1961 étroitement associée avec le W.W.F. mieux placé qu'elle pour réussir des collectes de fonds, avec lequel elle réalise des centaines d'importants projets de conservation sur toute l'étendue de la Planète. Le W.W.F., jusque récemment World Wildlife Fund, vient de devenir le Worldwide Fund for Nature, pour rappeler qu'il ne protège pas seulement le règne animal.

Depuis sa fondation, le W.W.F. a dépensé cinq milliards de francs belges, répartis sur 4000 programmes différents. Il va de soi que je pourrais ici vous parler pendant des heures de ce que sont ces programmes, de ce que sont ceux, très parallèles voire communs, de l'U.I.C.N., de la politique de l'excellent P.N.U.E., de ce que font les Communautés Européennes en plein essor pro-conservation, des activités de l'O.C.D.E., notamment en matière de pollutions trans-frontières, et tant d'autres. Mais il me faut m'en tenir à mes directives de départ : un survol historique.

Dans les pays industrialisés, dont la Belgique, la nécessaire prise de conscience face à l'extension des nuisances a progressé avec une extrême lenteur pour une raison évidente : les auteurs des nuisances, les pollueurs, les surexploiteurs, étaient politiquement forts, tandis que les observateurs des processus régressifs, qui les signalaient et demandaient qu'on les combatte, étaient dépourvus de tout poids politique.

Lors des débuts de nos activités de protecteurs de la Nature, dans les années 1930 (j'ai publié : «Protégeons la Nature, elle nous le rendra» en 1938), il suffisait à nos adversaires de nous tourner en dérision. L'approche scientifique à la base de nos exhortations était niée, souvent dans des rapports bien payés à des universitaires dociles. Notre facteur moteur, disait-on, était uniquement sentimental, sympathique, bien sûr, mais à ne pas prendre au sérieux.

Plus tard, lorsque les retombées se firent plus lourdes, le clan des pollueurs commença à faire pression sur les gouvernements en utilisant, *mezzo voce*, l'argument de poids : si vous réduisez nos profits, ce sera au détriment des taxes que nous vous payons, et aussi de ce «progrès social» qui vous est précieux. On légiféra donc modérément contre les nuisances et l'on appliqua encore moins. Les Cassandre, dont j'étais, restaient prêcher dans le désert. Être politicien *pro-Natura* n'était pas payant. Seuls les naturalistes s'inquiétaient vraiment, approfondissaient leurs recherches, mesures, observations. Certains d'entre eux commençaient à s'intituler écologistes, imités longtemps après par des groupements politiques qui n'hésitèrent pas à fabriquer l'effroyable néologisme «Ecolo»...

Leurs écrits devenaient de sérieuses mises en garde, parfois cris d'alarme. Mais leur poids politique restait inexistant. Et l'opinion publique de lire avec une attention croissante leurs prophéties et exhortations, mais sans pour autant s'émouvoir. Sa réaction, confuse, était : c'est l'affaire du gouvernement ; je ne puis, moi, rien améliorer ; mais la Science va bien tout arranger. Nous avons déjà entendu quelque part cette confiance en la Science. Et la sympathie pour le professeur Tournesol et son filet à papillons gardait son petit air condescendant. Il n'y a pas si longtemps qu'à un cocktail, un ministre me tapait gentiment sur l'épaule en me disant : «alors, mon cher Harroy, on a encore sauvé un papillon» ? Et vous ne me croyez pas si j'ajoute que moins d'une semaine plus tard, à un autre cocktail, un autre ministre récidivait : «... alors, on a encore sauvé un éléphant» ? (textuel).

Un coup de semonce particulièrement bien venu vint alors en 1972 troubler la conspiration du silence avec la publication du célèbre rapport Meadows demandé depuis 1968 par le Club de Rome. J'aime mieux le titre anglais «the Limits of Growth» que sa traduction française «Halte à la Croissance». Repris par Sicco Mansholt aux Communautés européennes convaincues par l'argumentation implacable du rapport, l'appel fut aussitôt combattu à cause de son titre français. Bien que peu suspect de s'opposer au progrès social, le socialiste Mansholt fut publiquement traité de criminel par le communiste Georges Marchais.

Simultanément, tout au début des années septante, d'autres déclarations importantes montraient que l'heure était venue de reconnaître politiquement des vérités, et

de rechercher des solutions plutôt que de continuer à pratiquer la politique de l'autruche. Il y eut le discours du président Nixon, puis du président Pompidou. Il y eut en 1970 la première année européenne de la conservation de la Nature. Il y eut la Conférence de Stockholm en 1972. Et, dans un grand brouhaha, la Belgique osa, ou n'osa pas ne pas supprimer la tenderie en 1971.

Depuis, vous savez la suite : l'adoption du principe du pollueur-payeur, l'exigence française, peut-être bientôt généralisée, du dépôt d'un «rapport d'impact» avant toute grande entreprise pouvant perturber l'environnement. Il y eut multiplication, sous la poussée des Communautés européennes et de l'O.C.D.E., de nouvelles législations théoriquement contraignantes au milieu desquelles notre monde économique navigue avec inquiétude et morosité.

De son côté, la Science porta des efforts accrus vers l'étude du mécanisme des nuisances et leurs effets, tandis que la technique recherchait des moyens efficaces et pas trop coûteux de les combattre. L'enseignement fit une place de plus en plus large au phénomène de la fragilité de l'environnement. Mon Université me permit dès 1963 de professer devant les futurs ingénieurs commerciaux un cours d'«Écologie appliquée à l'Économie». Les media, de leur côté, ont fini par juger le thème digne de figurer dans leurs informations et leurs chroniques. Je rends hommage au journal belge *Le Soir* qui, de 1964 à 1980, ouvrit sa première page à de très nombreux articles qu'il me permit de publier à un moment où ceux-ci étonnaient encore. Le livre de nature, désormais admirablement illustré, s'est partout imposé. La conspiration du silence en pays industrialisé est en grande partie vaincue.

*
* *

Avec d'immenses lacunes — et j'ai déjà été trop long — mon survol historique peut maintenant être considéré comme achevé. Il ne me reste plus qu'à aborder brièvement l'aspect éthique que peuvent présenter ces relations entre l'Homme et le reste du monde vivant.

J'ai déjà effleuré ce délicat sujet à propos des audaces de saint François. Significativement, en septembre 1986, le W.W.F. international a pris le risque d'en faire l'axe de son 25^e anniversaire, en convoquant à Assise même un colloque-pèlerinage où vinrent deux mille de ses adhérents, ainsi que des personnalités-clés du monde de l'économie, de la politique, des sciences, des media et du Tiers Monde, autour de très hauts représentants des cinq plus grandes religions du monde : bouddhisme, christianisme, hindouisme, islam et judaïsme. Thème majeur, dont personnellement j'attendais beaucoup de lumières : l'Homme détient désormais le pouvoir de détruire ou au contraire de protéger la Nature. Sa religion, quelle qu'elle soit, ne lui impose-t-elle pas de se reconnaître à son égard comme un strict usufruitier d'un patrimoine reçu de Dieu, et non comme un propriétaire ?

En lisant attentivement les documents publiés, j'avoue avoir été déçu. Les porte-parole des cinq religions ont évidemment largement loué et remercié le Créateur, mais ils ne se sont pas prononcés sur ce qui les unissait ou les divisait

quant aux responsabilités de l'Homme face à la création. Dans une prière judaïque, j'ai bien relevé un vœu, mais un vœu pieux et non très réaliste : «*may all animals be free from the fear of being eaten by one another...*». Mais en vérité, je n'ai rien trouvé de ce que j'attendais. Les organisateurs eux-mêmes ont reconnu : «*contrairement à ce que beaucoup attendaient, il n'en ressortit aucune déclaration commune : chacun parla au nom de sa propre religion, ce qui, en fin de compte, apparut comme beaucoup plus enrichissant pour tous*».

J'avais eu en 1960, lors d'une assemblée U.I.C.N. à New-Delhi, l'audace d'évoquer la même hésitation devant Indira Gandhi qui nous avait traités avec beaucoup d'égards et m'avait fait la réponse frappante : «*oui, lorsque vous, chrétiens, vous tuez un animal pour le manger, vous n'éprouvez aucun remords. Nous, nous en éprouvons. Mais nous le tuons quand même dans certains cas, puisque nous sommes condamnés à rester des prédateurs...*».

A chacun de nous donc de choisir et, le cas échéant, de devenir végétarien.

Une remarque qui me paraît alors importante, c'est que notre sensibilité à l'égard des êtres vivants, presque toujours nulle lorsqu'il s'agit de végétaux, s'émousse à mesure que l'on descend dans l'échelle animale. Tel qui fond devant un chaton ou le Bambi de Walt Disney, n'hésite pas à avaler des huîtres vivantes se tordant sous les gouttes de citron et le poivre dont il les assaisonne, ou à plonger des homards vivants dans l'eau bouillante.

Et j'évoque un souvenir personnel : en 1952 la Ligue française pour la Protection des Oiseaux m'a entraîné dans la boue parce que je refusais d'associer l'U.I.C.N., dont j'étais alors le Secrétaire général, à une violente campagne contre les autorités françaises du Sénégal à qui elle reprochait d'exterminer par tous moyens les nuées de Quelea, petit oiseau mange-mil destructeur des moissons des populations. J'étais un monstre parce que je tolérais ces destructions de myriades d'oiseaux, leur préférant le paysan sénégalais. Et c'est en vain que j'invoquais qu'au même moment, pour les mêmes raisons, des campagnes très semblables s'attaquaient partout aux essaims de sauterelles. Il n'y avait pas de Ligue française pour la Protection des Sauterelles !

Les mêmes questions restent alors ouvertes pour les corridas, les combats de coqs ou de chiens, les courses d'attelages de traîneau, à propos de la chasse à courre, de la chasse tout court, même, qui a ses adversaires, voire de la pêche concernant laquelle personne ne semble trouver à redire au fait, dans ce sport paisible (most peaceful...), de projeter un vertébré dans une longue trajectoire aérienne à l'aide d'un hameçon qui lui perce le palais.

Il y a encore la querelle de la vivisection et notre apathie face au sort affreux réservé aux poulets élevés en batteries. Et, en regard de ces insensibilités de notre part s'opposent nos lois réprimant la cruauté envers les animaux, nos projets souvent très coûteux pour sauver une espèce, comme le rhinocéros blanc, menacé d'extinction, nos élans de sympathie pour les oiseaux à qui nous construisons des nichoirs, à qui, l'hiver, nous offrons eau et nourriture, que nous soignons lorsqu'ils sont victimes d'une marée noire.

Il y a l'amitié de tant d'entre nous pour le chien ou le chat, et le fait qu'est rarement relevée l'énormité que dans les Communautés européennes, près de cent milliards de nos francs sont annuellement dépensés dans le commerce de la nourriture en boîte pour chiens et chats «difficiles», alors qu'en Somalie, en Ethiopie...

Évoquons aussi l'ambiguïté du jardin zoologique, déjà parfois remis en question quand il est très bien géré (que dire des autres ?), malgré son rôle didactique utile pour la conservation. Mais son approvisionnement n'implique-t-il pas une chasse souvent déplorable dans les habitats d'origine, suivie de transports internationaux fréquemment effectués dans des conditions scandaleuses ? N'ai-je pas entendu, en effet, le raisonnement : «certes, il en meurt 80% en chemin, mais on gagne tant sur les 20% qui restent...».

Je pourrais continuer. Vous avez chacun de votre côté des exemples à citer, mais peu de réponses à apporter à toutes ces questions.

Aujourd'hui, une nouvelle étape se franchit, importante sur le plan théorique, encore que j'en attende les retombées concrètes avec le plus grand scepticisme.

Des relations de l'Homme avec son environnement, cela se dégage de tous les commentaires qui ont précédé, se détériorent donc de plus en plus, essentiellement du fait de l'action combinée de trois facteurs ; le développement qui, par tête d'homme, requiert la consommation unitaire de toujours davantage de ressources naturelles, la surpopulation qui augmente explosivement le nombre des consommateurs, et l'appauvrissement, qui s'accélère, de ces ressources naturelles que l'Homme a toujours crues inépuisables.

Jusque récemment, cette dégradation de l'environnement s'est aggravée, surtout dans le Tiers Monde, sans que l'on songe à mettre en rapport direct ces trois facteurs fondamentaux de crise. Des organismes, des conférences, les seules considérées comme importantes, essayaient tant bien que mal de renforcer le développement, sans se soucier de la surexploitation des ressources naturelles et sans régler leurs perspectives sur la tragique certitude : le Tiers Monde compte aujourd'hui 3,7 milliards d'habitants et en comptera 6,8 en l'an 2020.

Un fait important, du moins sur le plan de la théorie, s'est situé vers 1982, lorsque les Nations Unies ont décidé de mettre au travail une Commission des Nations Unies pour le Développement et l'Environnement, unissant pour la première fois officiellement deux des trois facteurs que je viens de rappeler. Cette Commission, présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre de Norvège, a déposé l'an dernier son rapport à discuter à New-York en 1988. On y lit la phrase essentielle : ... it is impossible to separate economic development issues from environment issues».

Mais l'on y chercherait en vain des raisons d'espérer. A l'instar de vingt textes qui l'ont précédé depuis deux décennies, ce rapport propose, en effet, infiniment plus de «il faudrait», «on devrait» et «il n'y a qu'à» que de formules réalistes de solutions concrètes.

Et l'avenir seul dira ce que les peuples du monde retiendront et feront de ses exhortations.

Auront-ils, dans leur lancée actuelle, le terrible courage de prendre les mesures drastiques amères d'austérité, politiquement totalement impopulaires, qui, seules, pourraient nous amener, monde riche et monde pauvre associés, à mettre fin à notre actuel saccage de l'environnement, saccage à propos duquel nous aurons bientôt de désastreux comptes à rendre aux générations qui vont nous suivre ?

DISCUSSION

A. Stenmans. — Votre communication paraît faire ressortir que les sociétés primitives respectent plus leur environnement naturel que les sociétés plus évoluées. S'il en est ainsi, n'est-ce pas le signe que la perception des nécessaires rapports de l'homme avec le monde animal et végétal dans lequel il vit s'affaiblit avec l'évolution et les philosophes n'ont-ils pas un rôle important à jouer pour retrouver les sources de cette perception et la réinsérer, de manière actualisée, dans la société contemporaine ? Il semble en effet qu'un simple appel au sens moral et civique des membres de cette société ne suffise pas à ranimer cette perception.

J.-P. Harroy. — La remarque de M. Stenmans est particulièrement pertinente. En effet, les membres de la horde primitive percevaient très clairement et l'effet désastreux pour eux de la surexploitation des ressources naturelles de leur environnement, et l'amélioration immédiate et visible de cette situation sitôt qu'ils mettaient fin à cette surexploitation des ressources du périmètre qu'ils occupent à condition d'être assez forts pour empêcher quiconque d'extérieur à la horde de prélever également à l'intérieur de ce périmètre.

De nos jours, par contre, seul un « changement général des mentalités » prêché par le philosophe, pourrait — mais avec quelle dérisoire chance de réussite — inciter tous les hommes à vouloir, pour le principe, limiter par civisme la part que chacun d'eux prend, souvent indirectement, à ce mésusage de leur environnement naturel. Car en cette fin du *xx^e* siècle, la relation de cause à effet « mésusage/dommage dont souffre celui qui mésuse », n'est plus du tout apparente comme jadis. Et celui qui, parfois, sur l'insistance du philosophe, s'impose de ne pas mésuser de son environnement, éprouve la déplaisante impression que, dans le monde actuel, il s'est « privé » uniquement pour qu'un suivant moins scrupuleux, puisse mésuser à sa place.

Facteur plus grave encore, dans des régions de plus en plus vastes du Tiers Monde, principalement d'Afrique, les collectivités affamées saccagent actuellement leurs ressources en sachant pertinemment ce qu'elles font. Mais elles sont devenues implacablement condamnées à saccager aujourd'hui pour pouvoir seulement survivre demain...

P. Raucq. — Existe-t-il une étude générale et exhaustive sur les apports (généralement involontaires et souvent regrettés) de l'homme à l'environnement, surtout animal :

- en Australie, les lapins et les chiens sauvages (dingos), sans parler des buffles et des chevreux « retournés » à l'état sauvage du nord du continent ;
- les chèvres et les vaches de plusieurs îles du Pacifique, devenues à la fois nuisance et gibier, comme à Vanuatu (ex-Nouvelles Hébrides) ;

- ou même les mustangs de l'Ouest américain ;
- sans parler des jacinthes d'eau qui ont envahi les fleuves africains ?

J.-P. Harroy. — Il existe une très abondante littérature sur ce phénomène de l'«introduction d'espèces exotiques» dans les écosystèmes, et sur leurs conséquences dommageables pour l'Homme. Une synthèse de l'ensemble du problème occupait, par exemple, depuis 1963, une heure du cours «Écologie appliquée à l'Économie» que je donnais à l'U.L.B. en Quatrième Solvay. De son côté, Jean Dorst le synthétisait aussi en 1965 dans son célèbre «Avant que Nature meure». Et depuis quarante ans qu'existe l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources, la même question a fait fréquemment l'objet des débats de ses réunions techniques. On en avait même déjà beaucoup discuté à Lake Success en 1949, lors de la réunion internationale que cette Union organisait en commun avec l'Unesco.

Zitting van 17 mei 1988

Séance du 17 mai 1988

Zitting van 17 mei 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. P. Salmon, bijgestaan door Mevr. L. Peré-Claes, secretaris der zittingen.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. A. Duchesne, A. Gérard, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Maesen, Mevr. Y. Verhasselt, werkende leden ; Mevr. A. Dorsinfang-Smets, de H. F. Reyntjens, geassocieerde leden ; de H. J. Comhaire, corresponderend lid ; de H. P. Raucq, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen en de H. A. Lederer, lid van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. A. Baptist, E. Coppieters, A. Coupez, R. Devisch, M. d'Hertefelt, Mevr. M. Engelborghs-Bertels, C. Grégoire, de HH. J.-P. Harroy, L. Pétilion, R. Rezsohazy, A. Rubbens, J. Stengers, A. Stenmans, A. Van Bilsen, J. Vanderlinden, E. Vandewoude, J.-L. Vellut, T. Verhelst ; de H. J. J. Symoens, vast secretaris, en de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

«Le Code de la Famille du Zaïre»

De H. E. Lamy legt een exemplaar van het Zaïrese wetboek van de Familie op het bureau neer en stelt vervolgens hierover een mededeling voor.

De H. P. Salmon, Mevr. A. Dorsinfang-Smets, de HH. A. Gérard en F. Reyntjens komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

«L'expédition du Niadi-Kwilu»

De H. A. Lederer, lid van de Klasse voor Technische Wetenschappen, stelt hierover een mededeling voor.

De HH. P. Salmon, J. Comhaire, A. Duchesne en P. Raucq komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*, mits enkele kleine verbeteringen, door enkele leden gesuggereerd (pp. 455-475).

Jaarlijkse wedstrijd 1988

Één werk werd regelmatig ingediend als antwoord op de 2de vraag van de wedstrijd, namelijk :

«HAJA» : «Activités commerciales et dynamisme socio-économique au Darfür».

De Klasse duidt Mevr. A. Dorsinfang-Smets, de H. J.-P. Harroy en Mevr. Y. Verhasselt als verslaggevers aan.

Séance du 17 mai 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. P. Salmon, assisté de Mme L. Peré-Claes, secrétaire des séances.

Sont en outre présents : MM. A. Duchesne, A. Gérard, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Maesen, Mme Y. Verhasselt, membres titulaires ; Mme A. Dorsinfang-Smets, M. F. Reyntjens, membres associés, M. J. Comhaire, membre correspondant ; M. P. Raucq, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales et M. A. Lederer, membre de la Classe des Sciences techniques.

Absents et excusés : MM. A. Baptist, E. Coppieters, A. Coupez, R. Devisch, M. d'Hertefeldt, Mmes M. Engelborghs-Bertels, C. Grégoire, MM. J.-P. Harroy, L. Pétilion, R. Rezsohazy, A. Rubbens, J. Stengers, A. Stenmans, A. Van Bilsen, J. Vanderlinden, E. Vandewoude, J.-L. Vellut, T. Verhelst ; M. J. J. Symoens, secrétaire perpétuel, et M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

Le Code de la Famille du Zaïre

M. E. Lamy dépose un exemplaire du Code zaïrois de la Famille sur le bureau et présente ensuite une communication à ce sujet.

M. P. Salmon, Mme A. Dorsinfang-Smets, MM. A. Gérard et F. Reyntjens interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*.

L'expédition du Niadi-Kwilu

M. A. Lederer, membre de la Classe des Sciences techniques, présente une communication à ce sujet.

MM. P. Salmon, J. Comhaire, A. Duchesne et P. Raucq interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*, moyennant quelques corrections mineures suggérées par les intervenants (pp. 455-475).

Concours annuel 1988

Un travail a été régulièrement introduit en réponse à la 2^e question du concours, à savoir :

«HAJA» : Activités commerciales et dynamisme socio-économique au Darfûr».

La Classe désigne Mme A. Dorsinfang-Smets, M. J.-P. Harroy et Mme Y. Verhasselt en qualité de rapporteurs.

Eretkens

De confraters de HH. E. Coppieters en J. Jacobs werden, bij koninklijk besluit van 8 januari 1988, tot grootofficier in de Kroonorde bevorderd.

De oorkonde wordt tijdens de zitting aan de H. J. Jacobs overhandigd onder applaus van de Klasse.

Symposium 1988

De Directeur meldt dat het symposium 1988, georganiseerd door de Klasse voor Technische Wetenschappen over de Invloed van de informatica in de Derde Wereld, zal plaatsvinden op vrijdag 9 december 1988 in het Paleis der Academiën te Brussel.

Prijs Antoon Spinoy

De Stichting Antoon Spinoy zal in 1989 een prijs van 250 000 F uitreiken voor een belangrijke bijdrage over de weerslag van de ontwikkelingssamenwerking op de economie in de Derde Wereld.

Kontaktadres : Stichting Antoon Spinoy
Stadhuis
Grote Markt 21
2800 Mechelen
Tel. (015).20.85.11.

De zitting wordt geheven te 16 h 45.
Zij wordt gevolgd door een Geheim Comité.

Distinctions honorifiques

Les confrères MM. E. Coppieters et J. Jacobs ont été promus au grade de grand officier de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 8 janvier 1988.

Le brevet est remis en séance à M. J. Jacobs sous les applaudissements de la Classe.

Symposium 1988

Le Directeur signale que le symposium 1988, organisé par la Classe des Sciences techniques sur l'Impact de l'informatique dans le Tiers Monde, aura lieu le vendredi 9 décembre 1988 au Palais des Académies à Bruxelles.

«Prijs Antoon Spinoy»

La «Stichting Antoon Spinoy» décernera en 1989 un prix de 250 000 F pour une contribution importante sur l'impact de la coopération au développement sur l'économie dans le Tiers Monde.

Adresse de contact : Stichting Antoon Spinoy
Stadhuis
Grote Markt 21
2800 Mechelen
Tél. (015)20.85.11.

La séance est levée à 16 h 45.
Elle est suivie d'un Comité secret.

L'expédition du Niadi-Kwilu *

par

A. LEDERER **

MOTS-CLÉS. — Afrique centrale ; Léopold II ; Niadi-Kwilu ; Stanley, H. M.

RÉSUMÉ. — Lorsque Stanley parvint au Stanley Pool le 1^{er} décembre 1881, les Français occupaient la rive droite et également la rive gauche, ceci en vertu d'un traité discutable signé par de Brazza et Makoko. Pour obtenir une bande de territoire le long de l'estuaire et un second accès de l'Océan au Stanley Pool, trois colonnes furent mises sur pied par l'A.I.C. La première, conduite par L. Van de Velde, vint par bateau de Boma à l'embouchure du Niadi ; la seconde, sous les ordres de Grant Elliot, se dirigea d'Isangila vers le Haut-Niadi et la troisième, commandée par le capitaine Hanssens, quitta Manyanga pour le Moyen-Niadi. En quatre mois, le pays convoité était occupé et commençait à être organisé, lorsqu'en 1885, un équitable partage du terrain entre Français, Portugais et Belges évita tout conflit ultérieur.

SAMENVATTING. — *De expeditie van de Niadi-Kwilu.* — Toen Stanley op 1 december 1881 de Stanley Pool bereikte, bezetten de Fransen de rechter- en de linkeroever en dit krachtens een betwistbaar verdrag ondertekend door de Brazza en Makoko. Om een landstrook langs het estuarium en een tweede toegang van de Oceaan naar de Stanley Pool te hebben werden drie kolonnen door de A.I.C. opgericht. De eerste, onder leiding van L. Van de Velde kwam per boot van Boma naar de monding van de Niadi ; de tweede onder het bevel van Grant Elliot ging van Isangila naar de Boven-Niadi en de derde, onder het gezag van kapitein Hanssens, verliet Manyanga voor de Midden-Niadi. Na vier maanden was het begeerde land bezet en was de organisatie ervan begonnen toen in 1885 een rechtvaardige verdeling van het gebied tussen Fransen, Portugezen en Belgen elk later konflikt vermeed.

SUMMARY. — *The expedition to Niadi-Kwilu.* — When Stanley reached the Stanley Pool, the 1st December 1881, the French were occupying the right bank and also the left bank, this by virtue of a doubtful treaty signed by de Brazza and Makoko. To obtain a strip of territory along the estuary and a second access to the ocean at Stanley Pool, three columns were organized by the A.I.C. The first, led by L. Van de Velde, came by boat from Boma to the mouth of the Niadi ; the second, under the orders of Grant Elliot, went from Isangila towards the high Niadi, and the third, commanded by Captain Hanssens, left Manyanga for the middle Niadi. In four months, the coveted country was occupied and began to be organized, when in 1885 a just division of the land between French, Portuguese and Belgians avoided any later conflict.

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 17 mai 1988. Texte déposé le 6 juin 1988.

** Membre titulaire honoraire de l'Académie ; rue de la Tarentelle 15, B-1080 Bruxelles (Belgique).

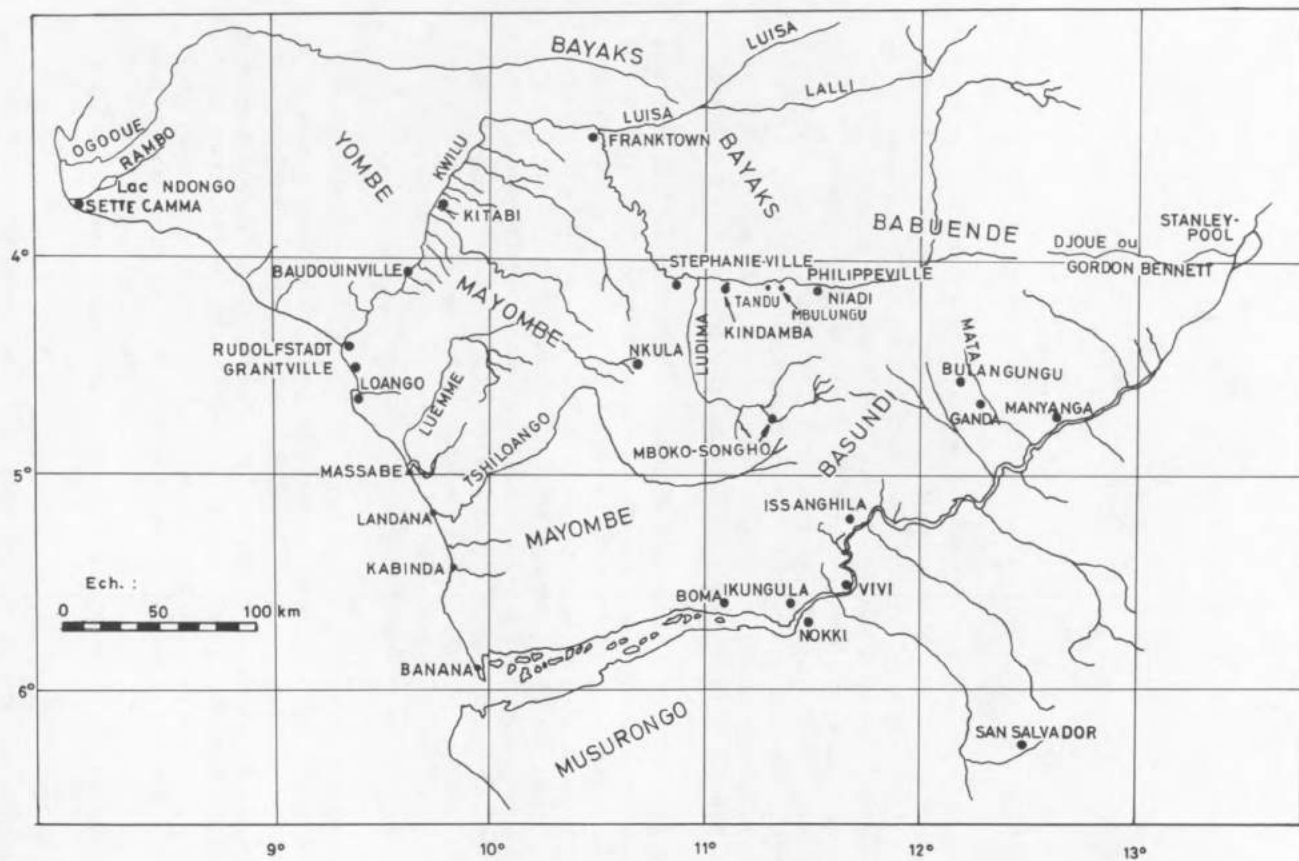


Fig. 1. - Carte du Niadi-Kwilu.

1. L'expédition du Comité d'Étude

Léopold II avait décidé d'entreprendre une action humanitaire de grande envergure en Afrique centrale et d'y accomplir une œuvre civilisatrice en mettant un terme aux exploits des esclavagistes. Dans ce but, il avait réuni à Bruxelles, le 12 septembre 1876, une Conférence géographique internationale à l'issue de laquelle l'Association Internationale Africaine (A.I.A.) fut créée. Des comités allemand, autrichien, belge, français et autres s'étaient formés.

Les premières expéditions avaient été envoyées par la côte orientale d'Afrique, mais, après l'arrivée inattendue de Stanley à Boma, le 9 août 1877, le Souverain décida de pénétrer au cœur du continent mystérieux également par l'embouchure du Congo [1] *.

Une entreprise technique était nécessaire pour transporter les bateaux et le matériel au-delà des rapides isolant le bief moyen du Congo de son estuaire maritime. C'est ainsi que Léopold II créa le 25 novembre 1878, le «Comité d'Étude du Haut-Congo» dont Strauch fut le président et Stanley le chef d'expédition. Il reçut mission de fonder trois stations, de lancer un steamer sur le Haut-Congo et de maintenir les liaisons avec la mer [2].

Le Roi pria Stanley de remettre, le 2 janvier 1879, le programme de l'expédition et d'indiquer où on pourrait se procurer un bon steamer [3]. Après une entrevue à Seraing chez Cockerill avec l'ingénieur Th. Van Schendel et le chef du département de mécanique, L. Comhaire, commande fut passée pour divers bateaux, dont le side-wheeler *En Avant* qui devait être transporté à travers les Monts de Cristal jusqu'au Stanley Pool [4].

Tout ceci se passa dans le plus grand secret, car il fallait se garder contre les ambitions des Français, des Portugais et des Anglais dans ces régions. De son côté, Stanley partit par la côte orientale d'Afrique pour y recruter des Zanzibarites et débarqua à Banana le 14 août 1879. La flottille commandée en vue de pénétrer au centre de l'Afrique s'y trouvait déjà. Les bateaux avaient été remontés par du personnel de Cockerill sous la direction de Van Schendel.

Le 21 août 1879, Stanley abordait à Vivi qu'il choisit comme base de ses opérations ultérieures, car ce poste isolé se trouvait à l'abri des regards indiscrets.

Après avoir solidement établi cette station, Stanley partit vers le Haut-Congo, pour atteindre Isangila le 18 février 1881, ayant achevé une route de 87 km qui permit d'acheminer les s/s *Royal* et s/w *En Avant* jusque là. Ces bateaux furent lancés sur le bief médiocrement navigable de 150 km de longueur séparant Isangila de Manyanga. Le s/w *En Avant* fut démonté et transporté par voie terrestre jusqu'au Stanley Pool où, le 1^{er} décembre 1881, fut créé un poste baptisé Léopoldville.

Le programme imposé à Stanley était accompli. A partir de la base de Vivi, il avait fondé trois stations : Isangila, Manyanga et Léopoldville, il avait lancé le s/w *En*

* Les chiffres entre crochets renvoient aux références, pp. 473-475.

Avant sur le Haut-Congo et les relations avec la mer étaient assurées par la «route des caravanes». Les stations étaient gardées par des membres de l'expédition, sous la protection du drapeau bleu à étoile d'or, emblème de l'A.I.A. [5].

2. Le Roi devient maître des destinées du Congo

Mais que valaient ces occupations de territoires et ces créations de postes par une expédition technico-commerciale ? Le Comité d'Étude devait tenter d'équilibrer les ressources par l'achat d'ivoire, de caoutchouc ou de tout autre produit commerciable. Et Stanley accomplissait tout ceci à la tête de troupes armées.

D'ailleurs, lors du passage de l'expédition du Comité d'Étude devant Boma, le milieu essentiellement cosmopolite de ce centre commercial s'en émut. On y trouvait des factoreries anglaise, française, portugaise et hollandaise, qui avaient échappé jusque là au contrôle de tout pouvoir régulier. Pour calmer leur hostilité, Stanley fit une proclamation selon laquelle il poursuivait un but exclusivement humanitaire, dépourvu de tout caractère commercial.

En fait, le Comité d'Étude du Haut-Congo avait été dissous le 17 novembre 1879 ; néanmoins, les explorateurs recevaient toujours les instructions du général Strauch, président du Comité d'Études ; à cette même époque, les Comités allemand, français et autrichien, fort actifs, agissaient déjà en Afrique.

Léopold II cherchait à donner à l'expédition du Comité d'Étude un caractère international en y engageant de nombreux étrangers, en plus des Belges [6].

Stanley, après avoir exploré le lac Léopold II, était malade et quitta Léopoldville le 23 juin 1882, afin de prendre un congé en Europe et refaire sa santé.

Le Comité d'Étude avait engagé, dès 1881, un érudit allemand, le docteur Pechuel-Loesche, qui avait très bien étudié, en 1876, la structure géologique des Monts de Cristal. Arrivé au Congo avec quelques compatriotes, alors qu'il était spécialement chargé de diriger une expédition au Niadi-Kwilu, il prétendait remplacer Stanley en vertu d'une délégation qui lui avait été imprudemment accordée avant son départ de Bruxelles.

Sa seule initiative après le départ de Stanley fut d'entreprendre un voyage au Stanley Pool. Partout sur son passage, il sema la confusion et il eut maille à partir tant avec les indigènes qu'avec les Européens. Au lieu de l'homme de qualité annoncé, il était timoré, grotesque et pessimiste, voyant partout des difficultés, estimant qu'il fallait arrêter toute l'entreprise. Quand il voulut rentrer en Europe pour en prévenir Léopold II, inutile de dire qu'il ne fut retenu par personne, ni reçu par Léopold II.

Le capitaine Hanssens, un homme énergique, plein d'humour et de bon sens, reprit le commandement laissé à l'abandon [7].

Il avait à organiser la région des Cataractes en vue d'acheminer l'approvisionnement des stations du Haut-Congo mais, d'un autre côté, il fallait barrer la route aux Français vers la cuvette centrale, car ces derniers arrivaient de plus en plus nombreux par la rive droite du Congo, via l'Ogooué et l'Alima.

La région des Cataractes semblait en bonnes mains. Liévin Van de Velde commandait Vivi, base des opérations, Swinburne avait la direction d'Isangila, Niliis occupait le poste de Manyanga, tandis que Grang était à la tête de Léopoldville, en l'absence de Braconnier en repos à la côte.

Ainsi, Hanssens se rendit vers le Haut pour fonder Bolobo, importante station Bayanzi ; le voyage avait dû se faire en barque à rames, car le modérateur du *s/w En Avant* avait disparu.

En scellant un traité à l'embouchure du Kwa, Hanssens barrait la route du Kasai aux Français. Au retour, il conclut encore quelques traités avec des chefs africains qui cédèrent leurs droits de souveraineté à l'Association.

Le 9 janvier 1883, la nouvelle du retour de Stanley au Congo parvenait à Léopoldville [8].

3. Les Français au Gabon

Pour apprécier les événements pendant le congé de Stanley, il nous faut évoquer l'action des Français au Gabon. Depuis 1851, ils cherchaient une voie de pénétration vers le centre de l'Afrique par l'Ogooué. Plusieurs expéditions ayant pour objet la recherche des sources de ce fleuve avaient échoué devant l'hostilité des autochtones ; lorsqu'en 1875, de Brazza, accompagné du docteur Balley, remonta l'Ogooué, il franchit, sans s'en douter, la ligne de partage des bassins de l'Ogooué et du Congo en atteignant en juillet 1878 l'Alima.

Fatigué et découragé par l'attitude des Africains, il revint en Europe en avançant vers le nord. Arrivé en France, il comprit qu'il avait été devancé par Stanley pour la découverte du Congo [9].

En vue de sauvegarder les intérêts de la France, il mit sur pied une expédition «géographique» et accepta 20 000 F de Léopold II pour coopérer avec le Comité français de l'Association Internationale Africaine. Au lieu d'arborer le drapeau bleu à l'étoile d'or, il planta le pavillon tricolore bleu-blanc-rouge pour assurer, à l'insu de son ministre, la sauvegarde de la France. Ceci lui valut d'ailleurs quelques désagréments avec l'amiral Jauréguiberry [10].

Soutenu par le ministre du Commerce, de Brazza retourna en Afrique en janvier 1880 [11], conclut un accord avec le Makoko de Mbé, dont il sera question plus loin. De retour sur l'Ogooué, de Brazza fonda Franceville en juin 1880, puis, revenant par la Lefini, il descendit cette rivière, puis le Congo en serrant au plus près ce grand fleuve pour le plaisir de rencontrer Stanley à l'improviste, le 7 novembre 1880 près d'Isangila, et lui annoncer que le drapeau français était planté sur les rives du Stanley Pool. Descendant ensuite à Boma, de Brazza s'embarqua pour le Gabon [12].

Heureusement pour l'A.I.A., de Brazza s'obstina à vouloir pénétrer vers le centre de l'Afrique par l'Ogooué ou le Niadi-Kwilu. Le 21 novembre 1882, le Parlement français ratifiait le traité douteux conclu avec le Makoko de Mbé et, grâce à un

important crédit, un mois plus tard, de Brazza préparait une expédition dont l'avant-garde s'embarquait pour le Gabon le 31 décembre 1882 [13].

Léopold II avait agi encore plus promptement. Alors qu'on croyait Stanley à Nice, il montait subrepticement à Cadix à bord d'un navire affrété à Anvers et qui, en cours de route, avait changé de nom et avait été repeint en une autre couleur pour déjouer toute surveillance. Il débarqua à Boma le 14 décembre 1882.

La rapidité de décision de Léopold II et la vitesse d'exécution de Stanley eurent raison des lenteurs de de Brazza qui quittait Marseille seulement le 21 mars 1883 [14].

Entre temps, Léopold II avait fondé, vers octobre 1882, l'Association Internationale du Congo (A.I.C.), qui constituait, en quelque sorte, le Comité belge de l'A.I.A. et le substitut du Comité d'Étude. Plus tard, le 22 avril 1884, Léopold II obtiendra des États-Unis la reconnaissance de l'A.I.C., comme puissance souveraine ; successivement, les autres puissances adoptèrent la même attitude, ce qui entérinait la souveraineté sur les territoires acquis par le Comité d'Étude et l'A.I.C. [15].

4. Décision d'occuper le Niadi-Kwilu

Lors de son retour à Vivi le 20 décembre 1882, après cinq mois d'absence, Stanley connut bien des désillusions. L'expédition était désorganisée par le départ du chef intérimaire, le désordre régnait à Vivi où le personnel était démoralisé.

Avec énergie, Stanley donna des ordres pour redresser la situation, fit entretenir les stations, reprendre les cultures vivrières qui étaient à l'abandon, remettre au travail les ouvriers dans les différents postes et réapprovisionner les magasins.

Pendant qu'il remettait de l'ordre dans le Bas-Congo, une fâcheuse nouvelle parvint à Vivi : la mort du lieutenant Ernest Kallina. Ce jeune officier autrichien était arrivé à Vivi en pleine pagaille et y avait perdu un temps précieux. Impatient de partir pour le Haut-Congo, il quitta Vivi en s'intégrant à une caravane partant vers Léopoldville. Comme il devait être adjoint au capitaine Hanssens, qui se trouvait à Bolobo, le 23 décembre 1882, Kallina partit en pirogue pour rejoindre son chef. Au moment de doubler la pointe rocheuse de Gombe, qui allait cacher Léopoldville à ses yeux, il se mit debout dans le frêle esquif pour agiter son casque en signe d'adieu au lieutenant Grang. Prise dans les remous créés par la pointe rocheuse, la pirogue, déjà de stabilité douteuse, chavira ; tous ses occupants furent précipités dans le fleuve. Kallina se noya et son corps ne fut jamais retrouvé. La carte du Stanley Pool publiée par Stanley porte à cet endroit la mention «Kallina point».

Dans la suite, les fonctionnaires écrivirent Kalina, avec un seul l, croyant qu'il s'agissait d'un nom africain, ce nom s'étendant à tout le quartier voisin. Et voici comment un officier, dont la carrière congolaise fut des plus courtes, laissa un souvenir des plus durables [16].

Un peu plus tard, c'était le lieutenant Janssen qui se noya avec un prêtre français, l'abbé Guyot ; ils avaient assemblé leurs deux pirogues en catamaran pour naviguer

à la voile sur le chenal, en amont du Stanley Pool ; un coup de vent mit fin à leurs illusions [17].

Stanley jugeait très sévèrement les Belges et les étrangers du personnel de l'expédition et montrait une plus grande indulgence et une préférence pour les Anglo-Saxons ; n'empêche qu'il jugea à leur juste valeur les Vangele, Coquilhat, Liebrechts, Hanssens, Van de Velde et autres.

Il devenait urgent d'occuper le territoire compris entre le fleuve Congo, l'Ogooué et l'océan Atlantique, afin de se ménager un second accès au Stanley Pool à partir de l'océan.

En effet, les Portugais, soutenus par les Anglais, s'appuyant sur des droits historiques, revendiquaient les territoires de la côte compris entre 5°30' et 8° de latitude sud, ainsi que les deux rives du fleuve Congo jusqu'à Noki.

Si la France ne s'associait pas à cette revendication, le Parlement français avait reconnu le traité signé par de Brazza et le «roi» Makoko de Mbé ; ce dernier était en réalité le chef d'une localité située sur la rive droite du fleuve, en amont du Stanley Pool. Pour les besoins de la cause, on avait outrageusement exagéré l'étendue réelle du territoire sur lequel il avait autorité en y englobant la rive gauche du fleuve y compris le Stanley Pool. Aussi, le sergent Malamine, le factotum de de Brazza, n'avait pas hésité à s'installer à Kinshasa qui pouvait faire partie des territoires revendiqués par la France ; de Brazza estimait qu'il fallait interdire à Léopold II toute action des hommes de l'Association au nord de 5°30' de latitude sud.

Il était temps de se procurer une monnaie d'échange en coupant l'accès entre Brazzaville et l'océan [18].

5. Mise sur pied de l'expédition du Niadi-Kwilu

Maintenant qu'on était débarrassé de Pechuel-Loesche, il fallait choisir un nouveau chef pour prendre le commandement de l'expédition du Niadi-Kwilu.

Ce fut le capitaine anglais Grant Elliot qui fut désigné pour cette mission. Cet officier, qui avait servi antérieurement en Afrique, débarqua à Banana le dernier trimestre de l'année 1882. C'est en octobre 1882 que l'Association Internationale du Congo avait décidé qu'une expédition partirait d'Isangila en se dirigeant vers le nord pour rallier le Niadi et qu'une autre partirait de Manyanga en direction ouest pour rejoindre la même rivière.

Vu l'importance politique de cette expédition, le secret le plus absolu devait être gardé, car il fallait devancer les Français dans l'occupation de cette région. Or, on savait que de Brazza, partant de l'Ogooué, avait parcouru le Haut-Niadi, sans en descendre le cours sur une longue distance [19].

Depuis son retour à Vivi le 20 décembre 1882, la tâche la plus urgente à laquelle Stanley avait dû s'atteler était de remettre en ordre les postes assurant la liaison entre le Stanley Pool et l'océan.

La deuxième tâche en ordre d'urgence était l'organisation de l'expédition du Niadi-Kwilu, en vue d'y fonder une chaîne de stations isolant Brazzaville de l'océan.

Le poste de Vivi avait été remis entre les mains de l'officier le plus capable, Liévin Van de Velde. Ayant reçu des renforts, Stanley envoya Elliot et ses hommes vers Isangila le 13 janvier 1883. Lui-même quittait Vivi le 22 janvier. Après une entrevue avec Elliot, il jugea indispensable d'organiser un voyage par eau vers l'embouchure du Kwilu, car il aurait fallu trop de temps pour rallier cette rivière par voie terrestre au départ d'Isangila.

Le lieutenant Van de Velde fut désigné pour cette nouvelle mission ; le vapeur s/s *Héron* fut mis à sa disposition et il quitta Vivi le 5 février 1883 pour le Kwilu.

Le 4 février, Stanley était à Manyanga et chargeait le capitaine Hanssens de se rendre à partir de ce poste en direction ouest, de créer une chaîne de stations entre ce poste et la vallée du Niadi-Kwilu, et d'opérer la jonction avec la colonne dirigée par le capitaine Elliot [20].

6. La mission Van de Velde

Alors que Liévin Van de Velde aurait dû rejoindre le capitaine Hanssens pour le Haut-Congo, le 15 septembre 1882, Pechuel-Loesche le nomma chef de la station de Vivi. Le 3 février 1883, Stanley donna à Van de Velde l'ordre de se rendre à l'embouchure du Kwilu.

Après avoir remis le poste de Vivi à Monet et embarqué le matériel et les provisions nécessaires à la réussite de sa mission, il quittait donc Vivi le 5 février 1883, à bord du s/s *Héron*, en compagnie de deux officiers croates, les lieutenants Mikic et Lerman, de l'armée autrichienne, un interprète, dix Zanzibarites et dix matelots.

Le 10 février, le s/s *Héron* atteignait l'embouchure du Kwilu. Là, Van de Velde entama des négociations avec le chef Mani-Pamba, prétendant au trône de Loango, qui cédait ses droits de souveraineté à l'Association sur la rive gauche du Kwilu entre Chissanga et Ngoto ; un autre traité fut négocié par Mikic avec le chef Matchibanga, qui abandonnait ses droits de souveraineté sur la rive droite et tout l'estuaire de la rivière.

Van de Velde cherchait un emplacement pour fonder une station à l'embouchure du Kwilu, lorsque le 18 février un dénommé Sabonga lui vendit une parcelle, malgré l'opposition des négociants d'une factorerie hollandaise qui ne voulaient pas de concurrents.

Mikic et Lerman tirèrent les matériaux de la forêt pour édifier les locaux indispensables. Ils œuvrèrent avec zèle à cette besogne, si bien que, le 25 février, on procédait à l'inauguration officielle du nouveau poste qui fut baptisé Rudolfstadt, en l'honneur du prince héritier du trône de l'Autriche-Hongrie. Lerman fut nommé commandant en second de ce poste [21].

Alors que Van de Velde circulait dans la région de Rudolfstadt, le 9 mars, il apprit que le commandant français Cordier était arrivé à Loango à bord du s/s *Sagittaire* ; celui-ci envoya son canot avec son adjoint, le commandant Laine, jusqu'à l'embouchure du Kwilu et il fut reçu à Rudolfstadt, geste élégant, ne manquant pas d'un

certain cynisme, car l'officier français comprit qu'il avait été devancé par les Belges tant dans la vallée du Kwilu que dans celle du Loango [22].

Continuant ses explorations dans la région, Van de Velde remonta le cours du Kwilu jusqu'à 60 km de l'embouchure où il fut arrêté par des rapides en un lieu appelé Shilungu, où il assura les droits de souveraineté au profit de l'Association. Le 14 mars 1883, il y jeta les fondements d'un nouveau poste qu'il baptisa Baudouinville et dont il confia le commandement à Mikic. Ainsi, les deux premiers postes fondés dans la nouvelle province du Niadi-Kwilu étaient dédiés aux princes des familles régnantes de Belgique et d'Autriche [23].

Le 18 mars, alors que Van de Velde se trouvait à Loango pour se ravitailler, il apprit par une caravane que plusieurs Blancs se trouvaient en difficulté dans la forêt du Mayumbe et on parlait de combats aux mines de cuivre. D'après la description, Van de Velde comprit qu'il s'agissait de la colonne conduite par le capitaine Grant Elliot.

Le soir même, il partait pour remonter le Kwilu, laissant la garde de Baudouinville à Mikic. Partout, les indigènes voulurent s'opposer au passage de la colonne ; heureusement, Van de Velde avait pris avec lui le fils du roi Msecca qui conseilla d'éviter les villages. Bientôt, le groupe se trouva dans la montagne en pleine forêt. C'était la saison des pluies et il pleuvait à verse, les moindres rivières se transformant en torrents. Les Africains furent héroïques au cours de cette marche. Ils portaient sur la tête une charge de 40 kg, le fusil à l'épaule et les cartouchières pleines. Les ponts étaient glissants et, la nuit, on dormait dans la boue.

Ayant rencontré quelques indigènes isolés en forêt, Liévin Van de Velde leur remit un billet à porter aux Blancs en détresse dans la forêt, promettant une forte récompense au premier qui lui rapporterait une réponse.

Dans la forêt se trouvaient de nombreux chimpanzés assez redoutables mais qui, heureusement, fuyaient l'homme. Le 3 avril, Van de Velde arrivait à Kitabi, sur une colline, au confluent du Kwilu et de la Louboma, résidence du roi du Mayumbe qui, malgré des dehors civilisés, était un homme cruel, aux mœurs barbares. Un traité fut signé pour assurer la souveraineté sur Kitabi, avec promesse d'y ériger une station.

Le 4 avril, au moment de partir, Van de Velde vit arriver un indigène portant un bâton auquel un papier était fixé. C'était la réponse de Grant Elliot qui se trouvait en détresse à deux jours de marche.

Le 5 avril vers midi, au fond d'une vallée, un fantôme hirsute et couvert d'ulcères apparut dans le plus grand dénuement. C'était Grant Elliot qui traversait péniblement le torrent en s'aidant d'un bâton. Tiré par la main de Van de Velde, il réussit avec peine à s'asseoir sur la berge ; après un moment d'émotion, il dit : « Sans votre billet que j'ai reçu avant-hier, je serais mort : Schaumann et Ruthven sont encore là-bas, ils sont mourants. Do get some brandy » [24].

Cette rencontre avait eu lieu dans la région de Kitabi, où fut créé ultérieurement un poste baptisé Tauntonville [25].

La jonction des deux officiers assurait à l'Association Internationale Africaine une ligne de stations continue entre l'océan et un point de l'estuaire du Congo dont la

souveraineté avait été incontestablement accordée par les chefs de la région à l'Association. La volonté du Roi avait été accomplie ; maintenant, il restait aux membres des expéditions à créer des postes supplémentaires, à renforcer l'occupation et à organiser la nouvelle province du Niadi-Kwilu.

7. La mission de Grant Elliot

En octobre 1882, le Comité d'Étude du Haut-Congo avait décidé qu'une expédition partirait d'Isangila pour se diriger vers le Niadi car des stations étaient à créer en des points indiqués par les instructions de Stanley. Elle était placée sous les ordres de Grant Elliot.

Le 12 janvier 1883, l'expédition quittait Vivi pour se rendre à Isangila, distant seulement de 87 km par la route créée par Stanley pour le transport du *s/w En Avant* et du *s/s Royal*. Les difficultés de ravitaillement retardèrent son avance, si bien qu'elle n'arriva à Isangila que le 23 janvier. En ce poste, il fallait la réorganiser en vue de pénétrer dans des régions inconnues [26].

Le groupe de Grant Elliot se composait de deux Autrichiens, von Schaumann et Lerman, de deux Belges, Legat et E. Destrain, ainsi que de deux Anglais, Ruthven et Illingworth. En outre, l'expédition comportait 57 Zanzibarites portant chacun une charge de 30 kg, plus leur carabine, plus leurs cartouchières bien pleines. A regret, il fallut se séparer de Lerman qui devait accompagner Van de Velde pour la mission urgente à conduire par l'embouchure du Kwilu.

L'avance dans un pays inconnu, couvert d'une épaisse forêt ou d'herbes de 4 m de hauteur était assez pénible, d'autant plus qu'on était en pleine saison des pluies. La marche se faisait à la boussole en direction nord-nord-ouest.

Les Blancs étaient l'objet de la curiosité des indigènes qu'on aurait pu facilement se concilier sans un incident survenu le 29 janvier. En manipulant son arme, un Zanzibarite appuya malencontreusement sur la gachette, une balle partit et blessa un indigène à la cuisse.

Cet événement provoqua un vif émoi chez les naturels de la région qui bloquèrent toutes les routes. Il fallut toute l'habileté de Grant Elliot pour calmer les appréhensions des habitants, dans des conditions d'autant plus difficiles que son interprète avait déserté. Elliot s'arrêta trois jours à Mabuku-Sala pour calmer les esprits. Après une semaine, on ne se trouvait qu'à 75 km de Vivi, alors que la mission était urgente.

L'expédition se remit en marche et, après une trentaine de kilomètres, pénétra dans une vallée fertile et giboyeuse comprise entre deux chaînes de collines de quelque 600 m de hauteur ; le 13 février, Elliot arriva à la vallée du Niadi, au village de Tandou. Après quelques jours de repos, Elliot suivit la vallée vers l'ouest et, avec l'accord des chefs indigènes, au confluent du Niadi et du Kwilu, il fonda une station, Stéphanieville, qu'il plaça sous la protection du drapeau bleu à l'étoile d'or. Cette station fut baptisée en l'honneur de la princesse belge, épouse de l'archiduc Rodolphe et E. Destrain en fut le chef.

A Stéphanieville, Illingworth, très malade, dut rebrousser chemin ; il mourut à Vivi le 3 mars 1883.

Pendant dix jours, l'expédition poursuivit sa route en direction nord-ouest et, au confluent de la Luasa et du Niadi, un poste fut fondé et baptisé Franktown, en l'honneur du fils du capitaine Elliot.

Le Belge Legat fut nommé chef de cette station. Il y resta jusqu'au 8 novembre 1884, date à laquelle Husson vint le relever [27].

Le 21 mars 1883, l'expédition quittait Franktown en direction ouest-sud-ouest. Les deux compagnons d'Elliot, Ruthven et von Schaumann, étaient dans un état d'extrême faiblesse et devaient être portés en hamac ; leur chef n'était guère en plus brillant état.

Alors qu'Elliot avançait sans grand espoir, il vit arriver le 3 avril 1883 le messager de Van de Velde, et les deux chefs de mission se rencontrèrent près de Kitabi le 5 avril [28].

On fit alors chercher les deux malades qui furent conduits à Baudouinville, où la station dirigée par Mikic s'était bien développée. Les deux malades furent entourés de soins : von Schaumann, se sentant mieux, décida de se rendre à Stéphanieville pour aider Destrain ; il avait présumé de ses forces et il succomba en ce poste en juillet 1883 [29].

Comme Elliot n'était plus capable de retourner seul à Baudouinville, Van de Velde décida de l'accompagner. Heureusement, car aux chutes de Mansi, Elliot fut entraîné par le courant et ne dut son salut qu'à l'aide d'un Zanzibarite qui le retint et le sauva de la noyade. Le 7 avril, les deux voyageurs étaient à Baudouinville, qui avait belle allure, grâce au travail de Mikic.

Le lendemain, 8 avril, le Kwilu était descendu en pirogue ; les deux officiers arrivaient à Rudolfstadt, qui s'était bien développé sous la direction de Lerman. La descente du Kwilu n'avait demandé que neuf heures et s'était faite dans une des embarcations réalisées par les hommes de Van de Velde. Ayant accompli la mission qui lui avait été demandée, Van de Velde remit le commandement de la province du Niadi-Kwilu au capitaine Elliot et retourna prendre son poste à Vivi [30].

Le capitaine Grant Elliot prit deux mois de repos relatif pour se rétablir tout en consolidant les travaux sans attendre les ordres d'Europe. Il constata que, si Van de Velde s'était assuré les deux rives du Kwilu, les Français occupaient Loango. Il fallait renforcer l'occupation de la côte entre ce dernier poste et la rive droite du Kwilu ; un poste baptisé Grantville fut fondé à mi-distance entre Loango et le Kwilu [31].

8. La mission du capitaine Hanssens

Lors de son départ pour l'Europe, le 4 juillet 1882, Stanley avait dû remettre le commandement de l'expédition à Pechuel-Loesche qu'il avait rencontré à Vivi ; au capitaine Hanssens, il confia le commandement de la division s'étendant depuis Manyanga jusqu'au Haut-Congo.

Dès l'abandon de son poste par Pechuel-Loesche, Hanssens quitta Léopoldville en baleinière à rames, vu la mise hors service du *s/w En Avant*. Il remonta le cours du fleuve pour fonder des stations jusqu'à Bolobo, 300 km plus en amont, et y plaça Orban comme chef de poste ; au retour, il conclut des traités avec les chefs indigènes de la rive gauche, notamment à l'embouchure du Kwa, ce qui barrait la route aux Français vers la cuvette centrale. Le 26 janvier 1883, il arriva à Manyanga, où il rencontra Stanley le 4 février [32].

Hanssens y reçut l'ordre de relier Manyanga au Haut-Niadi et à Stéphanieville en créant une chaîne de stations. Aidé de Nilis, il prépara avec soin sa mission ; il partit le 23 février avec Harou, Hodister, Casman et vingt Zanzibarites. S. de Brazza venait de parcourir le Haut-Niadi et de gagner l'océan par le Loango, qui constituait une bonne voie de pénétration ; il était temps d'agir et d'occuper le territoire [33].

Hanssens s'engageait dans un pays assez accidenté, couvert de forêt et de hautes herbes, où il fallait avancer à la boussole en se frayant un chemin à la machette, parfois à la hache. Les vivres étaient rares et les indigènes farouches et méfiants, si bien que certains villages durent être évités en les contournant.

Par sa persévérance, son endurance, son calme et sa bonne humeur, il triomphait de tous les obstacles. Il atteignit le Kwilu à Kindamba le 29 mars ; descendant le cours du Niadi, il opéra quatre jours plus tard sa jonction avec Destrain, à Stéphanieville.

Ensuite, remontant le cours du Niadi, il ébaucha, le 27 avril 1883, les fondations d'une station baptisée Philippeville et, faute de personnel, il la laissa à la garde de trois Zanzibarites et sous la protection du drapeau de l'Association Internationale ; le 11 mai 1883, il créait un nouveau poste à Mukambi et y plaçait Casman comme chef de poste puis, le 14 mai, à N'bulagengu, près des sources de la Mata, il jetait les bases d'un autre poste [34].

Hanssens rentra à Manyanga le 20 mai ; au cours du voyage retour, il traversa un pays accidenté et peu connu où les populations farouches s'étaient réfugiées pour échapper aux razzias des esclavagistes. Sur le chemin du retour, à huit reprises, sa caravane fut attaquée par des Babuende ; lorsque la caravane de Hanssens, démunie de marchandises d'échange et menant une rude vie de privation arriva à N'Ganda, la population prit les armes et l'attaqua, sous prétexte que deux soldats s'étaient emparés de quelques poules. Hanssens réussit à se dégager et à former ses hommes en peloton ; il résista pendant une heure jusqu'au moment où il tomba, frappé au pied. Les Zanzibarites le protégèrent et l'emportèrent dans une litière de feuillage. Hanssens, quoique souffrant beaucoup, soutenait le courage de son escorte accablée par la faim et la fatigue.

La petite troupe réussit à regagner Manyanga et le vaillant capitaine fut envoyé à Boma pour s'y faire soigner et se reposer [35].

L'expédition qu'avait conduite Hanssens était particulièrement délicate, car il devait serrer au plus près les territoires acquis par la France, sans y pénétrer ; Philippeville était situé à l'extrémité nord du pays que pouvait convoiter l'Association Internationale Africaine [36].

Si les populations du Bas-Congo étaient paisibles, il n'en allait pas de même de celles des vallées entre le Congo et le Kwilu ; elles étaient belliqueuses et aux mœurs barbares [37].

Pendant que Hanssens créait les postes et stations le long du Niadi et sur la jonction avec Manyanga, Harou et Hodister avançaient en direction sud-ouest, à partir de Stéphanieville, afin d'assurer les liaisons entre le Niadi-Kwilu et la mer. Arrivés à la côte, ils y fondèrent la station de Massabé à la fin mai entre Banana et Rudolfstadt [38]. Les deux explorateurs y furent rejoints par Husson, venu d'Europe. Hodister fut nommé chef de station, avec Husson pour adjoint, pendant que Harou repartait en direction nord-est.

Ainsi, en quatre mois environ, l'expédition du Niadi-Kwilu avait occupé le territoire compris entre l'estuaire du Congo, l'océan Atlantique et la vallée de l'Ogooué [39].

9. Occupation et organisation de la province du Niadi-Kwilu

Après s'être hâtivement assuré la souveraineté sur les territoires convoités par les Français et les Portugais, qui escomptaient l'appui des Anglais, restait à compléter l'occupation, assurer les voies de communications et organiser le nouveau territoire érigé en province comptant quatre districts.

Poursuivant ses explorations, Harou, pour étendre la souveraineté de l'Association Internationale Africaine, atteignit les sources de la Luemme et y fonda le poste de N'kula, dont il fit sa base d'opérations.

Il compléta sa mission en explorant les vallées de la Luemme et du Tschiloango, puis, traversant l'immense forêt du Mayumbe, il gagna les sources de la Loudima et du Niadi et arriva sur le plateau de M'Boko-Songho, où il constata l'existence d'importantes mines de cuivre et de plomb. de Brazza lui avait signalé ces mines qu'il n'avait pu visiter par suite de l'hostilité des Africains. Harou, non seulement les visita, mais il les acquit au profit du Comité d'Étude. Ultérieurement, elles furent exploitées par les Français. C'était pourtant à M'Boko que de Brazza avait subi un sanglant échec dans ses combats contre les Babuende. En poursuivant sa route, Harou se relia à Moukoumbi à l'itinéraire du capitaine Hanssens et parvint à Manyanga. Partout, il reçut un excellent accueil et ne connut le moindre conflit avec les autochtones [40].

De son côté, le capitaine Hanssens, de retour à Vivi le 23 juillet 1883, se mit en route pour Manyanga où il arriva le 9 août ; il effectua ce voyage par un nouvel itinéraire plus court et moins accidenté en suivant la rive gauche du Congo. D'août à novembre 1883, il opéra dans la zone comprise entre Manyanga et Philippeville, établit une route reliant ces deux stations, acquit à l'Association Internationale Africaine les districts qu'il traversa et dirigea les constructions de la station de Philippeville. De plus, il jeta les bases d'un poste intermédiaire à Mukoumbi. Après avoir mené à bonne fin ces entreprises, il revint à Manyanga le 25 novembre 1883,

pour se rendre à Vivi où il arriva le 8 décembre pour y former une caravane qui avait pour mission l'exploration de la rive droite du Djoué, appelé alors le Gordon Benett, puis il fut rappelé vers le Haut-Congo par Stanley [41].

De son côté, Grant Elliot, après un repos de deux mois, arrivait en avril 1883 à Rudolfstadt où L. Van de Velde avait conclu des traités avec les grands chefs souverains de la rive gauche et de la rive droite du Kwilu, Mani Pamba et Matchi Banga.

Le premier de ces chefs régnait, notamment, sur Loango, prétention des Français. Mais ce n'était pas exact, car le traité du capitaine Cordier n'était pas signé par les chefs de la région, mais par des interprètes sans pouvoirs ni responsabilités et, de plus, il portait la date du 12 mars 1883, alors que ceux signés par le lieutenant Van de Velde avec les chefs authentiques du Bas-Kwilu étaient datés respectivement des 11 et 15 février 1883. Les droits de l'Association sur la côte ne furent plus contestés, sauf par la maison hollandaise qui avait prêté quelques interprètes irresponsables pour signer à la place des chefs de la région [42].

Alors que Husson aidait Hodister aux travaux d'érection de la station de Massabé, il reçut l'ordre de commander la station de Sette-Camma, le long de la côte, à 2°40' de latitude sud, tout en concluant des traités. Ceci coupait l'herbe sous le pied des Français qui, depuis le Gabon, se préparaient à occuper la côte de l'océan Atlantique.

Husson explora la rivière Sette jusqu'au lac Ndongo, puis la rivière Rambo, selon les ordres reçus, malgré les conseils de prudence que lui prodiguaient les autochtones. Le 14 septembre 1883, il était à Missoga, sur la section amont du Rambo.

Alors que des guerriers locaux s'apprêtaient à lui barrer la route, Husson interdit à ses hommes de faire usage de leurs armes et s'avança seul, un bâton à la main, en remerciant le chef de son bon accueil. Conquis par le courage du Belge, le chef ne fit plus aucune opposition. Le 15 septembre, Husson reprit la route de Sette-Camma, où il arriva le 12 octobre. L'Allemand Crowther s'y trouvait déjà pour le remplacer, car il était appelé à Grantville, quartier général de Grant Elliot [43].

Ce dernier jugea urgent de consolider les travaux au Niadi-Kwilu et d'obtenir la concession de tous les points stratégiques conduisant du Niadi à la côte. Retournant à Kitabi, aussi appelé Tauntonville (d'après le chef-lieu du Somerset ?), il se dirigea vers le sud-ouest et acquit tous les droits souverains le long de la route conduisant de Loango à Stéphanieville. Dès son retour à Grantville, il organisa les expéditions suivantes :

1. De Grantville à Boma, sous les ordres de Mikic ;
2. De Stéphanieville à Isangila, sous les ordres de G. Destrain ;
3. De Stéphanieville et de Philippeville à Manyanga, sous les ordres du Britannique Spencer Burns ;
4. De Grantville à l'embouchure de la Djoué, sous les ordres de Mikic.

Avec la cession des stations côtières, Grant Elliot avait acquis à l'Association toute l'étendue de la nouvelle province dont il fut nommé administrateur général.

Quelques stations supplémentaires furent encore créées et, pour y maintenir l'ordre, une police composée d'Haoussas et de Zanzibarites fut formée militairement et placée sous le commandement du lieutenant J. N. Hurt, de la Royal Navy.

La province fut organisée en quatre districts :

- 1^{er} district, chef lieu : Rudolfstadt ; administrateur : Mikic ;
- 2^{ème} district, chef lieu : Franktown ; administrateur : marquis Buonfanti ;
- 3^{ème} district, chef lieu : Stéphanieville ; administrateur : F. Destrain ;
- 4^{ème} district, chef lieu : Massabé ; administrateur : H. P. Bailey.

Les officiers et agents du Comité d'Étude du Haut-Congo avaient créé un service de transport placé sous les ordres d'un Suédois, officier du Génie, E. S. Krusenstjerna. Grâce aux routes qui avaient été établies, les transports terrestres étaient réguliers et les vols étaient quasi inconnus.

L'administration de la province du Niadi-Kwilu comportait une trentaine d'officiers de diverses nationalités et la bonne entente régnait tant entre Européens qu'avec les Africains qui n'hésitaient pas à soumettre leurs palabres à l'arbitrage des représentants de l'Association [44].

10. Action de l'Association au Niadi-Kwilu

Au cours de l'expédition au Niadi-Kwilu, les agents de l'Association ne se limitèrent pas à occuper le pays, bien que leur séjour ne dût être que temporaire. Parmi les agents recrutés en Europe en juin 1883 par l'Association Internationale du Congo se trouvait, notamment, le lieutenant de marine anglais J. Hurt, excellent topographe ; en compagnie de Ch. Bateman, qui se trouvait déjà au Kwilu et recruté sur place, il fit le tracé du pays situé entre la lagune de Mayumba et Franktown ; de plus, Hurt détermina avec précision la position géographique d'un certain nombre de postes [45]. L'ensemble des travaux topographiques des agents de l'Association permit à l'Institut géographique militaire de dresser une carte déjà bien détaillée de la région du Niadi-Kwilu à l'échelle du 1/1 380 000 [46].

Lors de son engagement sur place par Grant Elliot, Ch. Bateman travaillait depuis plusieurs années pour le compte d'une compagnie de Liverpool dans la région du Mayumbe qu'il connaissait bien.

Dans son livre «The first ascent of the Kasai, under the lone star», Ch. Bateman écrit que le Mayumbe était alors occupé par une population d'Européens et de mulâtres de diverses nationalités, vivant au milieu des autochtones. Il y avait parmi ceux-ci beaucoup de criminels portugais et des proscrits britanniques, source de pas mal de difficultés. Ils échappaient à toute sanction dans un pays non organisé et sans lois ; ils vivaient en toute impunité, se permettant toute licence vis-à-vis d'une population qui s'était réfugiée au Mayumbe pour être à l'abri des razzias des esclavagistes.

Bien entendu, les bénéficiaires de cette liberté s'opposaient à l'introduction de ce

qui pouvait paraître constituer un gouvernement régulier ; ceci conduisit à d'inévitables conflits.

En juillet 1884, Ch. Bateman fut placé à la tête de la police de Grantville et eut à arbitrer de nombreux différends, avec les Français notamment [47].

Du moins telle était la situation au nord du Tshiloango. Mikic, qui a travaillé au nord de Boma dans la région au sud du Tshiloango, donne une opinion assez différente sur l'atmosphère qui régnait. Elle était peut-être due à la proximité de Boma, centre commercial important. Il ne connut jamais de difficultés avec les autochtones qui accueillaient volontiers les Européens et aspiraient à la protection du drapeau de l'Association.

Une partie du pays était couverte de forêt où croissaient des arbres superbes ; le restant était cultivé d'arachides, de maïs, de manioc, de bananiers et de légumes divers. De nombreux palmiers bordaient les champs très fertiles cultivés par les femmes, tandis que les hommes allaient à la chasse, à la pêche et vendaient les produits des cultures dans les factoreries.

Les hommes aimaient porter une chemise et de vieux vêtements européens de tous genres, tandis que les femmes étaient peu vêtues. Les Africains préféraient être agriculteurs libres plutôt que de travailler comme ouvriers dans une entreprise.

Tout en circulant dans le pays, les agents faisaient de nombreuses observations [48]. Lors des expéditions, ils ne se contentaient pas d'occuper le pays par la création de postes et de stations ; ils défrichaient une portion de terrain suffisamment étendue et ils y érigeaient un bureau et des logements pour les Européens, les Haoussas et les Zanzibarites qui les accompagnaient.

Ils firent aussi de la prospection économique et commerciale. Ainsi, Harou, après avoir exploré les bassins du Luemme et du Tshiloango, se dirigea vers les sources de la Loudima et y découvrit les mines de cuivre et de plomb [49]. Husson, après avoir développé le poste de Massabé, fut envoyé vers le nord pour explorer les rivières Sette-Camma et Celina. Il décrivit toutes les possibilités de culture dans cette région riche et fertile, le parti à tirer des arbres de la forêt luxuriante, les factoreries existantes sur les îles du lac N'Dongo, relié à l'Océan par 60 km de fleuve accessible aux bateaux de 300 t. Il y remarqua également les troupeaux d'éléphants. Poursuivant son expédition toujours plus à l'intérieur du pays, il remonta le fleuve Rambo dont les rives étaient extraordinairement riches et où, à l'état sauvage, poussaient quantité de légumes et d'arbres fruitiers [50].

Destrain, de son côté, décrivit les possibilités économiques du district de Stéphanieville, dont il fut l'administrateur. Il s'inquiéta, notamment, des moyens de transport et observa que le Niadi, bien que très tourmenté, était reconnu comme navigable pour de petites embarcations à très faible tirant d'eau, du moins sur certains tronçons, et que la Loudima était flottable et accessible aux pirogues en toute saison. En débarrassant ces rivières de quelques obstacles, elles pouvaient convenir pour l'évacuation des produits moyennant la création de débarcadères. Il remarqua également la fertilité du sol, convenablement arrosé par les pluies [51]. Le

négoce, très actif, se faisait en gros lors de marchés tenus régulièrement et fréquentés par des Européens qui venaient y faire leurs achats ; les gens de l'intérieur s'adonnant au négoce de détail portaient leurs marchandises aux factoreries de la côte et procédaient par troc [52].

Dans le district de Mboko-Songho, près des sources de la Loudima, Destrain a observé que, si tous les Africains étaient armés d'un fusil de traite, ils extrayaient le minerai en creusant des trous circulaires au moyen de machettes et de pièces de bois dont la pointe était durcie au feu. Il a également observé la façon primitive dont les métaux étaient fondus et coulés, toutes techniques qui pourraient être améliorées. Cette même région était très fertile et se prêtait à la culture d'essences très diverses [53].

L'exploitation de la Louisa-Lalli par Legat, au nord et à l'est du Kwilu, dans le pays des Bayaka, donna une impulsion énorme au commerce et de nombreuses factoreries s'établirent sur la côte de l'océan et les rives des fleuves, jusqu'au pied des cataractes.

Dans ses explorations, Mikic assura la souveraineté de l'Association en de nombreux postes le long de la Lukula et du Tshiloango, au cours d'un premier voyage, et dans la vallée de la Mata et du Djoué, au cours d'un second périple [54].

Les agents de l'Association ne se limitèrent pas au développement économique et commercial du Niadi-Kwilu ; ils essayèrent aussi d'adoucir les mœurs de certains petits potentats locaux. Ainsi, Husson avait présenté Hodister au roi de Massabé, Tyabo, qui savait lire et écrire, parlait le portugais et l'anglais, s'habillait et se nourrissait à l'européenne, mais qui, dans le fond de son être, était resté un sauvage. Cruel envers ses sujets ; il faisait brûler vifs ses esclaves qui tentaient de s'enfuir, et mettait à mort ses épouses sous le moindre prétexte.

Husson assista aux noces de Tyabo et de sa quinzième épouse, une toute jeune fille. Il fut témoin de sacrifices humains ordonnés par le chef lors de cérémonies funéraires et sauva tout un village de l'emprisonnement décrété par un chef tyrannique. Le 5 novembre 1884, au village de Menga, il fut le témoin de brutalités perpétrées à l'occasion des funérailles d'un chef ; son arrivée inopinée et l'autorité avec laquelle il interdit les sacrifices humains, le firent passer aux yeux des autochtones pour un être surnaturel. Un ordre de Buonfanti arriva, le 11 novembre 1884, interdisant l'usage du poison dans les causes de justice entre Africains.

Husson et Legat eurent encore à intervenir contre certains féticheurs qui voyaient leur pouvoir battu en brèche. Notamment, le 5 janvier 1885, un de ceux-ci lui envoya des vivres empoisonnés. Prévenu, Husson les accepta et s'empara du féticheur, le conduisit à Franktown et le mit en demeure de consommer les vivres apportés la veille ; sur son refus, Husson l'accusa d'avoir voulu l'empoisonner. Le prestige du féticheur fut réduit à néant et celui de Husson s'accrut considérablement [55].

Ainsi, en moins de trois années, quelques agents de l'Association avaient établi la souveraineté sur toute l'étendue de la province du Niadi-Kwilu, créé des postes, des routes et activé l'économie et le commerce d'une région quasi inconnue en 1882, et cela, avec un minimum de désagréments pour les populations.

A part l'incident du 29 janvier 1883, lorsqu'un Zanzibarite blessa par mégarde un Babuende et celui de N'Ganda du 20 mai 1883 où, par suite du vol de quelques poules par des Zanzibarites, Hanssens fut sérieusement blessé au pied et quelques Africains tués ou blessés, cette conquête se fit pacifiquement par la persuasion [56].

Il est à remarquer que les relevés des agents de l'Association Internationale du Congo permirent de dresser la carte de la province du Niadi-Kwilu à l'aide de reconnaissances exécutées à la boussole de poche, et cela, en six mois, de janvier à juillet 1883, dans une région en grande partie couverte de forêt épaisse. Cette carte fut publiée par l'Institut National de Géographie à Bruxelles [57].

11. Épilogue

Cette occupation pacifique et cette organisation étaient provisoires, en vue d'assurer au futur État Indépendant un couloir terrestre le long de l'estuaire du Congo, ainsi que la rive gauche du Stanley Pool.

Le Niadi-Kwilu était en pleine prospérité lorsque, le 5 février 1885, une convention signée avec l'Association Internationale du Congo rétrocédait à la France deux districts en échange des territoires situés sur la rive gauche du Stanley Pool. Une autre convention, signée le 14 février 1885 avec les Portugais, assurait à l'Association Internationale du Congo, les districts sud de la province du Niadi-Kwilu formant un couloir terrestre jusqu'à l'embouchure du grand fleuve, le Portugal conservant le territoire de Cabinda [58].

Le poste de Massabé, à l'embouchure du Tshiloango fut remis aux Portugais, tandis que, en novembre 1885, les postes créés par l'Association en territoire désormais français furent remis à MM. Rouvier et Ballay contre une somme de 300 000 F.

Hodister, qui avait fait de Massabé un poste prospère, le quitta à regret. Lorsqu'il y retourna deux ans plus tard, il n'y trouva que des ruines aux portes et fenêtres enlevées, envahies par la brousse et les lianes [59].

On peut longuement épiloguer sur l'action de l'Association au Niadi-Kwilu, mais il faut la replacer dans le contexte de la fin du XIX^e siècle et non la voir avec les idées de la fin du XX^e siècle. Les traités conclus par l'Association étaient considérés comme irréprochables, rien n'y manquant, écrivit-on à l'époque, et rien n'étant de trop. Les droits souverains de l'Association et ses privilèges exclusifs y étaient nettement établis [60].

Cette expédition conçue par Léopold II dans le plus grand secret et réalisée avec promptitude par Stanley, Grant Elliot, Liévin Van de Velde, Hanssens et les agents de l'Association, permit d'assurer au Congo, d'abord, au Zaïre, ensuite, un débouché sur la mer pour l'immense hinterland du grand fleuve africain. Cette expédition, trop peu connue, honore la clairvoyance de Léopold II envers qui la Belgique et le Congo-Zaïre sont redevables de tant de bienfaits et de prospérité.

Il est bon de la rappeler.

RÉFÉRENCES

- [1] CAMBIER, R. 1948. Stanley (Henri Morton). *In*: Biogr. colon. belge, 1, col. 878 ; LIEBRECHTS, Ch. 1932, Léopold II, fondateur d'empire, Bruxelles, pp. 12-13.
- [2] STANLEY, H. s.d. Cinq années au Congo, Bruxelles, pp. 17-20.
- [3] LÉOPOLD II à Strauch, 13 décembre 1879, Papiers Strauch, Arch. du Musée de la Dynastie à Bruxelles.
- [4] LEDERER, A. 1989. Comhaire, Léopold. *In*: Biogr. belge d'Outre-Mer, Bruxelles, 7C (sous presse).
- [5] LEDERER, A. 1965. Histoire de la navigation au Congo. *Ann. Mus. r. Afr. centr.* (Tervuren), pp. 12-22.
- [6] LIEBRECHTS, Ch. 1932, *op. cit.*, pp. 20-23.
- [7] LEDERER, A. 1965. Histoire de la navigation, *op. cit.*, pp. 23-26 ; CAMBIER, R. 1951. Pechuel-Loesche, M. E. *In*: Biogr. colon. belge, 2, col. 756-758.
- [8] LIEBRECHTS, Ch., *op. cit.*, pp. 50-53.
- [9] MASOIN, F. 1912. Histoire de l'État Indépendant du Congo, Namur, p. 345.
- [10] CARTON DE TOURNAI, Fr. 1963. Les explorations rivales de de Brazza et de Stanley (1879-1882), mémoire présenté à l'Université catholique de Louvain, dactylographié, 1, pp. 64-67, 2, pp. 130, 173 et 210-214 ; MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, 1, p. 345.
- [11] CARTON DE TOURNAI, Fr. 1963, *op. cit.*, 1, pp. 126-129.
- [12] CARTON DE TOURNAI, Fr. 1963, *op. cit.*, 1, pp. 137, 145 et 2, pp. 114, 115 & 117.
- [13] CAMBIER, R. 1948. Brazza (de) (Pierre). *In*: Biogr. colon. belge, Bruxelles, 1, col. 167-168 ; MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, p. 34.
- [14] MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, pp. 345-346.
- [15] LIEBRECHTS, Ch. 1932, *op. cit.*, pp. 93-99.
- [16] STANLEY, H., *op. cit.*, pp. 334-335 ; GRANG, N. Lettres de Léopoldville du 26 décembre 1882 à Van de Velde, L. (Arch. du Musée r. Afrique centr. à Tervuren).
- [17] LIEBRECHTS, Ch. 1909. Congo, Léopoldville, Bolobo, Équateur 1883-1889, Bruxelles, p. 39.
- [18] LIEBRECHTS, Ch. 1932. Léopold II, *op. cit.*, pp. 42 et 53-57.
- [19] HEYSE, Th. 1948. Elliot, G. *In*: Biogr. colon. belge, 1, col. 357-359.
- [20] STANLEY, H., *op. cit.*, pp. 325-330.
- [21] STANLEY, H., *op. cit.*, pp. 326-329 ; LOPASIC, A. 1971. Commissaire général Dragutin Lerman (1868-1918), Tervuren, pp. 7-8 ; LIEBRECHTS, Ch. 1932. Léopold II, *op. cit.*, p. 54 ; COOSEMANS, M. 1951. Mikic. *In*: Biogr. colon. belge, 2, col. 698-700 ; COOSEMANS, M. 1952. Velde (Van de). *In*: Biogr. colon. belge, 3, col. 879-880 ; VAN DE VELDE, L. 1886. La région du Bas-Congo et du Kwilou-Niadi, *Bull. soc. r. belge Géogr.* (Bruxelles), 10, pp. 354-355.
- [22] VAN DE VELDE, L., *op. cit.*, p. 355.
- [23] VAN DE VELDE, L., *op. cit.*, p. 356.
- [24] COOSEMANS, M. 1951. Velde (Van de), *op. cit.*, col. 880 ; VAN DE VELDE, L. La région du Bas-Congo, *op. cit.*, pp. 356-359.
- [25] ELLIOT, G. 1886. Exploration et organisation de la province du Kwilu-Niadi. *Bull. Soc. r. Géogr.* (Bruxelles), p. 111.
- [26] ELLIOT, G. 1886, *op. cit.*, p. 101 ; HEYSE, Th. 1948. Elliot, G. *In*: Biogr. colon. belge, 1, col. 858-859.

- [27] ELLIOT, G. 1886, *op. cit.*, pp. 102-106 ; COOSEMANS, M. 1951. Legat, Al. *In* : Biogr. colon. belge, Bruxelles, 2, col. 598.
- [28] ELLIOT, G. *op. cit.*, p. 106.
- [29] ELLIOT, G. *op. cit.*, p. 108 ; COOSEMANS, M. 1951. Schaumann (von). *In* : Biogr. colon. belge, Bruxelles, 2, col. 837 et 838.
- [30] ELLIOT, G. *op. cit.*, p. 109 ; VAN DE VELDE, L. *op. cit.*, pp. 360-361.
- [31] HEYSE, Th. *op. cit.*, col. 360 ; ELLIOT, G. *op. cit.*, pp. 110-111.
- [32] COUILHAT, C. 1886. Le capitaine Hanssens en Afrique, *Bull. soc. r. belge Géogr.* (Bruxelles), pp. 7-9.
- [33] À nos héros coloniaux, 1931. Bruxelles, p. 77 ; MASOIN, F. *op. cit.*, 307 et 321-322 ; ENGELS, A. & COOSEMANS, M. 1948. Nilis, Th. *In* : Biogr. colon. belge, Bruxelles, 1, col. 732-733.
- [34] A nos héros coloniaux, *op. cit.*, p. 76 ; WAUTERS, A. J. 1885. Le capitaine Hanssens, *Le Mouv. géogr.* (Bruxelles), p. 14 ; CASMAN, G. 1885, *Le Mouv. géogr.* (Bruxelles), p. 68 ; ENGELS, A. 1948. Hanssens, E. *In* : Biogr. colon. belge, Bruxelles, 1, col. 483 et 484 ; COUILHAT, C. 1886, *op. cit.*, pp. 8-9 ; MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, pp. 335-336.
- [35] MASOIN, F. *op. cit.*, p. 336 ; Mort de l'explorateur belge E. Hanssens, *Bull. Soc. r. belge Géogr.* (Bruxelles), 9, pp. 88-93 (1885).
- [36] VAN GELE, A. 1948. Écrit sur le capitaine Hanssens, cité dans ENGELS, A., *op. cit.*
- [37] MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, pp. 336-337.
- [38] MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, p. 336 ; JANSSENS, E. & CATTEAUX, A. 1908. Les Belges au Congo, Anvers, 1, p. 627.
- [39] MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, p. 336 ; COOSEMANS, M. 1951. Husson, J. P. T. *In* : Biogr. colon. belge, Bruxelles, 2, col. 487 et 488 ; COOSEMANS, M. 1948. Harou, V. E. J. *In* : Biogr. colon. belge, Bruxelles, 1, col. 495 ; DE MARTRIN DONOS, Ch. 1886. Les Belges dans l'Afrique centrale, Bruxelles, 3, p. 423.
- [40] JANSSENS, E. & CATTEAUX, A. 1908, *op. cit.*, p. 580 ; VAN DE VELDE, L. 1886. La région du Bas-Congo, *op. cit.*, pp. 360-361.
- [41] COUILHAT, C. 1886, *op. cit.*, pp. 9-10.
- [42] ELLIOT, G. 1886, *op. cit.*, pp. 109-110.
- [43] COOSEMANS, M. 1951. Husson, *op. cit.*, col. 488-489.
- [44] ELLIOT, G. 1886, *op. cit.*, pp. 111-113.
- [45] COOSEMANS, M. 1958. Hurt, James. *In* : Biogr. colon. belge, Bruxelles, 5, col. 462 ; LEDERER, A. 1967. Bateman, Ch. *In* : Biogr. belge d'Outre-Mer, Bruxelles, 6, col. 41-42.
- [46] Le Congo depuis l'Équateur jusqu'à l'Océan et la vallée du Niadi-Kwilu, carte de l'Inst. géogr. militaire, Bruxelles, s.d., M.R.A.C. doc. 56.102.9.
- [47] BATEMAN, Ch. 1889. The first ascent of the Kasai under the lone star, London, pp. viii et ix ; LEDERER, A. 1967. Bateman, *op. cit.*, col. 41-42.
- [48] WAUTERS, A. J. 1885. La province du Bas-Congo ; interview de Mikic, *Mouv. Géogr.* (Bruxelles), pp. 78-79.
- [49] COOSEMANS, M. 1948. Harou, *op. cit.*, col. 495 et 496.
- [50] HUSSON, J. P. 1888. Les rivières Sette-Cama et Celina, *Bull. Soc. r. belge Géogr.*, Bruxelles, pp. 70-74.
- [51] DESTRAIN, E. s.d. Le district de Stéphanieville et le district minier de Mboko-Songho, Bruxelles, pp. 5-17.

- [52] DESTRAIN, E. *Ibid.*, pp. 24-27.
- [53] DESTRAIN, E. *Ibid.*, pp. 28-33.
- [54] VAN DE VELDE, L. 1886. La région du Bas-Congo, *op. cit.*, pp. 360-367.
- [55] MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, 1, pp. 336-337 ; COOSEMANS, M. 1951. Husson, *op. cit.*, col. 489 ; COOSEMANS, M. 1948. Hodister, *op. cit.*, col. 594.
- [56] A nos héros coloniaux, *op. cit.*, p. 77.
- [57] Le Congo depuis l'Équateur, *op. cit.*
- [58] À nos héros coloniaux, *op. cit.*, pp. 77-78.
- [59] MASOIN, F. 1912, *op. cit.*, 1, p. 338 ; ELLIOT, G. 1886, *op. cit.*, p. 11.
- [60] Les traités de l'Association Internationale Africaine. *Bull. Soc. r. belge Géogr.* (Bruxelles), 7, pp. 769-773 (1883).

Zitting van 21 juni 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. P. Salmon, bijgestaan door de H. J. J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig: Mevr. P. Boelens-Bouvier, de H. A. Coupez, E.P. J. Denis, de HH. A. Duchesne, A. Gérard, J.-P. Harroy, A. Huybrechts, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Maesen, A. Rubbens, J. Ryckmans, A. Stenmans, E. Stols, Mevr. Y. Verhasselt, werkende leden ; de H. H. Beguin, Mevr. A. Dorsin角度-Smets, de H. V. Drachoussoff, Mevr. C. Grégoire, de H. F. Reyntjens, geassocieerde leden ; de H. J. Comhaire, corresponderend lid ; de H. P. Raucq, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen ; de HH. A. Lederer en R. Sokal, leden van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. A. Baptist, F. Bézy, E. Coppieters, R. Devisch, M. d'Hertefeldt, Mevr. M. Engelborghs-Bertels, de HH. L. Pétillon, S. Plasschaert, R. Rezsohazy, J. Stengers, E.P. J. Theuws, de HH. J. Vanderlinden, E. Vandewoude, J.-L. Vellut, T. Verhelst ; de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

«Note sur la question du Créole»

De H. J. Comhaire stelt hierover een mededeling voor.

De HH. P. Salmon, P. Raucq, A. Lederer, A. Gérard en J. J. Symoens komen tussen in de bespreking.

De Klasse beslist deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 481-489).

Jaarlijkse wedstrijd 1988

Één werk werd regelmatig ingediend als antwoord op de tweede vraag van de wedstrijd 1988 :

«HAJA» : «Activités commerciales et dynamisme socio-économique au Darfūr».

De Klasse neemt kennis van de verslagen van de H. F. Bézy en van Mevr. A. Dorsin角度-Smets en Y. Verhasselt over dit werk en beslist, na beraadslaging, de prijs van 30 000 F aan de auteur toe te kennen.

De Directeur opent vervolgens de omslag met het pseudoniem «HAJA» en deelt aan de Klasse de identiteit van de auteur mee. Het gaat om Mevr. Fatima Abdel-Rahman die de titel van «Laureaat van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen» zal dragen.

Er wordt besloten dat de verslagen over dit werk bij het handschrift zullen gevoegd worden, dat in de archieven van de Academie zal bewaard worden.

Zo het gepubliceerd wordt, zal de auteur verzocht worden rekening te houden met de opmerkingen van deze verslagen.

Séance du 21 juin 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. P. Salmon, assisté de M. J. J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : Mme P. Boelens-Bouvier, M. A. Coupez, le R.P. J. Denis, MM. A. Duchesne, A. Gérard, J.-P. Harroy, A. Huybrechts, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Maesen, A. Rubbens, J. Ryckmans, A. Stenmans, E. Stols, Mme Y. Verhasselt, membres titulaires ; M. H. Beguin, Mme A. Dorsinfang-Smets, M. V. Drachoussoff, Mme C. Grégoire, M. F. Reyntjens, membres associés ; M. J. Comhaire, membre correspondant ; M. P. Raucq, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales ; MM. A. Lederer et R. Sokal, membres de la Classe des Sciences techniques.

Absents et excusés : MM. A. Baptist, F. Bézy, E. Coppieters, R. Devisch, M. d'Hertefeldt, Mme M. Engelborghs-Bertels, MM. L. Pétillon, S. Plasschaert, R. Rezsohazy, J. Stengers, le R.P. J. Theuws, MM. J. Vanderlinden, E. Vandewoude, J.-L. Vellut, T. Verhelst ; M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

Note sur la question du Créole

M. J. Comhaire présente une communication à ce sujet.

MM. P. Salmon, P. Raucq, A. Lederer, A. Gérard et J. J. Symoens interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances* (pp. 481-489).

Concours annuel 1988

Un travail a été régulièrement introduit en réponse à la deuxième question du concours 1988 :

«HAJA» : «Activités commerciales et dynamisme socio-économique au Darfûr».

La Classe prend connaissance des rapports de M. F. Bézy et de Mmes A. Dorsinfang-Smets et Y. Verhasselt sur ce travail et, après délibération, décide de décerner le prix de 30 000 F à l'auteur.

Le Directeur ouvre ensuite l'enveloppe portant le pseudonyme «HAJA» et informe alors la Classe de l'identité de l'auteur. Il s'agit de Mme Fatima Abdel-Rahman, qui portera le titre de «Lauréat de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer».

Il est entendu que les rapports sur ce travail seront joints au manuscrit déposé dans les archives de l'Académie.

En cas de publication, l'auteur sera invité à tenir compte des remarques formulées dans ces rapports.

**Vijftigste verjaring
van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen,
Letteren en Schone Kunsten van België
en van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België**

Deze twee Academiën zullen in 1988 hun vijftigjarig bestaan vieren.

De Klasse duidt de H. A. Maesen aan voor het opstellen van een adres dat de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen te dezer gelegenheid aan de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België zal laten worden.

De H. P. G. Janssens, erewerkend lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, heeft aanvaard een adres voor de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België op te stellen.

Benoeming

De H. T. Verhelst werd tot werkend lid benoemd bij koninklijk besluit van 23 maart 1988.

Geheim Comité

De werkende en erewerkende leden, verenigd in Geheim Comité, verkiezen, bij geheime stemming tot :

Werkend lid : De HH. Rezsóhazy en J.-L. Vellut.

Geassocieerd lid : De H. M. Graulich.

Corresponderend lid : De H. R. Rainero.

De zitting wordt gegeven te 16 h 35.

**Cinquantenaire de la «Koninklijke Academie
voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België»
et de la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België»**

Ces deux Académies fêteront leur cinquantenaire en 1988.

La Classe désigne M. A. Maesen pour la rédaction d'une adresse que l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer enverra à cette occasion à la «Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België».

M. P. G. Janssens, membre titulaire honoraire de la Classe des Sciences naturelles et médicales, a accepté de rédiger une adresse à la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België».

Nomination

M. T. Verhelst a été nommé membre titulaire par arrêté royal du 23 mars 1988.

Comité secret

Les membres titulaires et titulaires honoraires, réunis en Comité secret, élisent, par vote secret, en qualité de :

Membres titulaires : MM. R. Rezsohazy et J.-L. Vellut.

Membre associé : M. M. Graulich.

Membre correspondant : M. R. Rainero.

La séance est levée à 16 h 35.

Note sur la question du Créole *

par

J. COMHAIRE **

MOTS-CLÉS. — Antilles ; Créole ; Pidgin.

RÉSUMÉ. — L'expansion maritime et coloniale de la Renaissance a suscité l'éclosion de communautés dites « créoles » suivant une sémantique chaotique. Les luttes pour l'indépendance de l'Amérique espagnole furent une véritable « guerre des Créoles ». Aujourd'hui, de petites communautés créoles, d'origine principalement afro-portugaise et afro-française sont éparpillées des Antilles aux Mascareignes. Que ces communautés aient leurs langues propres n'a guère attiré d'attention avant le dix-neuvième siècle, et encore s'agissait-il d'intérêt pratique ou de curiosité plutôt que de science. La première thèse sur une langue créole, celle d'Haïti, n'a été présentée en Sorbonne qu'en 1934. Peu de temps après, les contacts entre linguistes américains et exilés de guerre européens ont suscité chez les premiers l'apparition d'une véritable école de « créolistique », aboutissant à des exagérations comme l'identification des « pidgins » (langues commerciales d'Extrême-Orient) aux créoles et la réduction de toutes ces langues à un langage enfantin universel. La publication de textes nombreux et variés s'impose pour mettre les choses au point.

SAMENVATTING. — *Nota over de kwestie van het Creools.* — De maritieme en koloniale expansie van de Renaissance gaf aanleiding tot het ontstaan volgens een chaotische semantiek van zogenaamde « Creoolse » gemeenschappen. De strijd voor de onafhankelijkheid van Spaans Amerika was een ware « oorlog van de Creolen ». Nu zijn kleine Creoolse gemeenschappen, vooral afkomstig van Zwart-Portugal en Zwart-Frankrijk, verspreid van de Antillen tot de Maskarenen. Dat deze gemeenschappen hun eigen talen hebben heeft nooit de aandacht getrokken vóór de negentiende eeuw en dan is het alleen nog uit praktisch belang of uit nieuwsgierigheid, meer nog dan uit wetenschappelijk oogpunt. De eerste thesis over een Creoolse taal, nl. van Haïti, werd slechts in 1934 aan de Sorbonne voorgelegd. Korte tijd nadien hebben de kontakten tussen Amerikaanse linguïsten en Europese oorlogsbannelingen aanleiding gegeven bij de eersten tot het oprichten van een ware school voor « Creools », hetgeen leidde tot overdrijvingen, zoals de identifikatie van de « pidgins » (handelstal van het Verre Oosten) met de Creoolse talen en het terugbrengen van al die talen tot een universele kinderlijke taal. De publikatie van talrijke en gevarieerde teksten is nodig om de zaken op punt te stellen.

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 21 juin 1988. Texte reçu le 27 février 1989.

** Membre correspondant honoraire de l'Académie ; Rue des Deux-Églises 110, B-1040 Bruxelles (Belgique).

SUMMARY. — *Note on the Creole question.* — The maritime and colonial expansion of the Renaissance led to the springing up of communities described as «creole», according to chaotic semantics. In Spanish America, the fight for independence was a real «war of the Creoles». Today, small creole-communities, mainly of Afro-Portuguese and Afro-French origin, are scattered from the West Indies to the Mascarene Islands. Until the nineteenth century, little attention was given to the fact that these peoples had their own languages, and this was for the sake of practical interest or curiosity rather than for science. The first thesis on a Creole language, that of Haiti, was presented at the Sorbonne only in 1934. Shortly after, contacts between American linguists and European war exiles led to the emergence among the former of a veritable «Creolistics» school, leading to such exaggerations as the identification as creole of the «pidgins» (Far Eastern commercial languages) and the reduction of all these languages to one universal childish language. The publication of numerous and varied texts is needed to bring clarity into this field.

*
* *

«Le malheur est que les hommes se battent pour des mots qu'ils ont oublié de définir», disait André Maurois dans «Ni Anges, ni Bêtes». Le mot «créole» est de ceux-là. Après s'être interrogé sur son sens durant trois siècles au moins, on en est arrivé à ces véritables guerres de Créoles que furent celles de l'indépendance de l'Amérique. Or, les navigateurs portugais qui l'avaient inventé ne songeaient pas à mal. Leur propre pays étant un modèle de miscégenation (PIRES DE LIMA 1940), ils l'avaient appliqué à tous les enfants nés en d'innombrables postes côtiers égrenés de la Mer des Antilles à celle de Chine, où leur souvenir persiste jusqu'à nos jours par l'emploi de langues dites, à leur tour «créoles» (VALKHOF 1960).

Les Espagnols, par contre, conquérants de hauts plateaux au climat tempéré, ont engendré des communautés de leur sang sans trop se rendre compte que — distance oblige — leurs compatriotes créoles auraient du mal à obtenir de Madrid des faveurs comparables à celles dont jouissaient ceux de la métropole. Entre autres maladroites, ce sont ces coloniaux qui donnèrent au mot créole une couleur raciste à laquelle ils ne croyaient pas vraiment. On le vit bien à Quito, en 1767, quand nul autre que Santa Cruz y Espejo ne parut digne de diriger la Bibliothèque Royale. Sa mère étant mulâtresse, on lui fabriqua un faux acte de baptême pour attester de sa blancheur (REYES 1938, p. 369). La peur de la «pardocratie» n'empêcha pas la levée de régiments de couleur, quitte à envoyer au peloton d'exécution leur meilleur général, Piar (BARALT & DIAZ 1939, p. 397) et à élever une statue à quelque simple soldat, comme «Falucho» à Buenos-Aires (BLASCO IBANEZ 1910, p. 285).

Quoi qu'il en soit, des groupes humains existent, érigés en communautés sous le nom de «créoles», dont la variabilité suscite depuis longtemps des conflits au sujet desquels il faut s'intéresser bien au-delà du domaine linguistique, si l'on veut éviter de nouvelles et désagréables surprises.

*
* *

A l'usage, le mot «créole» ne pouvait manquer d'en engendrer d'autres, tels que «créoliser» et «langue créole», et l'effondrement des empires coloniaux de l'Ancien Régime suscita même une sémantique chaotique, source de malentendus nombreux et de jugements changeant avec temps et lieux [1] *. Un problème caractéristique survint en 1755, avec l'arrivée en Louisiane des colons d'Acadie, abandonnés par la France quarante-deux ans plus tôt. Ces Cadjuns, comme on les appelle aujourd'hui, ont toujours refusé l'assimilation aux créoles de leur nouvelle patrie, cédée d'ailleurs aux Espagnols en 1760 et aux Américains en 1803 (GRIOLET 1986).

Pour ces derniers, «créole» a fini par désigner tout ce qui est spécifique à la Louisiane, qu'il s'agisse de francophones ou même d'ex-francophones de toutes couleurs, de musique ou de cuisine, et surtout d'une manière de vivre différente de l'affairisme anglo-saxon. Les autres vieilles colonies françaises, éparpillées des Antilles aux Mascareignes, ont suivi le mouvement en donnant au mot le sens de «local», d'«authentique» mais pas d'Américain ni d'Africain.

Nous ne pouvons songer à énumérer et apprécier les multiples sens du mot que chacun retrouvera dans les dictionnaires usuels mais on ne peut trop se méfier des querelles qu'il suscite avant même de parler linguistique et il faut toujours s'attendre à de l'inattendu. L'un des plus curieux nous paraît être celui des vétérans noirs des guerres d'Amérique que l'Angleterre, en 1787, invita (de force, à l'occasion) à s'établir au Sierra Léone ; renforcés plus tard par d'autres éléments allogènes, ils y constituent le noyau d'une communauté Krio, parlant sa propre langue aussi bien que l'anglais, et essaimant des éléments fort appréciés à l'époque coloniale jusqu'au Congo ex-belge (COMHAIRE-SYLVAIN 1944). Notons aussi comment au Surinam, plusieurs langues créoles sont apparues dans une communauté de ce nom constituée d'abord par les Juifs Séphardim, pionniers de cette colonie au xvii^e siècle, ensuite par leurs mulâtres et finalement par leurs affranchis, avant d'accorder une primauté récente au Neger-Engels (PÉE *et al.* 1951).

Les Français avaient été des colonisateurs tardifs et mal soutenus par leur métropole. Après la perte du Canada et des établissements des Indes, la Louisiane avait été vendue à bas prix sans susciter beaucoup d'émotion. Mais les Antilles avec leur sucre et leur café, c'était autre chose, surtout Saint-Domingue, perdue à des esclaves : Toussaint-Louverture en 1794, Dessalines en 1804, et rebaptisée de son nom amérindien d'Haïti. L'exemple était dangereux et ceux des colons qui avaient échappé à un massacre général ne se firent pas faute de le clamer dans une abondante littérature.

Ainsi parut un imposant ouvrage, destiné à rappeler aux uns et à enseigner aux autres les moyens de remettre en valeur la «Perle des Antilles» (DUCŒURJOLLY 1802). Haïti était perdue sans retour mais ce livre s'avéra utile aux colons d'îles voisines et fit passer la littérature coloniale française à un stade plus scientifique que

* Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes, p. 488.

celui où l'avait laissée les abbés Raynal et Prévost et l'inclusion d'un long chapitre sur la langue créole, pp. 283-293 du second tome, était une innovation intéressante.

Cette leçon, perdue pour les «seigneurs de Saint-Domingue», ne le fut pas partout ailleurs. Il en sortit jusqu'à de curieuses œuvrettes, tant aux Mascareignes qu'aux Antilles demeurées françaises ou francophones. Par exemple, deux ans avant l'abolition de l'esclavage par la Deuxième République, un colon de la Martinique nommé Barbot, publiait «Les Bambous, fables de La Fontaine racontées par un vieux commandeur», œuvres hautement moralisatrices, dont les colons ou «békés» (un mot que nous avons retrouvé avec le même sens dans l'Est du Nigéria) pouvaient s'inspirer pour donner des instructions aux esclaves chargés de maintenir la discipline parmi les autres, les «commandeurs». La démocratisation républicaine du pouvoir poussa les colons de la Martinique à se retirer sur leurs terres, laissant les mulâtres gouverner dans la mesure permise à une colonie et reprendre pour eux-mêmes la qualification de «Créoles», mais l'œuvre de Barbot ne perdit rien de sa popularité, tout en restant unique en son genre dans l'île et supérieure à d'autres publiées ailleurs (GARAUD 1901).

*
* *

Avant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, Ducœurjolly avait été le seul à s'intéresser à «la langue créole». A part lui — et pour bien des gens, la chose reste vraie — on ne parlait en France et dans ses colonies que d'un informe baragouin, tout au plus un misérable patois, en un mot du «petit nègre». C'est à Hugo Schuchardt (1842-1927), professeur de langues romanes à Graz, que revint l'honneur d'introduire le créole dans la science, encore assez nouvelle, de la linguistique. Il y avait été amené par le phénomène des langues «mixtes» auquel se heurtait l'élaboration de familles de langues, mais dut reconnaître dès l'abord que leur localisation exotique rendait les locuteurs difficiles à atteindre. Il crut résoudre ce problème en recueillant ou en sollicitant des textes de fonctionnaires coloniaux nullement préparés à cette tâche, ou de gens du pays pressés de truffer leur langue de mots européens qu'ils étaient fiers de connaître.

Schuchardt était conscient de tels problèmes, tant pour l'étude des langues créoles que pour celle des langues commerciales de l'Extrême-Orient, les «pidgins». En nous livrant un répertoire tout à fait remarquable de langues éparpillées en petites enclaves (presque toujours des îles) sur quatre parties du monde, il s'est gardé d'en tirer d'injustifiables conclusions (SOMMERFELT 1966).

Outre les généralisations outrées, s'attaquer aux langues créoles recelait un danger dont pâtit D. C. Hesselting, Hollandais, professeur de grec à l'Université de Leyde, qui s'intéressa aux avatars de sa langue maternelle. En Afrique du Sud, les «Boers» n'ont pas cessé de lui reprocher d'avoir décelé des apports non européens à leur «Afrikaans» (HESSELING 1899). Un sort du même ordre attendait Lucien Adam, magistrat en Guyane française, découvrant d'importants éléments ouest-africains dans le créole de cette colonie (ADAM 1886). La Science oublia alors les langues

créoles au moment même où ceux qui les parlaient faisaient l'objet d'une curiosité sans précédent, dans le cadre de l'expansion des empires coloniaux.

Jamais le peuple français ne s'est intéressé à ses colonies autant qu'aux approches de l'Exposition universelle de 1900, magnifique démonstration de son relèvement après le désastre de Sedan. Les Créoles, aux nombreux sens du mot, eurent leur part de ces fêtes impériales, et leur langue n'y fut pas oubliée, à titre de curiosité du moins. Après un séjour de trois ans à la Martinique, un haut fonctionnaire de l'Université présenta même à un public qui l'avait ignoré jusque là «Les Bambous» et d'autres œuvrettes (GARAUD 1901). Sans être un linguiste, l'auteur avait compris ce qui a échappé à presque tous les «créolisants» travaillant sur des textes :

... c'est une langue mimée plutôt qu'une langue parlée... elle a besoin du feu, des regards, de la volubilité de la parole, de la mobilité des gestes, des attitudes du corps et de la sonorité des rires. Il faut faire palpiter cette langue, il faut la faire vivre... (GARAUD 1901, pp. 23-24).

La faire vivre, oui, mais pourvu qu'elle se tienne à son rang d'enfant naturel. Quand l'Alliance Française, en 1910, présenta avec un éclat solennel, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'Haïtien Georges Sylvain (1865-1925), il ne fut pas question de «Cric ? Crac !», œuvre renouvelée de La Fontaine (pour ne pas dire d'Esopé) comme celle de Barbot, mais d'une langue plus authentique et d'esprit manifestement moins colonial que les fables du «vieux commandeur» (DORCHAIN 1911). Pour longtemps encore, et pour la science française elle-même, les créoles ne valaient pas la peine d'être étudiés, ils n'étaient «que des exceptions aux règles» (MEILLET 1937, p. 231) et, en fin de compte «un français enfantin» (BRUNOT 1933, t. 8, pp. 1116-1147).

Sans toujours aller aussi loin, surtout dans l'assimilation aux enfants, les autorités de l'époque ne voyaient dans les langues européennes et créoles que des idiomes d'une même famille, les secondes répondant à un besoin minimum de compréhension entre gens d'origines différentes qui ne pouvaient être satisfaits que par l'adoption d'un idiome fondamentalement européen, et les Américains partageaient ce préjugé.

*
* *

Certaines populations de langue créole occupent des îles de grande importance stratégique et c'est ainsi qu'Haïti eut à subir une première occupation par les «Marines» des États-Unis, à l'occasion de la première guerre mondiale. Le sous-secrétaire d'État chargé de l'opération s'appelant Franklin D. Roosevelt, et sa femme n'ayant pas manqué de l'accompagner, on apprendra sans surprise qu'il s'attacha à en faire une sorte de coopération avant la lettre. Ainsi naquit, entre autres, un nouveau service, haïtien en principe mais provisoirement dirigé par des Américains, le Service National de la Production Agricole et de l'Enseignement Rural.

Après l'Église, mais avec des moyens financiers supérieurs, les dirigeants de ce service comprirent qu'il y avait lieu de rédiger des documents en langue créole — la

seule connue de l'immense majorité des deux millions (six aujourd'hui) d'habitants du pays — et d'en faire usage dans l'enseignement rural et dans la programmation et l'exécution de projets. Il en sortit une petite bibliothèque créole, base d'une expansion remarquable des connaissances de la paysannerie haïtienne, mais aussi d'amères critiques, car après plus d'un siècle d'indépendance, l'élitisme colonial persistait à dénoncer la langue du peuple comme indigne de toute consécration par un État civilisé.

Une ancienne employée du Service, Suzanne Sylvain (1898-1975) eut l'idée d'abord de recueillir contes, proverbes et autres documents folkloriques, et ensuite d'aller à Paris s'en servir de base à une étude anthropologique approfondie. Commencant par la langue et frappée de ses divergences syntaxiques avec le français, elle en chercha la clef dans les patois, dans les langues ibériques et même dans l'ancienne langue indienne de son île avant de faire un pas décisif vers l'Afrique. Il en résulta, à sa plus grande surprise, que son créole était «une langue éwé à vocabulaire français», c'est-à-dire que la syntaxe en était originaire du Dahomey (SYLVAIN 1936).

Bientôt saluée par Marcel Cohen comme «un ouvrage qui devra beaucoup servir» (COHEN 1937), cette thèse a fait son chemin au-delà même de ce que l'auteur en attendait, parce qu'on en a abusé pour d'outrancières généralisations dont nous aurons à reparler. L'Europe d'ailleurs devait être divisée d'abord, ensuite coupée du reste du monde, par la seconde guerre mondiale, et si l'on loua «Le Créole haïtien» jusqu'à Budapest (GOEBEL-GALDI 1941), l'auteur, rentrée en Haïti, n'en sut jamais rien.

Chez elle, ce fut plutôt une tempête comme on pouvait s'y attendre, dans un pays dont Élysée Reclus avait dit : «Pour la langue, Haïti c'est la France» (méprisant donc le créole) mais là aussi, le bon sens devait triompher à la longue, non seulement des préjugés, mais encore de confusions d'ordre anthropologique. On était, par exemple, disposé à accepter une certaine influence du fon, langue des héros nationaux, Toussaint-Louverture et Dessalines, mais l'éwé ? Ce n'était pas tout le monde qui savait que le fon est une langue de la famille éwé.

Méthodologiquement, le travail de Sylvain s'inscrivait dans la ligne des écoles européennes de linguistique. Si ses conclusions étaient diamétralement opposées à celles qu'on enseignait en Sorbonne, c'est qu'elles étaient fondées sur une connaissance et une pratique du créole avec lesquelles il était difficile de rivaliser. La seconde guerre mondiale offrit aux Américains une nouvelle occasion d'intervenir en Haïti et, incidemment, de donner une impulsion nouvelle à une littérature didactique qui fut surtout l'œuvre de missionnaires protestants. «Le Créole haïtien» avait, pour la première fois, présenté cette langue dans l'orthographe phonétique internationalement reconnue par la science, il reçut cette fois une orthographe moins parfaite mais plus aisée à imprimer qui permettait une large diffusion sans retomber dans l'écueil d'une francisation sans rapport avec la réalité.

La seconde guerre mondiale fut aussi l'occasion de longs séjours à New York d'intellectuels européens réunis à la «New School for Social Research», bientôt doublée d'une «École Libre des Hautes Études». Certains d'entre eux y exercèrent une influence considérable, Roman Jakobson (1896-) en particulier, qui gagna au Structuralisme de l'École de Prague non seulement les linguistes américains mais aussi l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss, de dix ans plus jeune que lui. Il s'en suivit, entre autres conséquences inattendues et par de tortueuses liaisons, une nouvelle impulsion donnée aux recherches sur les langues créoles sous l'égide de l'Unesco.

Ce fut ainsi qu'en 1949, occupés à l'expérience d'éducation de base de Marbial, en Haïti (UNESCO 1951) nous reçûmes la visite de Robert A. Hall, Jr (1911-), professeur à l'Université Cornell, dans l'État de New York. Il ne resta sur le terrain que le temps d'un déjeuner mais avec l'aide de textes fournis par Alfred Métraux, qui malheureusement n'a jamais appris à parler créole, publia le premier ouvrage sur le sujet conforme aux principes du structuralisme (HALL *et al.* 1953), et entreprit ensuite un travail d'ambition universelle affirmant que les créoles ont tous commencé par être des «pidgins» (HALL 1965). Invité à rédiger l'article «Creole» de l'Encyclopaedia Britannica, il en a même changé le titre en «Pidgin» (HALL 1974).

De fil en aiguille, plus précisément de maître à élève, on en est arrivé à créer à Honolulu une école de «créolistique», fondée sur le dogme du passage obligé du «pidgin» au créole dont un maître n'a pas craint d'écrire : «Il peut être possible de découvrir, au moins dans les grandes lignes, la structure du langage humain aux premiers stades de son développement... nous nous trouverions beaucoup plus près de comprendre ce qui différencie des autres l'espèce humaine» et de conclure, d'ores et déjà que tous les enfants du monde commencent par parler une sorte de créole (BICKERTON 1983), absurdité bien démentie en Australie et ailleurs.

L'intérêt ainsi porté aux langues créoles a suscité une avalanche d'ouvrages, souvent des mémoires d'étudiants, favorisés par les facilités de publication existant aux États-Unis ou en ce qui concerne les créoles français, par l'institutionnalisation de la conscience francophone. Par contre, peu de progrès sont à signaler de ce côté-là en ce qui concerne la collecte de sources hors des «créoles de salon» et de l'abolition des préjugés. En s'étendant un peu partout dans le monde, accolé au mot «pidgin», le mot «créole» n'a pas perdu un caractère sournoisement péjoratif.

Les exceptions, heureusement, ne manquent pas aux États-Unis même. On peut citer, entre autres, les travaux de R. Hymes (1927-) et d'A. Valdman (1931-), enseignant le sujet dans le cadre nouveau et approprié de l'anthropologie linguistique, le premier à l'Université de Pennsylvanie, le second à celle d'Indiana. Valdman surtout a bien montré comment le créole est «dans un certain sens, l'opposé d'un pidgin» et que les différences linguistiques vont de pair avec l'expansion de son domaine d'emploi (VALDMAN 1978, p. 11), ce qui oblige à considérer le cadre culturel dans lequel les mots sont employés et groupés. On ne peut recueillir trop de textes parce que, comme l'a dit Robert Cornevin (1919-1988) «la littérature orale

des contes et légendes transcrite en édition bilingue apporte au monde des trésors que Suzanne Comhaire-Sylvain [2] parmi d'autres avait magnifiquement pu décrire» (CORNEVIN 1982, p. 105).

Ce qu'il y a d'impressionnant dans ces petites îles et territoires côtiers éparpillés sur d'énormes distances, c'est la vitalité de leurs langues [3] expression de cultures originelles lointaines mais non oubliées. Cette vitalité n'est d'ailleurs pas sans susciter craintes chez les uns, espoirs chez d'autres, confirmés par l'usage de créoles dans les appels à l'indépendance de certains petits pays où des idiomes étrangers avaient été imposés comme langues officielles (BEBEL-GISLER 1976). Réjouissons-nous donc de la parution d'une première anthologie créole (PRUDENT 1984).

NOTES

- [1] En français cependant, la tendance critique prévaut depuis Littré disant que créoliser, c'est «s'abandonner à la nonchalance qui caractérise les créoles». Les Espagnols sont restés plus bienveillants à l'égard de leurs congénères d'Outre-Atlantique. La populaire encyclopédie Espasa-Galpe décrit même «à la créole» comme le comportement d'une personne «ennemie de l'étiquette et des modes européennes et habituée aux us et coutumes d'Amérique».
- [2] Il s'agit des textes créoles et de leurs traductions anglaises dans «Creole Tales from Haiti» [*J. Amer. Folklore*, 50 (1937) pp. 207-295 et 51 (1938) pp. 219-346] et des textes créoles et lingala avec traductions françaises publiées par le Centre d'Études ethnographique de Bandundu, Zaïre, et Anthropos, S. Augustin, Allemagne fédérale, sous les titres de Qui mange avec une femme, Contes zaïrois et haïtiens (II-6, 1973) et de Jetons nos Couteaux, Contes des garçonnettes de Kinshasa et quelques parallèles haïtiens (II-15, 1974).
- [3] Exemple étonnant : à San Tomé, on parle généralement un créole ouest-africain datant probablement du quinzième siècle, ce qui en ferait le plus ancien de tous, mais en 1517-1530, les premiers esclaves recrutés dans le Bas-Congo et ses environs se sont échappés dès leur arrivée et leurs descendants parlent encore, dans un coin bien à eux, un créole nettement kongo, comportant même le mot «zombi» (revenant) dont une interprétation abusive a été répandue dans le monde entier par le fantaisiste américain W. B. Seabrook (FERRAZ 1987).

RÉFÉRENCES

- ADAM, L. 1886. Les idiomes négro-aryens et maléo-aryens, Paris.
- BARALT, R. M. & DIAZ, R. 1939. Resumen de la Historia de Venezuela. — Bruges, Desclée De Brouwer, 2 vols.
- BEBEL-GISLER, D. 1976. La langue créole, Force subjuguée. — Paris, L'Harmattan.
- BICKERTON, D. 1983. Creole Languages. — *Scient. Amer.*, 249 (1) : 108-115.
- BLASCO IBANEZ, V. 1910. Argentina y sus grandezas. — Madrid, Editorial Espanola Americana.

- BLOOMFIELD, L. 1938. *Language*. — New York, Holt.
- BRUNOT, F. 1933-35. *Histoire de la langue française, des origines à 1900*. — Paris, Colin, 8 vols.
- COHEN, M. 1937. *Compte rendu du «Créole haïtien»*. — *Bull. Soc. Linguistique* (Paris).
- COMHAIRE-SYLVAIN, S. 1944. *Silhouettes indigènes : Jimmy Smith, Coastman*. — In : *Publ. Service Info. et Propagande du Congo belge, Léopoldville, nov. 1944*.
- CORNEVIN, R. 1982. *Haïti*. — Paris, Presses Universitaires de France.
- DORCHAIN, A. 1911. — *Les Poètes Haïtiens*. — *Les Annales, politiques et littéraires*, 29 : 30-31.
- DUCCEURJOLLY, 1802. *Manuel des Habitants de Saint-Domingue*. — Paris, 2 vols.
- FERRAZ, L. I. 1987. *The Liquid in the Gulf of Guinea Creoles*. — *African Stud.*, 46 : 286-295.
- GARAUD, L. 1901. *Trois ans à La Martinique*. — Paris, Picard et Kaan.
- GOEBEL-GALDI, L. 1941. *Compte rendu du «Créole haïtien»*. — *Z. Franzoesische Sprache und Lit.*, Jena.
- GRIOLET, P. 1986. *Cadjuns et Créoles en Louisiane*. — Paris, Payot.
- HALL, R. A., COMHAIRE-SYLVAIN, S., MCCONNELL, H. O. & MÉTRAUX, A. 1953. *Haitian Creole : Grammar, Texts, Vocabulary*. — *Mem. 74, Am. Anthro. Assoc. & 43, Am. Folklore S.*
- HALL, R. A. 1965. *Pidgin and Creole Languages*. — Ithaca, N.Y., Cornell University.
- HALL, R. A. 1974. *Pidgin*. — In : *Encyclopaedia Britannica*, 15th ed., Vol. 14 : 452-454.
- HESSELING, D. 1899. *Het Afrikaans : Bijdrage tot de Geschiedenis der Nederlandse Taal*. — Leiden, Universiteit.
- MEILLET, A. 1937. *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. — 8^e édition, Paris, Hachette.
- PÉE, W., HELLINGA, W. G. & DONICIE, A. 1951-1953. *Het Neger-Engels van Suriname, Bijdragen en Beschouwingen*. — *Publ. Sém. Philo. néerlandaise, Liège*.
- PIRES DE LIMA, J. A. 1940. *Mouros, Judeus e Negros na Historia de Portugal*. — Porto, Livraria Civilização.
- PRUDENT, L. F. 1984. *Anthologie de la nouvelle Poésie créole*. — Paris, Éd. Caribéennes & ACCT.
- REYES, O. E. 1938. *Breve Historia general del Ecuador*. — Tomo 1, Quito, Universidad Central.
- SOMMERFELT, T. 1966. *Hugo Schuchardt*. — In : SEBEOK, T. A. (ed.), *Portraits of Linguists*, Bloomington, Univ. Indiana.
- SYLVAIN, G. 1901. *Cric ? Crac ! Fables de La Fontaine racontées par un montagnard haïtien*. — Paris, Ateliers haïtiens.
- SYLVAIN, S. 1936. *Le Créole Haïtien, Morphologie et Syntaxe*. — Thèse honorée du Diplôme de l'École Pratique des Hautes Études à la Sorbonne, Wetteren, De Meester & Port-au-Prince, chez l'auteur.
- UNESCO 1951. *L'homme et la terre dans la vallée de Marbial (Haïti)*, par Métraux, A., Berrouet, E. & Comhaire-Sylvain, S. & J. — Paris, Unesco.
- VALDMAN, M. 1978. *Le Créole : Structure, Statut et Origines*. — Paris, Klincksieck.
- VALKHOF, M. 1960. *Contributions to the Study of Creole*. — *African Stud.*, 19 : 77-87, 113-125, 230-244.
- VALKHOF, M. 1966. *Studies in Portuguese and Creole, with special reference to South Africa*. — Johannesburg, Witwatersrand University.

**KLASSE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES**

Zitting van 26 april 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. J. Meyer, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. E. Bernard, J. Bouharmont, J. Decelle, J. Delhal, F. De Meuter, M. De Smet, J. D'Hoore, C. Donis, A. Fain, C. Fieremans, H. Nicolai, J. Opsomer, L. Peeters, P. Raucq, J. Semal, C. Sys, R. Tavernier, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, werkende leden ; de HH. J. Boly, J. C. Braekman, M. Deliens, A. de Scoville, R. Frankart, J. P. Gosse, A. Lawalrée, Ch. Susanne, E. Tollens, M. Wéry, geassocieerde leden ; de H. F. Malaisse, corresponderend lid.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. J. Alexandre, P. Basilewsky, I. Beghin, J. Bouillon, L. Eyckmans, P. Gourou, J. M. Henry, J. Jadin, P. G. Janssens, J. Lepersonne, J. C. Micha, J. Mortelmans, M. Reynders, C. Schyns, G. Stoops, J. Thorez, D. Thys van den Audenaerde, P. Van der Veken, H. Vis.

«Une expédition belge en Amazonie péruvienne»

De Directeur verwelkomt de H. X. Misonne, directeur van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, uitgenodigd door het Bureau van de Academie om voor de Klasse een mededeling voor te leggen.

Vervolgens stelt de H. X. Misonne zijn mededeling voor, getiteld zoals hierboven.

De HH. J. J. Symoens, A. Fain en R. Vanbreuseghem komen tussen in de bespreking.

«Caractéristiques physiques et chimiques de quelques cours d'eau à Kisangani (Zaïre)»

De H. J.-J. Symoens stelt hierover een studie voor, opgesteld in samenwerking met de H. Golama Swana.

De HH. R. Vanbreuseghem, J. D'Hoore, P. Raucq, J. Decelle, J. P. Gosse en J. Meyer komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

Benoeming

De H. G. Stoops werd tot geassocieerd lid van de Klasse benoemd bij ministerieel besluit van 16 maart 1988.

Séance du 26 avril 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. J. Meyer, assisté de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : MM. E. Bernard, J. Bouharmont, J. Decelle, J. Delhal, F. De Meuter, M. De Smet, J. D'Hoore, C. Donis, A. Fain, C. Fieremans, H. Nicolai, J. Opsomer, L. Peeters, P. Raucq, J. Semal, C. Sys, R. Tavernier, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, membres titulaires ; MM. J. Boly, J. C. Braekman, M. Deliens, A. de Scoville, R. Frankart, J. P. Gosse, A. Lawalrée, Ch. Susanne, E. Tollens, M. Wéry, membres associés ; M. F. Malaisse, membre correspondant.

Absents et excusés : MM. J. Alexandre, P. Basilewsky, I. Beghin, J. Bouillon, L. Eyckmans, P. Gourou, J. M. Henry, J. Jadin, P. G. Janssens, J. Lepersonne, J. C. Micha, J. Mortelmans, M. Reynders, C. Schyns, G. Stoops, J. Thorez, D. Thys van den Audenaerde, P. Van der Veken, H. Vis.

Une expédition belge en Amazonie péruvienne

Le Directeur accueille M. X. Misonne, directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, invité par le Bureau de l'Académie à présenter une communication devant la Classe.

M. X. Misonne présente ensuite sa communication, intitulée comme ci-dessus.

MM. J. J. Symoens, A. Fain et R. Vanbreuseghem interviennent dans la discussion.

Caractéristiques physiques et chimiques de quelques cours d'eau à Kisangani (Zaïre)

M. J.-J. Symoens présente une étude à ce sujet, rédigée en collaboration avec M. Golama Swana.

MM. R. Vanbreuseghem, J. D'Hoore, P. Raucq, J. Decelle, J. P. Gosse et J. Meyer interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*.

Nomination

M. G. Stoops a été nommé membre associé de la Classe par arrêté ministériel du 16 mars 1988.

Jaarlijkse wedstrijd 1990

De tekst van de zesde vraag van de jaarlijkse wedstrijd 1990, gesteld door de Klasse voor Technische Wetenschappen en die ook de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen kan interesseren, wordt door de vaste secretaris meegedeeld :

Men vraagt een studie over efficiënt gebruik en conservatie van water in rurale semi-ariëde en ariëde gebieden van de Derde Wereld.

Internationaal Colloquium

Het «10th International Soil Zoology Colloquium» zal georganiseerd worden te Bangalores (India) van 7 tot 13 augustus 1988, gezamenlijk door de «Indian Society of Soil Biology and Ecology», de «University of Agricultural Sciences» (Bangalores) en de «Indian Council of Agricultural Research» (New Delhi).

Kontaktadres : Dr. D. Rajagopal
Department of Entomology
University of Agricultural Sciences
GKVK Campus — Bangalores 560 065, India

De zitting wordt gegeven te 16 h 45.
Zij wordt gevolgd door een Geheim Comité.

Concours annuel 1990

La sixième question du concours annuel 1990, posée par la Classe des Sciences techniques, pouvant également intéresser la Classe des Sciences naturelles et médicales, le secrétaire perpétuel en communique l'intitulé :

On demande une étude en vue de l'usage efficient et de la conservation de l'eau dans les régions rurales semi-arides et arides du Tiers Monde.

Colloque international

Le «10th International Soil Zoology Colloquium» sera organisé à Bangalores (India) du 7 au 13 août 1988, conjointement par l'«Indian Society of Soil Biology and Ecology», la «University of Agricultural Sciences» (Bangalores) et l'«Indian Council of Agricultural Research» (New Delhi).

Adresse de contact : Dr. D. Rajagopal
Department of Entomology
University of Agricultural Sciences
GKVK Campus-Bangalores 560 065, India.

La séance est levée à 16 h 45.
Elle est suivie d'un Comité secret.

A propos du livre de L. Lapeyssonnie :
«Moi, Jamot» *

par

P. G. JANSSENS **

MOTS-CLÉS. — Afrique Équatoriale Française ; Afrique Occidentale Française ; Cameroun ; Jamot, L. ; Trypanosomiase.

Mon projet d'attirer votre attention sur le livre «Moi, Jamot» *** se fonde sur plusieurs motifs. Premièrement, pour beaucoup, l'auteur, le médecin général Léon Lapeyssonnie, n'est pas un inconnu. Il manie encore actuellement la plume avec cette virtuosité qui lui valut d'être couronné lauréat du «Concours général». A côté de ses nombreux apports biomédicaux concernant l'épidémiologie, la méningite, le choléra, il a écrit quelques œuvres largement appréciées : «Toubib des Tropiques» (Lafont, 1982), «Jardin des mangues», chronique d'un temps perdu à Gardenia Mango (Iman, 1987) et bientôt suivra «Médecine coloniale, Mythes et Réalités» (Seghers). Récemment, il a encore accentué son originalité et sa combativité dans une contribution sur la médecine humanitaire ayant pour titre : «Faut-il déboulonner les idoles» ?

En second lieu, le sujet : «Jamot». Un témoignage sur ce médecin tropical exceptionnel par quelqu'un qui n'avait qu'à suivre la voie tracée par Jamot lui-même.

En troisième lieu, le thème même de la maladie du sommeil, qui cause toujours de gros soucis en Afrique tropicale, entre autres parce qu'un progrès fondamental n'a pas été atteint.

Enfin, se pose pour nous le problème de la contribution belge à la science tropicale biomédicale. Sur le plan international, son rayonnement est sans relation avec son apport, ceci principalement depuis la création d'organisations internationales. Celles-ci ont été systématiquement tenues à l'écart par les autorités belge sous le prétexte «Personne n'a de leçons à nous donner». Ce comportement entraîna parfois des décisions cocasses ou discourtoises qui, en 1960, donnèrent lieu à de

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences naturelles et médicales tenue le 23 février 1988. Texte définitif déposé le 4 avril 1989.

** Membre titulaire honoraire de l'Académie ; «Sparrenkrans», Vogelsanck 12, B-2232 Schilde-'s-Gravenwezel (Belgique).

*** LAPEYSSONNIE, L. 1987. *Moi Jamot. Le Vainqueur de la maladie du sommeil.* — Les Presses de l'Iman, Ed. Louis Musin, Plaisir, Bruxelles, 198 pp.

regrettables réactions. Celles-ci furent très mordantes et fort désagréables, même si elles n'étaient que de courte durée. Un matraquage médiatique est, comme toute intervention journalistique, un processus journalier qui échappe progressivement à l'attention.

Une nouvelle menace, beaucoup plus grave, se développe actuellement. Ce sont les études scientifiques de chercheurs itinérants américains, canadiens et autres dans le domaine des sciences humaines. Ces sociologues, anthropologues et autres, disposent d'argent, de temps et ont accès à nos archives. Quelques universités et fondations se sont aperçues qu'un petit pays comme la Belgique offre un terrain d'études plus libre que les anciennes grandes puissances coloniales. Ainsi, il devient possible pour certains de sélectionner des données qui cadrent avec les idées de Frantz Fanon, Aimé Césaire et autres anticolonialistes. En elles-mêmes, ces contributions apparemment scientifiques, ne sont guère importantes. Elles nous sont en grande partie inconnues, car elles restent enfouies sous forme de thèses de licence et de doctorat de diverses facultés d'Outre-Mer. Mais je crains que ces écrits ne deviennent, dans l'avenir, des sources de renseignements des historiens du XXI^e siècle.

Les autorités belges portent une lourde responsabilité quant à la publicité médiocre faite à notre propre apport scientifique. Le BIBWOO/IBERSOM fut supprimé, car le tout nouvel Office pour la Coopération au Développement allait assumer ces obligations. Pourtant, ni l'OCD, ni l'AGCD qui lui a succédé, n'ont repris le flambeau. Un véritable tabou anti-scientifique persiste toujours.

Laborieux apprentissage

Léon Clovis Eugène Jamot est né à Saint-Sulpice-les-Champs, près d'Aubusson (France), le 14 novembre 1879 dans une famille de modestes agriculteurs. Comme bon nombre d'hommes illustres, il déteste son premier prénom et n'utilisera que le troisième. Enfant turbulent, chef de bande, il restera toute sa vie impétueux dans ses réactions, voire explosif et violent. Il perdra son père au moment où il termine son collège. En 1900, il est licencié ès sciences naturelles de l'Université de Poitiers, dans le Poitou voisin du Limousin. Il accepte un poste comme instituteur en Algérie, qui se transformera en celui de répétiteur à Alger. Cette mutation lui permettra de s'inscrire à la faculté de médecine d'Alger en octobre 1902. En octobre 1905, il peut s'inscrire comme étudiant à la faculté de Montpellier grâce à une place de professeur adjoint de science au lycée. En 1908, il est promu docteur en médecine sur une thèse consacrée à la «Méthode de Bier». Cette hyperémie passive, qui a connu son heure de gloire, cadrait avec son orientation vers une pratique dans son pays : il s'installe en 1908 à Sardent (Creuse). Ses rapports confraternels ne seront pas exemplaires. Rencontrant un confrère, responsable par sa bêtise et sa malpropreté d'une fièvre puerpérale mortelle chez une jeune femme, il lui dit son dégoût. Le ricanement de l'intéressé le porte à lui allonger une paire de gifles.

Sa mère, autoritaire et dure, avait été «non consentante» à son mariage. Le choix de «la fille d'un gendarme qui faisait la classe aux enfants» lui avait déplu et elle lui interdit l'accès à la maison paternelle. Lorsqu'elle s'est remariée, il est allé réclamer ses droits sur cette maison de la Borie. Sa mère ayant déclaré qu'il ne se trouvait pas chez lui mais chez son mari, il jette fou de rage le pitoyable mari par la fenêtre. Sa mère porte plainte et il est condamné pour coups et blessures à cinq ans de prison avec sursis. Sa pratique à Sardent devenait de ce fait difficile.

Corps de Santé des Troupes coloniales

Mis au courant par un ami qu'un «cours latéral d'entrée» pour le Corps de Santé des Troupes coloniales est organisé, il s'inscrit, est admis, réussit et complète sa formation par un stage au Pharo (Marseille). C'est ainsi que débute à 31 ans une carrière coloniale qui conduira un obscur médecin de campagne à la fois à la gloire et à l'humiliation.

Ce déroulement était presque inévitable dans le petit monde médical strictement hiérarchisé de l'Outre-Mer, où de hautes fonctions couvrent souvent de petites personnalités. Il était en l'occurrence de meilleur ton de nier l'existence de la trypanosomiase ou, en présence d'évidences irrécusables, d'en faire une maladie comme les autres et comme telle du ressort des dispensaires, que de lui attribuer une expansion explosive consécutive à la pénétration et l'occupation européenne.

De plus, Jamot était entré à l'âge de 31 ans et par une porte latérale dans le Corps de Santé des Troupes coloniales. La maturité et la motivation de ce licencié ès sciences naturelles qui avait acquis son doctorat en médecine à Montpellier après des activités comme instituteur et répétiteur en Algérie et avait débuté dans la profession médicale comme médecin de village ne seront d'aucun poids dans la balance sauf en sens négatif. Cette tare originelle ne sera pas davantage compensée par d'excellents états de service au cours de sa participation aux opérations de pacification dans l'Ouaddaï (Tchad), ni plus tard par sa formation spécialisée à l'Institut Pasteur de Paris où F. Mesnil l'orientera vers la maladie du sommeil.

Lorsqu'il sera nommé aide-major de 1^e classe (lieutenant) en décembre 1910, il sera désigné pour le bataillon opérationnel des Ouaddaï (Tchad), dont la mission de pacification dans ce protectorat ne se déroule pas sans incidents. Son confrère et ami Pouillet sera tué au combat. Il rentrera avec une citation, une collection d'échantillons géologiques, signe de son tempérament de prospecteur, et des notes sur «la géographie médicale des Ouaddaïs». Cette région et le Bournou avaient été parcourus antérieurement par des baroudeurs belges, Le Marinel et Hanolet, pour le compte de l'EIC.

Le retour en 1913 orientera définitivement la carrière de Jamot. Le licencié ès sciences naturelles est appelé à suivre le cours de l'Institut Pasteur de Paris. Il y fera la connaissance des grands maîtres (Roux, Laveran, Calmette) mais il y subira plus particulièrement, le charme de Felix Mesnil. Celui-ci n'était pas médecin, mais un

authentique pastorien disposant d'une mémoire prodigieuse et animé d'un souci constant de précision ; il était un maître d'autant plus valable que ses conseils étaient enveloppés d'une chaleur humaine irrésistible. Mesnil lui fait découvrir la maladie du sommeil, problème qui dominera par la suite sa vie professionnelle.

Brazzaville

Quinze jours après son installation, en juillet 1914, comme sous-directeur de l'Institut Pasteur de Brazzaville, dirigé par Ouzilleau, il est mobilisé et nommé médecin-chef de la colonne franco-belge, commandée par le colonel Hutin, dite «Sangha-Cameroun» qui le conduira jusqu'à Yaounde. Cette opération lui révélera les dures réalités et l'ampleur du problème «maladie du sommeil» en Oubangi-Chari, dont la complexité l'amènera à réfléchir sur les approches possibles pour une méthodologie efficiente et praticable.

Dès son retour à Brazzaville, il est nommé directeur de l'Institut Pasteur. Lors de la séance du Conseil d'Hygiène du 29 novembre 1916, il présente un rapport spécial sur la maladie du sommeil qui embrasait tout le Moyen-Congo d'une épidémie génocide. Cet exposé amène le gouverneur général Merlin à organiser un service spécialisé contre la maladie du sommeil. Jamot est désigné pour l'application des nouvelles dispositions qui comportent que «toutes les opérations contre la maladie du sommeil se feront désormais sur la base du diagnostic microscopique préalable». Cette disposition a certainement été inspirée par le disciple de Mesnil.

De août 1917 à mai 1919 Jamot, âgé de 38 ans, ne disposant que d'un matériel de fortune et d'un personnel restreint, visitera en 18 mois l'immense Ubangi-Chari entre Fort de Pospel et la frontière militaire du Tchad. Des 98 743 habitants examinés, 5 347, soit 5,4%, seront reconnus trypanosés.

Au cours de cette odyssee, il mettra au point la méthode de lutte qui porte son nom et que les Anglo-Saxons appelleront le «French system». Cette idée géniale née et mûrie au contact des dures réalités de la maladie du sommeil en Ubangi-Chari, l'a amené à conjuguer une doctrine basée sur la réflexion et une stratégie combinant dépistage, prévention et traitement par des équipes mobiles. Elles sont passées l'une et l'autre dans le langage courant : le «système Jamot» (French system), dont les huit principes de cette méthode dynamique et offensive ont mûri au cours de la campagne «Sangha-Cameroun». Il codifiera son système par quelques idées-forces : médecine mobile allant au malade ; dépistage actif de tous les malades dans toute la population rassemblée à cet effet ; utilisation pour ce dépistage à la chaîne d'auxiliaires européens (des sous-officiers non limités aux infirmiers) et africains ; dans la mesure du possible, polyvalence des activités ; rapports et évaluation des activités (indices, graphiques) ; unité de direction, c.-à-d. franchissant les frontières de l'administration et du médical en vue d'une autonomie non seulement technique, mais également administrative et budgétaire. Ce dernier objectif sera la pierre d'achoppement créant des démêlés innombrables avec la hiérarchie.

Il faut reconnaître que ce stratège médical était «né épidémiologiste» (P. Richet), voyait clairement les conditions indispensables au succès, mais prenait un virage administratif fort dangereux. Jamot se sentait investi d'une mission humanitaire et s'octroyait le droit de foncer.

Cameroun

Au cours de son premier mandat, les circonstances lui seront favorables. Il est appelé par le gouverneur général Carde au Cameroun en décembre 1919 pour une mission de prospection. Il constate que la trypanosomiase sévit en bordure du Nyong sous une forme épidémique et à propagation rapide.

La présence de la maladie du sommeil avait été reconnue dans le Haut-Nyong et ses affluents à l'est d'Atok depuis 1901 par von Stein. En 1910, la maladie faisait rage dans la région. Une première hyposerie avait été établie à Akonolinga et rassemblait 416 malades. En 1912, 1127 malades étaient en traitement à Ayos. En 1913, le prof. Kühn avait établi un vaste plan de prospection systématique du Moyen-Cameroun placé sous la direction du Dr Kleine. Il prévoyait une division en secteurs et des équipes itinérantes pour le traitement. Le Centre de lutte et d'études était établi à Ayos et il comptait, en 1912-1913, 7 médecins, 16 agents sanitaires et gestionnaires, 2 religieuses-infirmières et une centaine d'auxiliaires camerounais. Le Centre disposait d'un budget de 600 000 DM qui devait être porté en 1914-15 à 1 million de DM. La trypanosomiase n'était plus localisée au Nyong : les vallées du Long et de l'Ayong, la région de Lomié, le bassin du Dja et d'autres étaient atteints. Cette extension importante a certainement été aggravée par les mouvements d'effectifs militaires et la mise en service de nombreux porteurs et travailleurs.

En 1916, les médecins français signalent la maladie à Yaounde et Doumé. Jullemier et Jojot surveillent les bassins du Nyong et de la Sanaga. En 1920, le Cameroun passe sous mandat français. Jojot dépiste avec Huot 8548 trypanosés parmi une population de 70 000 : leur budget était de 160 000 FF.

Jamot est affecté au Cameroun en 1922 au moment où la situation était devenue alarmante. Avec une équipe de cinq médecins, il passe le Haut-Nyong au peigne fin et 29,7% de la population sont reconnus trypanosés. Les taux d'infection sont au Sud-Cameroun de 17,3% (115 354/663 971) et pour le Logone-Chari de 6,6% (1948/29 366). La progression en direction de Yaounde se précise. La hiérarchie administrative et même médicale sont opposées à la diffusion de ce type d'information ; certains iront même jusqu'à nier l'existence du problème. L'expérience acquise dans le Haut-Nyong, le Nord- et le Sud-Cameroun aide Jamot à mieux préciser et codifier la méthode. Il a acquis la conviction que l'efficacité ne saurait être acquise que moyennant la création d'un service autonome.

Pendant son séjour au Cameroun, il épouse Fatimé ben Labani, une femme peuhl qui lui donnera trois enfants. Ce mariage contracté devant l'autorité fait de lui un bigame, détail qui lui avait échappé.

En 1925, il met à profit son séjour en Europe pour informer toutes les autorités susceptibles de s'intéresser au problème crucial que constitue la maladie du sommeil en Afrique équatoriale. Il se sent investi d'une mission, ce qui n'est pas sans créer quelques difficultés et des résistances, heureusement compensées par le soutien de personnalités importantes du monde scientifique : Institut Pasteur, Faculté de Médecine, Académie de Médecine.

Le ministre Maginot réunit une Commission scientifique ayant pour mission d'établir les faits. Les avis sont partagés, mais le gouverneur Marchand, commissaire de la République pour le Cameroun, se range à l'opinion de Jamot et obtiendra la création par arrêté ministériel du 8 juillet 1926 d'un service autonome : la «Mission permanente de prophylaxie de la maladie du sommeil au Cameroun». Jamot en est nommé le chef.

Sous sa direction stimulante, et grâce au travail acharné de ses collaborateurs, soit 18 médecins, 36 agents sanitaires et 400 auxiliaires opérant dans 28 secteurs spéciaux et annexes ainsi que dans 51 centres de traitement de la maladie du sommeil, un bilan précis et une carte de la distribution de la trypanosomiase seront disponibles dès la fin 1928. Cinq ans de lutte intensive ramèneront l'impact de la maladie du sommeil à un taux raisonnable.

Jamot, dont les besoins financiers pour maintenir en pleine activité son service autonome sont considérables, n'hésite pas à engager sa renommée de «Vainqueur de la maladie du sommeil» pour accroître ses moyens financiers par un appel au public. L'Exposition coloniale de Vincennes offre une excellente opportunité pour intéresser la presse et l'opinion. Il apprendra à ses dépens qu'on ne dérègle pas impunément les règles administratives et que la roche Tarpéienne est près du Capitole.

L'admiration du grand public pour celui qui a jugulé l'angoissante maladie du sommeil ne fera pas désarmer pour autant les ennemis puissants qu'il s'est fait parmi certains cadres supérieurs. Certains ne sauraient pardonner ni les bouleversements dans la rigoureuse subordination des rôles, ni les pouvoirs inhabituels qui lui ont été accordés en franchissant des frontières sacro-saintes : ils ne peuvent accepter «cet État dans l'État».

Un déplorable accident thérapeutique entraîne la cécité chez 526 personnes à Bafia. Il fait suite au non-respect systématique d'instructions précises pour une thérapeutique standard par un jeune praticien qui double et triple les doses de tryparsamide. La responsabilité du chef pourrait être envisagée. La manœuvre réussira à cause d'une de ces décisions brusques et incompréhensibles dont Jamot aura le secret tout au long de sa carrière.

A la suite d'une lettre du coupable, qui s'insurge, par voie officielle, du conseil que Jamot lui avait donné de ne plus revenir au Cameroun, le Ministre décide de traduire le coupable devant un Conseil d'enquête. Les deux intéressés sont priés de fournir un rapport des accidents. Les experts sont chargés de déterminer le degré de responsabilité de l'insubordonné et de proposer des sanctions. Jamot se rend à la convocation aux Invalides, mais suite à un incident qui le révolte, il tourne les

talons avant de monter au premier étage où siège le Conseil. Il en résulte que le coupable est absous et que Jamot reçoit un blâme pour insubordination.

Terriblement humilié et se sentant déshonoré, il s'embarque pour le Cameroun où il était sensé reprendre la direction de sa mission. Il ne reverra pas le Cameroun, car sitôt le bateau à quai à Dakar (22 novembre 1931), le blâme officiel et l'annulation de sa désignation pour le Cameroun lui sont communiqués. On le laissera croupir dans l'indifférence et l'oubli.

A.O.F.

En juin 1932, il sera chargé finalement d'établir le bilan de la maladie du sommeil en A.O.F. Cette disgrâce deviendra un bienfait pour ces territoires. Le 12 juillet 1932, il prend ses fonctions à Ouagadougou. A sa demande pressante, 16 infirmiers spécialisés camerounais sont mis à sa disposition. Avec l'aide du P. Goarnisson, il met sur pied une école de formation pour infirmiers africains. Elle sera transférée en 1944 à Bobo-Dioulassou. Cette École Jamot est toujours en activité et il m'a été donné d'y enseigner au cours des années soixante.

Lapeyssonnie commence son récit au moment où Jamot, âgé de 53 ans, se met à reparcourir la forêt et la savane en vue de refaire ce qu'il avait pu réaliser au Cameroun.

La maladie du sommeil était connue depuis le XIX^e et le début du XX^e siècle au Sénégal et sur la côte. Malgré sa présence dans les sept colonies, certains préféraient nier son existence. N'empêche qu'en 1932, l'état endémo-épidémique était de plus en plus menaçant.

En 1934, Jamot avait recensé 45 000 trypanosés à l'aide de coups de sonde sélectionnés soigneusement. Il estimait qu'environ un tiers des cas devaient lui échapper. Il dépose son rapport, rédigé à Thiès, en janvier 1935. Il recommande une opération de grande envergure qui ne peut réussir que si elle est faite avec des moyens puissants, adaptés à la situation, et si elle est poursuivie avec beaucoup de méthode et de ténacité pendant plusieurs années. Il préconise la mise sur pied d'un service spécial jouissant d'une pleine autonomie.

Les critiques recommencent, la maladie du sommeil est une maladie comme les autres et Jamot est et reste un gêneur. Jamot, qui avait fait une crise d'angor sur les rives du Bani (Mali) sans pour autant arrêter sa fatigante mission, est ulcéré. Il rentre en Europe, démissionne et se réinstalle à Sardent, où il avait fait 26 ans auparavant ses débuts de médecin de campagne. Il meurt en 1937, frappé d'apoplexie au chevet d'un malade : il était âgé de 58 ans.

Il avait eu raison. En 1938, le nombre de trypanosés dépassait largement les 150 000. Suite aux cris d'alarme, un inspecteur général est envoyé sur place. Le 20 janvier 1939 est créé un «Service général autonome de la maladie du sommeil en Afrique Occidentale Française et au Congo». Il sera organisé et dirigé selon le système de Jamot par Gaston Muraz, qui avait été son adjoint.

Jamot a été réhabilité. Ses fidèles, qui sont nombreux, se sont réunis sur sa tombe pour commémorer le cinquantième anniversaire de son décès. J'étais présent.

*
* * *

Il me semble inopportun, ou même indélicat, de résumer ici le livre de Lapeyssonnie, que beaucoup sans doute souhaiteront lire personnellement et apprécier comme ils l'entendent.

Il m'a semblé par contre utile de présenter un court aperçu de la vie de Jamot, pouvant rendre service au lecteur. En effet, Lapeyssonnie a choisi de concentrer son récit sur les trente derniers mois de la vie africaine de Jamot passés en A.O.F. Le cadre de ce quasi-journal fournit à l'auteur la possibilité de poser ses pas dans ceux de Jamot et de se faire l'écho d'une voix éteinte. Ce milieu est celui où l'auteur a débuté dans sa carrière de «Toubib des tropiques» et qui lui permet de se faire une idée des images, des souvenirs et des émotions qui devaient hanter l'esprit de Jamot. Ceux-ci constituaient une base excellente pour évoquer en «flash-back» les péripéties de cette vie si féconde. Cette méthode produit inévitablement quelques incertitudes : il est parfois difficile de préciser le moment et le lieu des épisodes rapportés. Est-ce le Cameroun ou le Burkina Faso ?

Lapeyssonnie aurait souhaité donner de ce solide Limousin au physique typique un tableau historiquement valable. Il n'a pas été à même de le faire parce que la réglementation des Archives s'oppose à la divulgation des documents avant 60 ans après la mort de l'intéressé et 120 ans si ce dernier a des enfants. Le dossier Jamot, qui repose au Service historique de l'Armée, ne sera accessible qu'en 2057 !

Lapeyssonnie a été contraint de se contenter d'écrire une biographie, ce qui est un genre littéraire difficile. Un écrit historique aligne avec plus ou moins d'habileté un chapelet de faits et de dates à caractère scientifique. Une biographie n'est pas un exercice évoquant un monde imaginaire farci de fantaisies superficielles. L'art du biographe est de savoir choisir parmi les événements, les données, les idées ce qui permet de cerner les traits humains sous leur forme «unique» soulignant la grandeur du héros et d'aider à comprendre l'itinéraire qui a amené un homme d'action à modifier les événements. Lapeyssonnie a parfaitement réussi à associer la vie de Jamot à son œuvre.

Jamot, un géant de la médecine africaine, est entré vivant dans la légende. Ce médecin militaire français est le père incontesté d'une stratégie active combinant dépistage, prévention et traitement de la maladie du sommeil par des équipes mobiles qui se rendent dans les foyers. Cette idée est née et a mûri au contact des dures réalités rencontrées en Ubangi-Chari. Il a finalement formulé une doctrine dont il a précisé les principes qui sont toujours d'actualité. Il était hors du commun dans le bien mais parfois aussi dans le mal. L'épanouissement de sa personnalité ne suivra pas une route classique ou aisée.

Zitting van 24 mei 1988

Séance du 24 mai 1988

Zitting van 24 mei 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. J. Meyer, bijgestaan door Mevr. L. Peré-Claes, secretaris der zittingen.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. I. Beghin, E. Bernard, M. De Smet, C. Donis, L. Eyckmans, A. Fain, C. Fieremans, J. Jadin, J. Mortelmans, H. Nicolaï, L. Peeters, P. Raucq, M. Reynders, C. Sys, R. Tavernier, D. Thys van den Audenaerde, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, H. Vis, werkende leden ; de HH. J. Bolyn, M. Deliëns, A. de Scoville, R. Frankart, J.-P. Gosse, J.-C. Micha, C. Schyns, G. Stoops, geassocieerde leden ; de H. F. Malaisse, corresponderend lid.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. J. Alexandre, J. Bouharmont, J. Delhal, P. Gourou, J.-M. Henry, P.-G. Janssens, J. Lepersonne, J. Opsomer, A. Saintraint, J. Semal, J.-J. Symoens, J. Thorez, E. Tollens, P. Van der Veken, M. Wéry.

«Les acquis et l'avenir de la pisciculture en eau douce en Afrique centrale»

De H. J.-P. Gosse stelt hierover een studie voor.

De HH. R. Vanbreuseghem, J.-C. Micha, A. de Scoville, A. Fain, D. Thys van den Audenaerde en C. Donis komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 511-518).

De evolutie van het onderwijs aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde

De H. L. Eyckmans stelt hierover een mededeling voor.

De HH. A. de Scoville, R. Vanbreuseghem, J.-C. Micha en P. Raucq komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 519-523).

«Une expédition belge en Amazonie péruvienne»

De H. X. Misonne, door het Bureau van de Academie uitgenodigd, heeft hierover een studie voorgesteld tijdens de zitting van 26 april 1988.

De Klasse duidt de HH. J.-P. Gosse en D. Thys van den Audenaerde, die aanvaardden, als verslaggevers aan.

Séance du 24 mai 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. J. Meyer, assisté de Mme L. Peré-Claes, secrétaire des séances.

Sont en outre présents : MM. I. Beghin, E. Bernard, M. De Smet, C. Donis, L. Eyckmans, A. Fain, C. Fieremans, J. Jadin, J. Mortelmans, H. Nicolai, L. Peeters, P. Raucq, M. Reynders, C. Sys, R. Tavernier, D. Thys van den Audenaerde, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, H. Vis, membres titulaires ; MM. J. Bolyn, M. Deliens, A. de Scoville, R. Frankart, J.-P. Gosse, J.-C. Micha, C. Schyns, G. Stoops, membres associés ; M. F. Malaisse, membre correspondant.

Absents et excusés : MM. J. Alexandre, J. Bouharmont, J. Delhal, P. Gourou, J.-M. Henry, P.-G. Janssens, J. Lepersonne, J. Opsomer, A. Saintraint, J. Semal, J.-J. Symoens, J. Thorez, E. Tollens, P. Van der Veken, M. Wéry.

Les acquis et l'avenir de la pisciculture en eau douce en Afrique centrale

M. J.-P. Gosse présente une étude à ce sujet.

MM. R. Vanbreuseghem, J.-C. Micha, A. de Scoville, A. Fain, D. Thys van den Audenaerde et C. Donis interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances* (pp. 511-518).

«De evolutie van het onderwijs aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde»

M. L. Eyckmans présente une communication à ce sujet.

MM. A. de Scoville, R. Vanbreuseghem, J.-C. Micha et P. Raucq interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances* (pp. 519-523).

Une expédition belge en Amazonie péruvienne

M. X. Misonne, invité par le Bureau de l'Académie, a présenté une étude à ce sujet à la séance du 26 avril 1988.

La Classe désigne MM. J.-P. Gosse et D. Thys van den Audenaerde, qui acceptent, en qualité de rapporteurs.

Wedstrijd 1988

Één werk werd regelmatig ingediend als antwoord op de 3de vraag van de wedstrijd, namelijk :

MPAWENAYO, Balthazar : «Les eaux de la plaine de la Rusizi (Burundi) : Les milieux, la flore et la végétation algales».

De Klasse duidt de HH. A. Lawalrée, F. Malaisse en P. Van der Veken als verslaggevers aan.

Eretekens

De H. J. D'Hoore werd bevorderd tot grootofficier in de Leopoldsorde bij koninklijk besluit van 8 januari 1988.

De HH. J. Mortelmans en C. Sys werden bevorderd tot grootofficier in de Kroonorde bij koninklijk besluit van 8 januari 1988.

Symposium

Het Symposium 1988, georganiseerd door de Klasse voor Technische Wetenschappen over de Invloed van de informatica in de Derde Wereld, zal plaats vinden op 9 december 1988 in het Paleis der Academiën.

Tentoonstelling

Het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen organiseert vanaf 20 mei tot 31 juli 1988 een tentoonstelling over «De natuur in Israël».

Openingsuren : elke dag van 9 h 30 tot 16 h 45.

Geheim Comité

De werkende en erewerkende leden, verenigd in Geheim Comité, verkiezen tot :

Werkend lid : De HH. Jozef Cap en Paul Van der Veken.

Geassocieerd lid : De H. Michel Lechat.

Corresponderend lid : De HH. Michel Frère en Hariharan Eswaran.

De zitting wordt gegeven te 17 h 15.

Concours 1988

Un travail a été régulièrement introduit en réponse à la 3^e question du concours, à savoir :

MPAWENAYO, Balthazar : Les eaux de la plaine de la Rusizi (Burundi) : Les milieux, la flore et la végétation algales.

La Classe désigne MM. A. Lawalrée, F. Malaisse et P. Van der Veken en qualité de rapporteurs.

Distinctions honorifiques

M. J. D'Hoore a été promu au grade de grand officier de l'Ordre de Léopold par arrêté royal du 8 janvier 1988.

MM. J. Mortelmans et C. Sys ont été promus au grade de grand officier de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 8 janvier 1988.

Symposium

Le Symposium 1988, organisé par la Classe des Sciences techniques sur l'Impact de l'Informatique dans le Tiers Monde, aura lieu le vendredi 9 décembre 1988 au Palais des Académies.

Exposition

L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique organise, du 20 mai au 31 juillet 1988, une exposition sur «La nature en Israël».

Heures d'ouverture : tous les jours de 9 h 30 à 16 h 45.

Comité secret

Les membres titulaires et titulaires honoraires, réunis en Comité secret, élisent, en qualité de :

Membres titulaires : MM. Jozef Cap et Paul Van der Veken.

Membre associé : M. Michel Lechat.

Membres correspondants : MM. Michel Frère et Hariharan Eswaran.

La séance est levée à 17 h 15.

Les acquis et l'avenir de la pisciculture en eau douce en Afrique centrale *

par

J.-P. GOSSE **

MOTS-CLÉS. — Afrique centrale ; Pisciculture.

RÉSUMÉ. — L'élevage du poisson a été introduit il y a quelques dizaines d'années en Afrique centrale où il était totalement inconnu. L'enthousiasme provoqué chez les Européens par les premiers succès de la pisciculture du *Tilapia* n'a pas été suivi dans le milieu africain, enfermé dans d'autres traditions. Au Congo belge, la méconnaissance par l'autorité de certains principes hydrobiologiques et zootechniques fondamentaux et de l'influence des traditions africaines est à l'origine de l'insuccès et du désintérêt qui ont suivi rapidement l'extension de la pisciculture au milieu rural. Conscients de cet insuccès, l'INEAC et la Direction générale de l'Agriculture décidèrent en 1957 de surseoir au développement de la pisciculture et de la limiter ultérieurement, après enquête, aux régions où elle s'avérerait indispensable à la production de protéines animales, où la qualité des eaux la permettrait et où une nourriture suffisante serait disponible pour le poisson. Cette triple enquête n'était pas terminée lors de l'accession du pays à l'indépendance. Depuis 1960, la pisciculture a fait de grands progrès, celle du *Tilapia* en particulier, principalement avec l'emploi d'aliments concentrés qui a permis une production plus intensive. En Afrique centrale, l'amélioration de la pisciculture du *Tilapia* résulte aussi d'une meilleure connaissance de la biologie des espèces, des possibilités et des avantages de leur hybridation et de la mise au point de méthodes de production en cage ou en enclos. La pisciculture du *Clarias* a été également étudiée et est promise à un bel avenir. Reste maintenant, et c'est peut-être le plus difficile, à faire pénétrer la pisciculture, cette spéculation zootechnique, dans la mentalité africaine. Il faudra encore du temps et de la patience ; l'enjeu en vaut la peine et justifie la mise en place de services piscicoles compétents.

SAMENVATTING. — *De verworvenheden en de toekomst van de visteelt in zoet water in Midden-Afrika.* — In Midden-Afrika was de visteelt vroeger volkomen onbekend ; ze werd daar pas enkele tientallen jaren geleden ingevoerd. De eerste successen met de *Tilapia*-teelt vonden veel bijval bij de Europeanen. Het traditionalisme van het Afrikaanse milieu heeft echter remmend gewerkt op de verdere verspreiding van deze technieken. In Belgisch-Congo was het geringe succes en het gebrek aan belangstelling vanwege de landelijke bevolking te wijten, enerzijds aan het feit dat de plaatselijke autoriteiten geen rekening hielden met de hydrobiologische en zoötechnische grondregels, en anderzijds aan de invloed van de Afrikaanse

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences naturelles et médicales tenue le 24 mai 1988.

** Membre associé de l'Académie ; Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Laboratoire d'Ichtyologie, Rue Vautier 29, B-1040 Bruxelles (Belgique).

tradities. Deze teleurstellende resultaten hebben het NILCO en de Generale Directie van landbouw er toe gebracht in 1957 de pogingen tot ontwikkeling van de visteelt op te schorten om ze later te beperken — na een onderzoek hierover — tot de streken waar deze vorm van proteïneproductie onontbeerlijk zou blijken te zijn, en waar de kwaliteit van het water en de aanwezigheid van voldoende voedsel voor de vissen de teelt mogelijk zouden maken. Dit drievoudige onderzoek was nog niet voltooid toen het land zijn onafhankelijkheid verwierf. Sinds 1960 hebben de visteelttechnieken veel vooruitgang geboekt, vooral wat de *Tilapia* betreft, en dit voornamelijk dank zij het gebruik van geconcentreerd visvoer dat een hogere productie mogelijk maakt. In Midden-Afrika zijn de betere resultaten bij de *Tilapia*-teelt ook het gevolg van een betere kennis van de biologie van verschillende soorten, van de mogelijkheden en voordelen van het werken met hybriden, en van het uitwerken van produktiemethoden in kooien of binnen omheiningen. Ook de onlangs onderzochte *Clarias*-teelt biedt veel mogelijkheden voor de toekomst. Nu zou al deze zoötechnische vooruitgang nog door de Afrikaanse bevolking aanvaard moeten worden, en dat is blijkbaar nog altijd een moeilijke zaak. Geduld en tijd zullen hiervoor nodig zijn, maar de voorziene resultaten lonen de moeite en rechtvaardigen het oprichten van voor de visteelt bevoegde diensten.

SUMMARY. — *The achievements and the future of freshwater fish farming in Central Africa.* — Fish farming was introduced a few decades ago in Central Africa, where it had been completely unknown. The first successes of *Tilapia* culture raised great interest among the Europeans but not within the African populations, entirely preoccupied by their own traditions. In the Belgian Congo, some authorities failed to understand hydrobiological or zootechnical principles as well as the influence of the African traditions. This misunderstanding explains the failure that followed the extension of fish farming in the rural communities. In 1957, INEAC and the Direction of the Agricultural Department, fully aware of this failure, came to the decision to postpone the extension of fish farming until the completion of a survey, in order to limit the action to the areas where the production of animal proteins should be essential, the water qualities sufficient and food available for the nutrition of fish. This survey was not achieved before the accession of the country to independence. Since 1960, much progress has been made in fish farming, particularly in *Tilapia* culture, due to the use of concentrated food allowing intensive productions. In Central Africa, improvement of *Tilapia* culture is also a result of a better understanding of the biology of the species, of the possibilities and the advantages of hybridization and of the perfecting of techniques of culture in cages or enclosures. Culture of *Clarias* was also developed and shows prospects of success. Much remains to be done; perhaps the biggest difficulty will be to introduce the fish culture in the African traditions. Time and patience are needed but the achievement is worthwhile, it justifies and deserves the installation of extended education and monitoring services.

*
* *

Tout le monde reconnaît maintenant la nécessité d'augmenter la disponibilité en protéines animales pour l'alimentation humaine en Afrique. Il faut cependant encore insister sur l'avantage de l'élevage du poisson: retenons qu'au point de vue énergétique, pour la même quantité d'énergie digestible consommée, la production de protéines est 17 fois plus rentable par la pisciculture que par l'élevage des bovidés et 6,2 fois plus que par l'élevage des porcins.

La pisciculture était totalement inconnue en Afrique centrale avant 1940. Elle fut introduite et développée par les Belges au Katanga durant la dernière guerre. Si nous envisageons ici plus particulièrement le Congo, c'est parce que la pisciculture y prit naissance et y est mieux connue. En 1943, la Colonie était en butte à de grosses difficultés d'approvisionnement en viande. M. C. Halain développa la pêche au Luapula-Moero et réalisa les premiers essais de pisciculture. Deux espèces de *Tilapia* se montrant très intéressantes, l'Administration de la Colonie confia à M. Halain la direction de la Mission piscicole du Katanga et ensuite de la Mission piscicole du Congo belge.

Il n'existe en Afrique centrale aucune tradition d'élevage de poissons et aucune tradition de maîtrise de l'eau. Par contre, dans d'autres régions, en Chine et en Asie du Sud-Est par exemple, la pisciculture est connue depuis des millénaires et les paysans sont passés maîtres dans l'art d'utiliser et d'économiser l'eau pour leurs cultures et leurs étangs. Dans la région qui nous intéresse, ce manque de traditions constitue un handicap et celui-ci est encore renforcé par l'influence d'habitudes qui, maintenant encore, règlent toute la vie en milieu coutumier.

Avant la Deuxième guerre mondiale déjà, la vie africaine s'est organisée en deux milieux bien distincts, le milieu coutumier, continuant à vivre au rythme de ses traditions, et le milieu extra-coutumier, vivant par les Européens en adoptant superficiellement et souvent provisoirement des règles qui leur étaient traditionnellement inconnues.

Depuis la guerre, les colonisateurs ont été de plus en plus en contact avec le milieu extra-coutumier et de moins en moins conscients des véritables traditions et des habitudes africaines.

Les premiers essais de pisciculture ont été réalisés en milieu extra-coutumier par la Mission piscicole du Katanga. Les méthodes mises au point furent ensuite appliquées par des sociétés privées et par des missions. Ces réalisations, dirigées par des Européens, permirent d'obtenir des résultats très prometteurs : les rendements atteignirent régulièrement, en certains endroits, plus de cinq tonnes par hectare et par an.

Les résultats obtenus provoquèrent un engouement chez les Européens qui considéreront bientôt la pisciculture comme une méthode miracle, comme une véritable panacée, et les autorités décidèrent d'étendre cet élevage au milieu indigène.

Les premières méthodes, mises au point par la Mission piscicole du Congo, étaient basées sur l'élevage de deux espèces de *Tilapia* : *Tilapia rendalli* (ex «*melanopleura*»), une espèce herbivore et *Tilapia macrochir*, espèce microphage principalement nourrie au moyen de déchets agricoles. Ces méthodes pouvaient s'appliquer, soit aux étangs communautaires soit aux étangs familiaux. Les étangs communautaires étaient la plupart du temps des étangs de barrage d'une surface de plus de 15 ares ; les étangs familiaux étaient de plus petite surface, de 1 à 5 ares.

Des milliers d'étangs furent rapidement créés sous l'impulsion de la Mission piscicole et des autorités territoriales. Une fois sous eau et empoissonnés par les

autorités, ces étangs devaient devenir une nouvelle occupation pour les Africains. Ceux-ci étaient déjà occupés à plein temps par leurs travaux coutumiers. Eux qui ne concevaient pas l'idée de nourrir un animal, auraient dû nourrir régulièrement le poisson et, en plus, surveiller et entretenir les étangs. En un mot, ils devaient acquérir de nouvelles traditions.

Le passage à la pisciculture en milieu africain ne fut pas un succès. Cet insuccès s'explique facilement mais ses causes ne furent pas directement comprises. A cette époque, on considérait que la pisciculture était à la portée des Africains. On ne tenait pas compte de leurs traditions. On oubliait par exemple la coutume des femmes et des enfants de récolter les petits poissons dans les vallées en saison sèche, ce qui les obligeait à assécher les étangs de barrage ! Sans aller jusqu'à dire que partout les étangs avaient été imposés par les Européens, ils étaient cependant considérés comme une affaire de Blancs.

D'autres raisons doivent encore être évoquées pour justifier cet insuccès : toutes les eaux ne conviennent pas pour la pisciculture. La productivité naturelle d'un étang dépend de sa capacité biogénique, donc des qualités chimiques de l'eau. A l'époque, ces qualités, et surtout leur importance, n'étaient pas encore suffisamment reconnues. On remarqua par exemple à Yaekama que lorsque le pH de l'eau descend en dessous d'une certaine valeur, *Tilapia rendalli* cesse de s'alimenter. Dans la cuvette, les eaux sont beaucoup plus pauvres qu'au Shaba et au Bas-Zaïre, par exemple, et leur pH acide descend encore lors des crues.

Le manque ou l'insuffisance du nourrissage est également une des causes des maigres résultats obtenus en milieu coutumier. Bien souvent la récolte égalait à peine la productivité naturelle. Il faut dire que la nourriture utilisée était constituée principalement par des feuilles dont la valeur nutritive est très faible et par des déchets agricoles difficilement disponibles.

Une dernière raison, et non des moindres, pouvait justifier le manque d'attrait de la pisciculture en milieu coutumier : dans certains territoires les besoins en protéines animales étaient amplement couverts par la chasse, la pêche, l'élevage et la récolte d'insectes, ils étaient même parfois excédentaires.

Les méthodes préconisées à cette époque étaient cependant suffisantes pour donner de très bons rendements ; les résultats obtenus sous la direction des Européens en ont fait la preuve.

L'infrastructure de recherche était déjà bien établie et comptait de très bons spécialistes : citons principalement MM. C. Halain, M. Huet et A. De Bondt. Les installations piscicoles étaient bien équipées et comportaient trois centres de recherche : La Kipopo, Yaekama et Bambesa sous la direction de l'INEAC et dans chaque province des centres d'alevinage dirigés par des agents de la colonie.

La Belgique a soutenu son effort de pionnier : la pisciculture des *Tilapia* s'était étendue aux autres régions de l'Afrique centrale. Depuis plus de trente ans maintenant les *Tilapia* sont introduits et sont élevés dans tous les continents ; en Asie d'abord, ensuite en Amérique du Sud et, ces dernières années, dans les régions

tempérées, en Europe et en Amérique du Nord. Notre pays avait organisé, dès 1949, une première conférence internationale à Elisabethville. Celle-ci fut suivie d'autres réunions de spécialistes piscicoles sous l'égide du Conseil Scientifique Africain.

Les responsables des Services Pêche et Pisciculture de l'Administration et de l'INEAC confrontèrent leurs points de vue en 1957 sur base des résultats enregistrés en 1956. Ils décidèrent de faire porter l'effort principal sur l'intensification de l'exploitation des biefs poissonneux et des lacs. Ils décidèrent également de surseoir au développement de la pisciculture en attendant les résultats d'une vaste enquête. Cette enquête devait avoir un triple but : définir les besoins et la couverture des besoins en protéines animales, territoire par territoire ; déterminer les régions où la qualité des eaux permet la pisciculture ; déterminer celles où des aliments sont disponibles pour le poisson. En un mot, définir les zones où la pisciculture était indispensable et où elle était réalisable. Cette vaste enquête fut confiée à l'Administration de la Colonie. L'INEAC fut chargé de l'enquête sur la valeur des eaux, sur les espèces de *Tilapia* utilisées, et de réaliser localement des essais dans les centres d'alevinage dans le but de vérifier la valeur des méthodes préconisées pour le milieu indigène.

Cette enquête ne fut terminée qu'en 1961. Les résultats ne purent donc être utilisés. Entre-temps, l'indépendance avait changé les données du problème. La pisciculture, considérée comme une activité de la colonie, fut pratiquement abandonnée partout. Les étangs furent vidangés et non réempoisonnés ; certaines stations furent détruites. Seule la Station de recherche de la Kipopo, au Shaba, maintint une certaine activité sous direction européenne.

Jusqu'à cette époque la pisciculture, basée sur l'élevage de *Tilapia*, a évolué d'une façon parallèle dans toute l'Afrique centrale. L'élevage d'autres poissons a été tenté. Au Congo, beaucoup d'espèces furent essayées en étang, entre autres des cyprins et des Citharinidae, malheureusement sans en obtenir la reproduction. D'autres Cichlides ont été utilisés : certains *Serranochromis*, intéressants pour la destruction des mollusques, et *Hemichromis fasciatus*, une petite espèce vorace qui limite la surproduction d'alevins de *Tilapia*. En Afrique française, l'élevage de *Heterotis niloticus* connut un succès momentané dans les grands étangs. Ce poisson s'est maintenant répandu hors de sa zone de dispersion naturelle, on le retrouve actuellement dans le fleuve Zaïre.

Après 1960, les activités piscicoles se sont ralenties en Afrique centrale. Dans les anciennes colonies françaises, le Centre technique forestier tropical, l'Office de la recherche scientifique et technique Outre-Mer et la F.A.O. ont maintenu des activités de recherche et la vulgarisation en milieu rural a été aidée par des missions de coopération. Au Zaïre, il n'y eut pendant des années que quelques rares actions sporadiques, souvent sans lendemain, œuvres de coopérants belges ou étrangers.

Beaucoup de progrès ont été réalisés depuis 1950 dans la connaissance des Cichlides africains et particulièrement des *Tilapia*. Une clarification systématique était nécessaire. On la doit à Miss E. Trewavas et à D. Thys van den Audenaerde.

Les espèces de l'ancien genre *Tilapia* constituent maintenant une sous-famille comprenant, pour les espèces qui intéressent la pisciculture, trois genres différents : *Tilapia*, *Sarotherodon* et *Oreochromis*.

Au point de vue éthologique, ces trois genres se distinguent par les caractéristiques suivantes. Le genre *Tilapia* groupe les espèces pondant sur substrat où les œufs adhèrent et sont gardés par les deux parents jusqu'au moment où les alevins sont capables de se défendre. Ce sont des herbivores parmi lesquels il faut citer surtout *Tilapia rendalli* (dont *Tilapia «melanopleura»* est un synonyme) et *Tilapia zillii* qui a été longtemps confondu avec *Tilapia rendalli*.

Les deux autres genres, *Oreochromis* et *Sarotherodon* sont des incubateurs buccaux. Chez *Sarotherodon* le mâle et la femelle construisent le nid. Lorsque les œufs pondus dans ce nid ont été fertilisés, l'un ou l'autre, ou les deux parents, les prennent pour les incuber dans la bouche.

Dans le genre *Oreochromis*, les mâles se réunissent sur un territoire de ponte où ils creusent seuls les nids ; les femelles y déposent les œufs qu'elles reprennent en bouche. La fertilisation peut être buccale.

Il est possible d'obtenir l'hybridation de certaines espèces du genre *Oreochromis* ; les croisements réalisés dans certains sens, *O. macrochir* ♂ × *O. niloticus* ♀ par exemple, donnent 100% d'alevins mâles. Les mâles croissant plus rapidement et atteignant une plus grande taille que les femelles, la monosexculture donne de meilleurs résultats que l'élevage des deux sexes. L'hybridation est une méthode plus simple et plus sûre que le sexage des alevins.

La pisciculture a fait de grands progrès depuis la mise au point de l'élevage intensif au moyen d'aliments concentrés. Le nourrissage avec des poudres et des granulés a prouvé que les *Tilapia* peuvent être tout à fait indépendants de la productivité naturelle. Avec ces aliments, l'eau n'est plus pour eux qu'un support véhiculant l'oxygène et évacuant les produits polluants produits par le catabolisme. L'eau doit néanmoins présenter certaines caractéristiques : son débit doit être important, la température et le pH favorables et relativement constants, elle doit être exempte de produits nocifs.

L'élevage intensif des *Tilapia* en étangs ou en bassins a été étudié par divers organismes, entre autres à Auburn, en Alabama, à Wageningen, aux Pays-Bas, à Sterling, en Écosse, et depuis 1977 déjà à Tihange en Belgique, par MM. C. Melard et J. C. Philippart, de l'équipe du professeur J. C. Ruwet de l'Université de Liège.

Les aliments pour *Tilapia* utilisés à Tihange comprennent 30% de protéines brutes et, en bonnes conditions, leur quotient nutritif est voisin de 2. Ils reviennent à environ 25 F/kg. En Côte d'Ivoire, l'élevage intensif est pratiqué avec des granulés contenant de 20 à 25% de protéines brutes dont le quotient nutritif est d'environ 3 et le prix de revient de 120 F CFA/kg (16 FB).

Suite à la mise au point des méthodes d'alimentation intensives, d'autres types de pisciculture ont été inventés : l'élevage en cage ou en enclos.

Les cages sont constituées d'une armature flottante supportant un grillage ou une poche en filet d'un volume de 1 à 20 m³, elles sont placées sur des retenues d'eau

de plus ou moins grandes dimensions dont la profondeur varie de quelques mètres à plus de 10 mètres. Les enclos s'appuient sur le fond, ils sont utilisés en eaux peu profondes, en bord de lagune par exemple.

Ces deux types d'élevage sont plus aléatoires que la pisciculture en bassins. Dans les lacs et les lagunes, le courant peut être insuffisant pour renouveler l'eau et donc apporter l'oxygène et éliminer les déchets ; d'autre part, les retournements saisonniers des masses d'eau sont de nature à créer des conditions défavorables aux poissons.

L'alimentation intensive à base de granulés est aussi à l'origine de l'élevage d'un autre poisson : le *Clarias gariepinus*, un poisson chat qui est commun dans toutes les eaux de l'Afrique centrale. La pisciculture du poisson chat africain a été étudiée en République centrafricaine par le professeur J.-C. Micha, elle a aussi été mise au point par les spécialistes de Wageningen.

Cette technique est plus élaborée que la pisciculture des *Tilapia*. Ce *Clarias* ne se reproduit pas en étang, il faut donc procéder à la fécondation artificielle après induction de la maturité sexuelle des femelles par injection d'extraits hypophysaires. L'élevage des alevins est également plus difficile. Cette nouvelle méthode très prometteuse doit donc être réservée à des pisciculteurs qualifiés.

Quel est l'avenir de la pisciculture en Afrique centrale ? Retenons tout d'abord que de bonnes méthodes sont au point et ont fait leurs preuves. La recherche n'est pas nécessaire à l'heure actuelle. Il suffit, pour le moment, d'appliquer ces méthodes et de les adapter aux conditions locales. Bien conduite, la pisciculture familiale et artisanale en petits étangs permet d'obtenir des rendements de 25 à 35 kg de poissons par are et par an. La pisciculture intensive en étang, basée sur l'élevage de *Oreochromis niloticus*, peut produire 6 tonnes/ha/an et même dépasser 10 tonnes. Là où les conditions le permettent et si les pisciculteurs sont bien qualifiés, l'élevage intensif en cage peut être envisagé. Il doit produire des rendements de l'ordre de 35 kg par m³ et par an par l'élevage de *Oreochromis niloticus*.

Dans l'immédiat, il faut prévoir l'établissement de services piscicoles compétents. Ceux-ci doivent comporter, en priorité, des équipes de propagandistes et de moniteurs bien formés. Il ne faut pas oublier que l'établissement de cette infrastructure indispensable exigera du temps et des budgets particuliers. Le nourrissage du poisson est primordial, les pays d'Afrique centrale ont donc intérêt à développer de petites fabriques d'aliments utilisant les possibilités locales et, si nécessaire, de les enrichir avec des produits importés.

Beaucoup de cadres africains se rendent compte de l'intérêt et des possibilités de la pisciculture. Ce sont eux qu'il faut former, ce sont eux qui doivent parvenir à changer la mentalité de leurs compatriotes. Il faudra encore du temps pour arriver à ce résultat mais cette aide par la formation des cadres sera plus utile que l'envoi d'experts responsables de projets de recherches.

DISCUSSION

J.-C. Micha. — Dans l'association *Tilapia rendalli* et *Tilapia macrochir*, y a-t-il un pourcentage recommandé pour la mise en charge des étangs ? Cette association doit-elle toujours être recommandée actuellement ?

J.-P. Gosse. — L'association de poissons de régimes alimentaires différents est toujours recommandée quand leur alimentation en étang est basée en partie sur la nourriture naturelle. Il est difficile de recommander un pourcentage à la mise en charge, trop de facteurs étant à envisager, par exemple : la productivité naturelle des étangs, la quantité et la qualité de l'alimentation apportée. L'association d'herbivores et de microphages doit encore être recommandée actuellement pour les étangs familiaux ou communautaires pour lesquels la production est en tout ou en partie basée sur la productivité naturelle.

J. C. Micha. — Si, en général, on assiste à l'abandon de la pisciculture après le départ des encadreurs étrangers, que faut-il faire pour assurer le succès de cette activité ?

J.-P. Gosse. — Nous devrions assurer la formation technique des cadres africains et ceux-ci devraient établir, sur nos conseils, une infrastructure de moniteurs et de propagandistes. Comme pour l'introduction de toutes les autres spéculations zootechniques en Afrique, il faudra encore du temps et de la patience !

De evolutie van het onderwijs aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde *

door

L. EYCKMANS **

TREFWOORDEN. — Onderwijs ; Tropische Geneeskunde.

SAMENVATTING. — Sinds zijn oprichting in 1906 is het Instituut actief betrokken geweest bij de opleiding van Europese geneesheren, dierenartsen en «sanitaire agenten», die daarna in Afrika dienst namen. In de laatste twintig jaar is de opleiding van «sanitaire agenten» vervangen door deze van verpleegkundigen. Meer recent werd hierbij de nadruk gelegd op hun rol in de eerstelijnsgezondheidszorg. Ook werd een «Internationale Cursus» opgericht, bedoeld om verantwoordelijken voor gezondheidsdiensten op te leiden. De vraag naar Europese artsen en dierenartsen zal in de volgende jaren beduidend verminderen in talrijke tropenlanden. Daarentegen ontwikkelt zich een vraag naar een meer doorgedreven vorming in verschillende deelaspecten van gezondheidsbeleid. Hierbij is het belangrijk de vorming te honoreren met een titel, die de drager de nodige erkenning geeft. Om deze redenen wordt een aanvang gemaakt met enkele nieuwe cursussen, die leiden tot het afleveren van een «Master» titel. Er wordt in het vooruitzicht gesteld om hierin tot een belangrijke diversificatie te komen, door samenwerking met andere universitaire instellingen in binnen- en buitenland.

RÉSUMÉ. — *L'évolution de l'enseignement à l'Institut de Médecine Tropicale.* — Depuis sa fondation en 1906, l'Institut s'est occupé activement de la formation de médecins, de vétérinaires et d'«agents sanitaires» européens, qui se destinaient à travailler en Afrique. Depuis une vingtaine d'années, la formation d'agents sanitaires a été remplacée par un enseignement pour infirmiers/infirmières. Plus récemment, cet enseignement a évolué vers une formation préparant à une fonction dans le cadre des soins de santé primaires. Un «Cours International pour la Promotion de la Santé» a été organisé, pour la formation de responsables des services de santé. La demande de médecins et de vétérinaires expatriés va diminuer considérablement au cours des prochaines années dans de nombreux pays tropicaux. Par contre, il y a une demande croissante de formation plus poussée dans différents aspects des soins de santé. Une telle formation doit être honorée d'un titre, conférant au porteur un avantage réel. Pour ces raisons, nous avons décidé d'organiser quelques nouveaux enseignements, conduisant à l'attribution d'un titre de «Maîtrise en Science — M. Sc.». Nous nous proposons d'évoluer vers une diversification importante, en collaboration avec d'autres institutions de caractère universitaire, en Belgique et à l'étranger.

* Mededeling voorgelegd op de zitting van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen gehouden op 24 mei 1988.

** Werkend lid van de Academie ; Prins Leopold Instituut voor Tropische Geneeskunde, Nationaalstraat 155, B-2000 Antwerpen (België).

SUMMARY. — *The evolution of the teaching at the Institute of Tropical Medicine.* — From its creation in 1906, the Institute has been actively engaged in the training of European doctors, veterinarians and «Agents Sanitaires», who were to take up positions in Africa. For the last two decennia, the training of «Agents Sanitaires» has been switched to a course for nurses. More recently the emphasis in this course has been put on Primary Health Care. Also, an «International Course in Health Development» has been started, the aim of which is to train people to the managerial level for the organization of health services. The demand for expatriate doctors and veterinarians will probably diminish in the next years for a number of tropical countries. Simultaneously, a new demand is developing for more advanced training in many aspects of health care. It is important that such training should be recognised by the awarding of a title, this giving the bearer a real advantage. For these reasons, it was decided to start some new courses, leading to a Master of Science degree. We propose an important diversification, in collaboration with Belgian and foreign university-level institutions.

*
* *

De voorloper van het Instituut voor Tropische Geneeskunde was de «École de Médecine Tropicale», die in 1906 in Brussel werd opgericht. Deze instelling was uitsluitend bedoeld om onderwijs te geven aan geneesheren. Het is pas vanaf 1931 dat het Instituut hierbij statutair belast werd met navorsing en ziekenzorg. In dit verband werd het in 1933 overgebracht naar Antwerpen.

Tijdens deze eerste — koloniale — periode werden cursussen ingericht voor geneesheren die zich voorbereidden om te werken in het toenmalig Belgisch-Congo, in Ruanda en in Urundi. Hiernaast werd ook onderwijs gegeven aan «agents sanitaires», die na een opleiding van zes maanden deze geneesheren moesten helpen bij hun opdracht.

In 1960 bracht de onafhankelijkheid van Congo, gevolgd door deze van Rwanda en Burundi, een einde aan deze periode. De recrutering van geneesheren viel dramatisch terug, om slechts zeer traag opnieuw toe te nemen. Vanaf 1958 werd een begin gemaakt met een cursus voor dierenartsen. De opleiding van «agents sanitaires» werd omgezet in een cursus voor verpleegkundigen, waarbij een bijkomende opleiding werd gegeven aan Belgische verpleegsters die dienst gingen nemen in Afrikaanse ziekenhuizen.

Vanaf 1965 werd ingezien dat er een belangrijke vraag was voor de bijscholing van medisch personeel afkomstig uit de derde Wereld. In samenwerking met de tropen-instituten van Amsterdam en Leiden, werd een Internationale Cursus opgericht, die alternatief in het Frans en in het Engels gedoceerd werd. Initiëel bestond deze cursus uit een diepgaande vorming in tropische geneeskunde, maar progressief ging hij beantwoorden aan de toenemende vraag naar een opleiding in de Volksgezondheid.

Opleiding op een lager peil, ten behoeve van personen afkomstig uit ontwikkelingslanden, maar ook van Europeanen die geen voorgaande vorming in geneeskunde of diergeneeskunde hadden, leidde tot het afleveren van getuigschriften : «Auxiliaire de santé — Technicien sanitaire — Auxiliaire vétérinaire», enz.

Anderzijds werd vanaf 1961 jaarlijks een specialisatiecursus in de Medische en Veterinaire Mycologie ingericht.

Met de uitzondering van de Internationale Cursus, ging het dus hoofdzakelijk om opleiding van Europeanen die overzee wensten te werken.

*
* *

In de recente periode die zich uitstrekt van ongeveer 1975 tot nu, zagen we vooreerst een paradoxale maar overweldigende toeloop van kandidaten voor de drie cursussen, die Europeanen voorbereidden voor werk overzee. De cursus voor geneesheren [1] *, waarin toenemend meer volksgezondheid en epidemiologie werd ingebracht, werd verlengd tot 6 maanden en wordt éénmaal per jaar ingericht. Cursussen voor verpleegkundigen [2] kenden de meest spectaculaire toeloop. Hoewel deze cursus tweemaal per jaar wordt ingericht en de voorwaarden voor inschrijving elk jaar worden verscherpt, moeten er regelmatig kandidaten worden geweigerd bij gebrek aan plaats. Één uitleg hiervan is de aanwerving in steeds toenemende mate van verpleegkundigen door niet-gouvernementele organisaties, die deze personen inschakelen in eerstelijnsgezondheidszorg. Wanneer dit duidelijk werd, gebeurden aanpassingen van ons onderwijs, waarbij volksgezondheid en principes van diagnose en behandeling toenemend werden ingevoerd. De ruchtbaarheid die door deelnemers aan deze cursus werd gegeven bracht ons inschrijvingen vanuit gans Europa en ver daarbuiten. De cursus voor dierenartsen [3] die zich uitstrekt over een vol academiejaar, werd toegankelijk gesteld voor landbouwkundigen, wanneer het duidelijk werd dat de tropen over eigen dierenartsen gingen beschikken, maar dat er een vraag was naar personen die zich zouden bezig houden met dierlijke produktie.

Naast deze aangepaste vorming ten behoeve van Europeanen, werd toenemend aandacht besteed aan de opleiding van kaders afkomstig uit de tropen, die de bedoeling hadden om zich na hun opleiding terug in de tropen in te zetten. Vanaf 1976 werd de reeds bestaande «Internationale Cursus» gereorganiseerd tot een grondige opleiding van beleidsverantwoordelijken in de gezondheidssector in de tropen. De afgestudeerden — die de titel «Master of Public Health» halen — worden in toenemende mate teruggevonden in nationale en internationale beleidsorganen. Het hanteren van geografische criteria bij hun selectie leidde tot het verschijnen op verschillende plaatsen van «kritische massa's», die het initiatief gingen nemen tot het inrichten van regionale opleidingsactiviteiten. Naast deze opleiding van beleidskaders werd ook een bewuste politiek gevolgd in verband met het aantrekken van bursalen in de navorsingsdiensten en hun begeleiding tot het bekomen van doctoraten of aggregaties van het hoger onderwijs.

Cursussen van lager niveau werden afgeschaft.

*
* *

* De cijfers tussen haakjes [] verwijzen naar de noten, p. 523.

De toekomst is reeds begonnen. De meeste «ontwikkelingslanden» hebben hun eigen medische faculteiten en dikwijls reeds een overmatig aantal geneesheren. Hoelang geneesheren een vorming in de tropische geneeskunde in Europa zullen wensen, is niet duidelijk. Een opleiding in de tropische «ingevoerde» pathologie zal waarschijnlijk toenemend deel uitmaken van het curriculum van de Europese medische faculteiten. Analoge vragen kunnen gesteld worden in verband met de opleiding van verpleegkundigen en men kan zich de vraag stellen of deze opleiding niet grondig moet herzien worden. Enerzijds kan men denken aan een meer coherente vorming tot «nurse practitioner» die zich uitstrekt over een langere tijdsspanne voor een kleinere groep. Anderzijds wordt aandacht besteed aan de mogelijkheid om een opleiding te organiseren voor beleidsverantwoordelijken in verband met verpleegkunde: een «Internationale Cursus» voor verpleegkundigen. De optie werd nochtans genomen om dit type van onderwijs niet grondig te wijzigen zolang de belangstelling voor de huidige formule op een hoog peil blijft.

Vanaf 1985 werd op initiatief van de dienst Diergeneeskunde een nieuwe richting ingeslagen. In deze richting («Animal Health and Animal Production») werd de vraag geïdentificeerd naar een gepersonaliseerde, doorgedreven opleiding van personen uit ontwikkelingslanden, die hierna een titel zouden verwerven, welke competitief zou zijn met titels afgeleverd door andere instellingen. Het oprichten door de Raad van Bestuur van vormingscycli die leidden tot de aflevering van de titel M.Sc. en Ph.D., betekende een doorbraak in die richting; de noodzaak om in dit verband navorsingswerk te doen en een scriptie of een thesis voor te bereiden betekende daarbij voor de eigen diensten een ongekende toevoer aan vitaliteit en nieuwe ideeën.

Er werd besloten dezelfde richting in te slaan voor de menselijke gezondheidszorg. Enerzijds zal de «Internationale Cursus» met behoud van zijn inhoud uitgebreid worden tot een groter aantal deelnemers. Dit zal tevens het invoeren van optievakken mogelijk maken met een systeem van «credits» dat in N. Amerikaanse universiteiten goed bekend is. Kandidaten die slagen en de titel «M.P.H.» verkrijgen zullen — indien zij het wensen — kunnen toegelaten worden tot een tweede jaar persoonlijk werk onder begeleiding dat hen kan brengen tot het behalen van de titel «Master of Science — Tropical Public health».

Daarnaast werd een belangrijke vraag geïdentificeerd naar een bijkomende vorming in de biomedische wetenschappen. In dit verband werd besloten een vormingscyclus van één jaar in te richten, waarin een ruime keuze aan optionele richtingen zal worden voorzien. Naast een basisopleiding in biologie, geneeskunde, epidemiologie en volksgezondheid, zullen de deelnemers de mogelijkheid krijgen om cursussen te volgen met de deelnemers van de «Internationale Cursus», om individuele stages te doen in navorsingslaboratoria of klinische diensten of om een bijkomende opleiding te volgen aan andere instellingen. Toenadering zal in dit verband gezocht worden met andere Belgische universiteiten. De mogelijkheid tot het oprichten van een Europees systeem van «credits» tussen de Instituten aange-

sloten bij de internationale niet-gouvernementele organisatie «Tropmedeurop» (welke in officiële binding staat met de Wereldgezondheidsorganisatie), zal worden bestudeerd. Na afloop van dit vormingsjaar zullen de deelnemers de titel krijgen «Master of Science — Tropical Biomedical Sciences».

Het huidige beleid in verband met het aantrekken van bursalen in de navorsingslaboratoria zal worden voortgezet en zelfs versterkt, gezien de mogelijkheid om deze bursalen in te schakelen in de hoger aangehaalde cycli. Toch zal de mogelijkheid niet worden verwaarloosd om hun doctoraten of aggregaties aan Belgische universiteiten te laten behalen.

NOTEN

- [1] Aantal ingeschreven studenten voor het academiejaar 1987-88 : 48 voor de Nederlandstalige en 139 voor de Franstalige cursus.
- [2] Aantal ingeschreven studenten voor het academiejaar 1987-88 : 102 voor de Nederlandstalige en 272 voor de Franstalige cursus.
- [3] 18 ingeschreven studenten voor het academiejaar 1987-88.

Zitting van 28 juni 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 en achtereenvolgens voorgezeten door de H. J. Meyer, directeur, en de H. C. Sys, deken van jaren van de werkende leden, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. J. Alexandre, J. Bouharmont, J. Decelle, J. D'Hoore, C. Donis, A. Fain, H. Nicolai, J. Opsomer, L. Peeters, R. Tavernier, werkende leden; de HH. M. Deliens, A. de Scoville, R. Dudal, R. Frankart, J.-P. Gosse, J.-C. Micha, C. Schyns, G. Stoops, P. Van der Veken, M. Wéry, geassocieerde leden; de H. J. Comhaire, lid van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, de HH. A. Lederer en R. Sokal, leden van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. J. Boly, M. De Smet, L. Eyckmans, C. Fieremans, P. Gourou, J.-M. Henry, J. Jadin, P. G. Janssens, A. Lawalrée, J. Lepersonne, F. Malaisse, J. Mortelmans, M. Reynders, J. Semal, D. Thys van den Audenaerde, E. Tollens, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, H. Vis.

«Nouvelles tendances de la nomenclature minéralogique»

De H. M. Deliens stelt hierover een mededeling voor.

De HH. A. Fain en P. Van der Veken komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 529-535).

«Ressources et caractéristiques piscicoles des lacs rwandais»

De H. J.-C. Micha stelt hierover een mededeling voor.

De HH. J. Opsomer, A. Fain, J.-P. Gosse, J. Comhaire, J.-J. Symoens, R. Sokal en P. Van der Veken komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

Jaarlijkse wedstrijd 1988

Één werk werd regelmatig ingediend als antwoord op de derde vraag van de wedstrijd 1988:

MPAWENAYO, Balthazar: «Les eaux de la plaine de la Rusizi (Burundi): Les milieux, la flore et la végétation algales».

Séance du 28 juin 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 et présidée successivement par M. J. Meyer, directeur et M. C. Sys, doyen d'âge des membres titulaires, assistés de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : MM. J. Alexandre, J. Bouharmont, J. Decelle, J. D'Hoore, C. Donis, A. Fain, H. Nicolai, J. Opsomer, L. Peeters, R. Tavernier, membres titulaires ; MM. M. Deliens, A. de Scoville, R. Dudal, R. Frankart, J.-P. Gosse, J.-C. Micha, C. Schyns, G. Stoops, P. Van der Veken, M. Wéry, membres associés ; M. J. Comhaire, membre de la Classe des Sciences morales et politiques, MM. A. Lederer et R. Sokal, membres de la Classe des Sciences techniques.

Absents et excusés : MM. J. Bolyn, M. De Smet, L. Eyckmans, C. Fieremans, P. Gourou, J.-M. Henry, J. Jadin, P. G. Janssens, A. Lawalrée, J. Lepersonne, F. Malaisse, J. Mortelmans, M. Reynders, J. Semal, D. Thys van den Audenaerde, E. Tollens, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, H. Vis.

Nouvelles tendances de la nomenclature minéralogique

M. M. Deliens présente une communication à ce sujet.

MM. A. Fain et P. Van der Veken interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances* (pp. 529-535).

Ressources et caractéristiques piscicoles des lacs rwandais

M. J.-C. Micha présente une communication à ce sujet.

MM. J. Opsomer, A. Fain, J.-P. Gosse, J. Comhaire, J.-J. Symoens, R. Sokal et P. Van der Veken interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*.

Concours annuel 1988

Un travail a été régulièrement introduit en réponse à la troisième question du concours 1988 :

MPAWENAYO, Balthazar : «Les eaux de la plaine de la Rusizi (Burundi) : Les milieux, la flore et la végétation algales».

De Klasse neemt kennis van de verslagen van de HH. A. Lawalrée, F. Malaisse en P. Van der Veken over dit werk en op hun gunstig advies, kent zij de prijs van 30 000 F toe aan de auteur.

Deze zal de titel van «Laureaat van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen» dragen.

De Vaste Secretaris verheugt er zich over dat de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen voor het eerst de prijs aan een auteur van overzee heeft kunnen toekennen. In dit verband meldt de H. A. de Scoville, vast secretaris van de «Académie royale de Médecine de Belgique», dat deze laatste zopas, eveneens voor de eerste keer, een prijs aan een Afrikaans auteur heeft toegekend. Het gaat om de prijs Alvarenga de Piauhy, toegekend aan de H. Munikengi Tsakala voor zijn werk : «Formulations à libération progressive à base de polymères biodégradables. Application à la chimiothérapie expérimentale de la malaria».

**Vijftigste verjaring van de Koninklijke Academie voor Letteren,
Wetenschappen en Schone Kunsten van België
en van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België**

Deze twee Academiën zullen in 1988 hun vijftigjarig bestaan vieren.

De Vaste Secretaris herinnert er aan dat de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen tijdens haar zitting van 23 februari 1988 de H. P. G. Janssens heeft verzocht een adres voor de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België op te stellen.

Anderzijds heeft de H. A. Maesen, erewerkend lid van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, aanvaard een adres op te stellen voor de Koninklijke Academie voor Letteren, Wetenschappen en Schone Kunsten van België.

De Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen zal deze adressen aan de respectieve zusteracademiën laten geworden.

Symposium over Afrikaanse Hydrobiologie

De «Hydrobiological Society of Eastern Africa» kondigt haar Eerste jaarlijkse Symposium aan dat zal plaats vinden van 13 tot 16 december 1988 in Nairobi over : «The State of Knowledge and Recent Research Advances in Freshwater and Marine Ecosystems of Eastern Africa».

Originele bijdragen worden gevraagd.

Inlichtingen : HYSEA Symposium Organizing Committee
c/o Department of Zoology
University of Nairobi
P.O. Box 30197
Nairobi (Kenya)

De zitting wordt gegeven te 17 h 00.

La Classe prend connaissance des rapports de MM. A. Lawalrée, F. Malaisse et P. Van der Veken sur ce travail et, sur leur avis favorable, décerne le prix de 30 000 F à l'auteur.

Celui-ci portera le titre de «Lauréat de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer».

Le Secrétaire perpétuel se réjouit que la Classe des Sciences naturelles et médicales ait pu décerner, pour la première fois, un prix à un auteur d'Outre-Mer. A cette occasion, M. A. de Scoville, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique, signale que cette dernière vient d'attribuer, également pour la première fois, un prix à un auteur africain. Il s'agit du prix Alvarenga de Piahy, décerné à M. Munikengi Tsakala pour son travail : «Formulations à libération progressive à base de polymères biodégradables. Application à la chimiothérapie expérimentale de la malaria».

**Cinquantenaire de la «Koninklijke Academie voor Letteren,
Wetenschappen en Schone Kunsten van België»
et de la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België»**

Ces deux Académies fêteront leur cinquantenaire en 1988.

Le Secrétaire perpétuel rappelle que la Classe des Sciences naturelles et médicales a, en sa séance du 23 février 1988, prié M. P. G. Janssens de rédiger une adresse à la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België».

D'autre part, M. A. Maesen, membre titulaire honoraire de la Classe des Sciences morales et politiques, a accepté de rédiger une adresse à la «Koninklijke Academie voor Letteren, Wetenschappen en Schone Kunsten van België».

L'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer enverra ces adresses aux Académies sœurs respectives.

Symposium d'Hydrobiologie africaine

La «Hydrobiological Society of Eastern Africa» annonce son Premier Symposium annuel qui aura lieu à Nairobi, du 13 au 16 décembre 1988, sur : «The State of Knowledge and Recent Research Advances in Freshwater and Marine Ecosystems of Eastern Africa».

Des contributions originales sont demandées.

Renseignements : HYSEA Symposium Organizing Committee
C/o Department of Zoology
University of Nairobi
P.O. Box 30197
Nairobi (Kenya)

La séance est levée à 17 h 00.

Nouvelles tendances de la nomenclature minéralogique *

par

M. DELIENS **

MOTS-CLÉS. — Classification ; Minéralogie ; Nomenclature.

RÉSUMÉ. — Les critères étymologiques admis pour la nomenclature minéralogique sont de quatre ordres : morphologique, géographique, chimique et patronymique. Certains noms résultent de la combinaison de deux ou de plusieurs de ces critères. La révision de la nomenclature de certains groupes de minéraux a été entreprise par des sous-commissions de l'Association Minéralogique Internationale. A ce jour, trois groupes ont été redéfinis : les amphiboles, les pyrochlores et les minéraux renfermant des terres rares. Les amphiboles ont été réparties en groupes chimiques, avec conservation du nom ancien pour les termes purs et introduction de préfixes chimiques pour les différentes variétés. Les pyrochlores ont été divisés en trois groupes en fonction des rapports Nb-Ta-Ti. Les minéraux renfermant des terres rares ont vu leur nom complété par un suffixe placé entre parenthèses signalant la terre rare la plus abondante.

SAMENVATTING. — *Nieuwe tendensen van de mineralogische nomenclatuur.* — De etymologische criteria die voor de mineralogische nomenclatuur toegelaten zijn, behoren tot vier categorieën : morfologie, aardrijkskunde, scheikunde en persoonsnamen. Enige namen worden door de verbinding van twee of meer criteria gevormd. De revisie van de nomenclatuur van zekere groepen werd door sub-commissies van de International Mineralogical Association ondernomen. Tot nu toe werden drie groepen opnieuw bepaald : de amfibolen, de pyrochloren en de mineralen die zeldzame aarden bevatten. De amfibolen werden in scheikundige groepen verdeeld met bewaring van de bestaande namen voor de zuivere soorten en met de instelling van voorvoegsels voor de verschillende scheikundige variëteiten. De pyrochloren werden in drie groepen verdeeld volgens de verhouding van Nb-Ta-Ti. De mineralen die zeldzame aarden bevatten dragen nu een naam die aangevuld werd met het tussen haakjes geschreven voornaamste zeldzame element.

SUMMARY. — *New tendencies in mineralogical nomenclature.* — The etymological criteria admitted in mineralogical nomenclature belong to four categories : morphology, geography, chemistry and dedication to a scientist. Many names also result from the combination of two

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences naturelles et médicales tenue le 28 juin 1988.

** Membre associé de l'Académie ; Section de Minéralogie et de Pétrographie, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, rue Vautier 29, B-1040 Bruxelles (Belgique).

or more criteria. The revision of the nomenclature of some groups has been undertaken by sub-commissions of the International Mineralogical Association. Up to now, three groups have been re-investigated : amphiboles, pyrochlores and the minerals that contain rare earth elements. Amphiboles have been divided into chemical groups, keeping the previous mineral names for the end terms, and with an additional prefix for the chemical varieties. Pyrochlores have been divided into three groups following the Nb-Ta-Ti ratio. The minerals that contain rare earth elements now have their name completed by a suffix between brackets with the main rare earth element.

1. Introduction

La nomenclature minéralogique se singularise par rapport à celle d'autres sciences naturelles par l'existence d'un terme unique pour désigner l'espèce. Il n'est pas fait mention de l'appartenance à un groupe et les seules indications fragmentaires éventuelles concernent des critères chimiques ou structuraux. Cette particularité est liée au nombre relativement peu élevé d'espèces dans le monde minéral en comparaison, par exemple, de l'extrême richesse du règne animal ou végétal. Il n'existe en effet qu'un peu plus de trois mille minéraux, accompagnés de quelques centaines de variétés. Ainsi, l'ensemble des espèces de minéraux n'atteint pas le total de celles de la seule famille des chironomidae, dans l'ordre des diptères, classe des insectes.

Depuis une vingtaine d'années, un effort de rationalisation de la nomenclature minéralogique a été entrepris par l'Association Minéralogique Internationale (IMA). Les travaux de la commission compétente ont déjà abouti à la révision de la nomenclature de plusieurs groupes. Simultanément, des règles étymologiques plus strictes sont adoptées pour la définition des nouvelles espèces.

2. Critères admis pour qualifier une espèce minérale

L'étymologie peut faire appel à des critères morphologiques, chimiques, géographiques ou patronymiques, honorant alors une personnalité du monde scientifique ou technique dans le domaine de la minéralogie ou des sciences annexes (géologie, chimie, mines).

2.1. CRITÈRES MORPHOLOGIQUES

Le nom du minéral rappelle une caractéristique morphologique (aiguille, plaque, nodule) ou illustre une propriété physique telle que la couleur, la forme cristalline (rhombique, octaédrique), la transparence, la dureté ou l'éclat. Le nom est alors généralement dérivé du grec, parfois du latin, plus rarement d'une autre langue :

- Scorodite : du grec «skorodon» (ail), faisant allusion à l'odeur dégagée par le minéral ;

- Rhodochrosite, du grec «rhodon» (rose) et «khrôma» (couleur) ;
- Mélilite, du grec «meli» (miel) et «lithos» (pierre) ;
- Spécularite, du latin «speculum», miroir ;
- Réalgar, signifiant poudre à canon en arabe ;
- Azurite, de couleur bleue, en persan.

2.2. CRITÈRES CHIMIQUES

La composition chimique est entièrement ou partiellement introduite dans le nom du minéral, soit par le nom même de l'élément, soit par la juxtaposition de symboles chimiques. Le nom entier apparaît notamment dans les espèces suivantes : zincite (oxyde de zinc), nickéline (arséniure de nickel), aluminite (sulfate d'aluminium), bismite, bismuthinite et bismutite (respectivement : oxyde, sulfure et carbonate de bismuth).

Des symboles accolés constituent par ailleurs le nom d'espèces telles que la nahcolite (NaHCO_3), la ferverite $\text{Fe}_4(\text{VO}_4)_4 \cdot 5\text{H}_2\text{O}$, la moluranite (molybdate d'uranium) et l'althupite (phosphate d'aluminium de thorium et d'uranium). Ce critère peut induire en erreur car si, par exemple, la behoïte est bien un hydroxyde de béryllium (Be, H, O), la beusite ne renferme ni béryllium, ni uranium, ni silicium, étant un phosphate de fer, de manganèse, de calcium et de magnésium, dédié au géologue russe Alexeï Beus.

Un qualificatif chimique peut aussi précéder un nom de minéral afin de distinguer deux espèces différentes appartenant à un même groupe : bismutotantalite et manganotantalite, argentojarosite et natrojarosite. Cette règle souffre d'exceptions malheureuses ; ainsi par exemple :

- Le terme gummite s'applique à des variétés microcristallines d'oxydes hydratés d'uranium ; on pourrait donc s'attendre à ce que la plumbogummite en soit un terme plombifère ; or il n'en est rien car il s'agit, en fait, d'un phosphate de plomb et d'aluminium proche de la crandallite.
- La tungstite a comme formule $\text{WO}_3 \cdot \text{H}_2\text{O}$, tandis que la cuprotungstite correspond à $\text{Cu}_2(\text{WO}_4)(\text{OH})_2$, terminologie logique. Une même relation devrait donc exister entre sklodowskite et cuprosklodowskite ; or le premier est un silicate d'uranium et de magnésium, tandis que le second est un silicate d'uranium et de cuivre, sans magnésium.

Le préfixe «méta-» est utilisé pour désigner une espèce déshydratée : méta-autunite, phosphate d'uranium et de calcium renfermant de 2 à 6 molécules d'eau, distincte de l'autunite qui en renferme de 10 à 12.

Dans le groupe des minéraux dont le nom rappelle la composition chimique figurent évidemment tous les éléments natifs (sauf le diamant et le graphite) : cuivre, fer, argent, soufre, etc. Cette nomenclature présente un inconvénient d'ordre linguistique car chaque langue dispose d'un nom particulier pour désigner les métaux usuels (or, oro, goud, gold), alors que la plupart des minéraux appartenant aux autres

familles chimiques ont un radical universel dont seule la terminaison change d'une langue à l'autre (natrolite, natrolit, natrolite).

2.3. CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Les noms peuvent être choisis en fonction de l'endroit de la découverte (exploitation minière, village, province, pays) :

- Franklinite, provenant de l'exploitation de Franklin Furnace, dans le New Jersey (USA) ;
- Zinnwaldite, mica décrit à Zinnwald (ou Cinovec), recueilli dans une pegmatite affleurant à cheval sur la frontière germano-tchèque ;
- Ottrélite, du village d'Ottré dans le Luxembourg belge ;
- Texasite et kivuïte, nommés d'après l'État américain et la Région du Zaïre ;
- Tunisite et kényaïte, rappelant le pays de la première occurrence.

2.4. CRITÈRES PATRONYMIQUES

Un minéral peut être attribué à une personnalité scientifique qui s'est illustrée dans le domaine des sciences ; il peut s'agir également de la personne qui a trouvé le nouveau minéral ou du nom d'un cadre de société minière. Il est par contre déontologiquement exclu qu'un inventeur attribue son propre nom au minéral qu'il a décrit.

L'étymologie peut se rapporter au nom de famille, au nom précédé ou suivi du prénom et parfois même au prénom seul :

- Fourmariérite, minéral dédié au professeur liégeois P. Fourmarier (1877-1970) ;
- Pisanite, en l'honneur du chimiste français F. Pisani (1831-1920) ;
- Sicklérîte, pour l'inventeur du gisement américain de Pala, en Californie ;
- Johnsomervilleite et jerrygibbsite, dédiées à deux chercheurs américains ; dans le second exemple, «jerry» se rapporte au diminutif de Gérard (Gérald V. Gibbs) ;
- Mélonjosphite, en l'honneur du professeur liégeois Joseph Mélon ; l'utilisation du prénom est ici obligatoire pour éviter la confusion avec la mélonite, décrite plus de cent ans auparavant dans le gisement de Melones (Californie) ;
- Sylvite, d'après le prénom du chimiste hollandais Sylvius de la Boë (1614-1672).

La corporation des astronautes a fait son entrée dans la nomenclature minéralogique : la gagarinite, dédiée à Youri Gagarine. Il s'agit en fait d'un minéral issu d'un granite du Kazakhstan et non de matériel lunaire comme on aurait pu le supposer ; le nom du minéral n'est donc pas conforme aux règles strictes de qualification. L'armalcolite, par contre, se rapporte bien à du matériel lunaire récolté par Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins lors de la mission Apollo XI. Le nom est ici constitué de la juxtaposition des deux ou trois premières lettres de leurs noms.

3. Les étymologies mixtes

De plus en plus de minéraux ont actuellement un nom composé de la juxtaposition de vocables d'origines différentes. Le nom principal est alors considéré comme celui du groupe chimique ou structural, les autres se rapportant à des précisions chimiques, structurales ou analogiques. Les quelques exemples suivants illustrent la complexité et le manque d'homogénéité de cette nomenclature :

- Magnésioclinoholmquistite : amphibole du type holmquistite, monoclinique (clino-) et riche en magnésium. Le nom est à comparer à la ferroclinoholmquistite (monoclinique et ferrifère) et à la magnésioholmquistite, équivalent orthorhombique du premier, mais dans le nom duquel le préfixe ortho- n'apparaît pas.
- Fergusonite-beta-(Y) : dimorphe de la fergusonite-(Y) et formant une série avec la fergusonite-beta-(Nd), dont la terre rare principale est le néodyme et non plus l'yttrium.
- Carbonate-hydroxylapatite : minéral du groupe de l'apatite dont une partie du phosphore est substituée par du carbone et qui est riche en hydroxyles (OH). Un tel nom allonge inutilement les références et s'apparente davantage à ceux des gares du Pays de Galles.

Les espèces polymorphes, polytypes et autres analogues sont distinguées par une série de préfixes et de suffixes tels que iso-, para-, pseudo-, -beta, I et II, -3R, -C27, ou autres.

En voici quelques exemples :

- Isomertiéite, $\text{Pd}_{11}\text{Sb}_2\text{As}_2$, mertiéite-I, $\text{Pd}_{11}(\text{Sb}, \text{As})_4$, mertiéite-II, $\text{Pd}_8(\text{Sb}, \text{As})_3$;
- Pseudomalachite (phosphate de cuivre) et malachite (carbonate de cuivre) ;
- Parapierrrotite, $\text{Tl}(\text{Sb}, \text{As})_5\text{S}_8$ et pierrrotite, $\text{TlSb}_3\text{As}_2\text{S}_8$;
- Parahopéite, $\text{Zn}_3(\text{PO}_4)_2 \cdot 4\text{H}_2\text{O}$, triclinique, dimorphe de la hopéite, de même formule mais orthorhombique ;
- Berndtite-C6, SnS_2 , rhomboédrique et berndtite-C27, de même formule mais hexagonale ;
- Uranophane-beta, silicate d'uranium dimorphe de l'uranophane.

Il ne s'agit pourtant pas d'une règle générale car certains polymorphes ou polytypes portent des noms différents, ne laissant pas présager un lien de parenté. Ainsi, si la relation entre bismutotantalite et manganotantalite est évidente, rien ne laisse supposer que la huebnérite et la ferbérite sont deux tungstates de formules respectives MnWO_4 et FeWO_4 , que l'on aurait pu logiquement qualifier de «manganowolframite et de ferrowolframite».

4. Etymologies n'obéissant pas aux règles de la nomenclature

Outre certains minéraux très anciens dont l'étymologie n'est pas établie (mispickel, par exemple), il existe des minéraux plus récemment décrits qui s'écartent de la nomenclature traditionnelle :

- Quetzalcoatlite, dédiée à un dieu du Mexique précolombien ;
- Navajoïte et apachite, rappelant le nom des tribus indiennes qui occupaient les territoires dans lesquels ces minéraux ont été découverts ;
- Minrecordite, dont le nom représente l'abréviation du titre de la revue *Mineralogical Record* qui a publié quelques descriptions originales ;
- Gagarinite, déjà signalée plus haut.

5. Difficultés liées à la traduction et à la prononciation

Ces écueils ne sont pas propres à la nomenclature minéralogique. Les inventeurs doivent néanmoins être conscients des problèmes de traduction et de prononciation engendrés par les noms qu'ils proposent. Il est indispensable de fournir la traduction anglaise de noms écrits dans des alphabets tels que cyrillique ou arabe, ou notés à l'aide de pictogrammes (chinois, japonais). La prononciation correcte doit également être signalée en se référant à un lexique international. De l'ouvrage de HEY (1955), qui renferme un tel index, deux exemples ont été extraits : la transcription phonétique de la persbergite est : *pör. zbörgait* et celle la georgiadésite, *zhawrzhayadezait*.

Si le développement des études systématiques en URSS et en Chine a engendré la naissance de noms particulièrement compliqués pour un lecteur occidental (przhvalskite, vyuntospakhkite ou autre xiangianjite), la réciproque est aussi vraie. La prononciation de certains minéraux inventés par des Belges (schoepite, vandendriesschéite) ou des Allemands (schneiderhöhnite) n'est pas évidente pour des scientifiques de langue latine.

6. Rationalisation de la nomenclature

La commission des «Nouveaux Minéraux et Noms de Minéraux» de l'IMA a constitué une série de sous-comités chargés de la révision de certains groupes de minéraux. A l'heure actuelle, les travaux relatifs aux groupes des amphiboles, des pyrochlores-microlites, bétafites et des minéraux de terres rares ont été publiés.

- Pour les amphiboles, un classement cristallo-chimique a été adopté (LEAKE 1978). Les termes constituant des têtes de série ont été conservés (gédrite, pargasite) et les différentes variantes chimiques sont signalées par l'utilisation de

préfixes (magnésioriebeckite, ferrohornblende). Cette nouvelle nomenclature a entraîné la disparition de nombreux noms anciens mais a aussi suscité la création de noms particulièrement longs.

- Le groupe des pyrochlores a été divisé en trois familles (HOGARTH 1977) : les pyrochlores ss, les microlites et les bétafites. L'usage de préfixes permet également de distinguer les différentes espèces au sein de ces familles (kalipyrochlore, plumbobétafite).
- En ce qui concerne les minéraux contenant des terres rares, les noms anciens ont été conservés pour la plupart mais un suffixe a été ajouté, qui mentionne la terre rare la plus importante (LEVINSON 1966), lepersonnite-(Gd), wakefieldite-(Ce).

La commission vient de terminer ses travaux sur la révision du groupe des pyroxènes. Le mémoire paraîtra très prochainement.

L'application de normes nouvelles ne pose aucun problème aux scientifiques, qui en tiennent compte dans leurs publications ultérieures. Elle pose davantage de problèmes aux gestionnaires de collections minéralogiques qui voient leurs fichiers ou leurs classements informatisés profondément bouleversés et qui sont en outre confrontés à des opérations de reclassement importantes pour les collections stockées en conservatoire et à des modifications fastidieuses d'étiquetage pour les collections exposées au public.

RÉFÉRENCES

Ouvrages et articles généraux

- DUD'A, R. & LUBOS, R. 1987. La grande encyclopédie des minéraux. — Ed. Gründ, Paris, 520 pp.
- FLEISCHER, M. 1987. Glossary of mineral species. — Ed. The Mineralogical Record Inc., Tucson, Arizona, 234 pp.
- HEY, M. H. 1955. Chemical Index of Minerals. — Ed. British Museum, Londres, 728 pp.
- NICKEL, E. H. & MANDARINO, J. A. 1987. Procedures involving the IMA Commission on New Minerals and Mineral Names and guidelines on mineral nomenclature. — *Amer. Mineralogist*, **72** : 1031-1043.

Révision de groupes

- HOGARTH, D. D. 1977. Classification and nomenclature of the pyrochlore group. — *Amer. Mineralogist*, **62** : 403-410.
- LEAKE, B. E. 1978. Nomenclature of amphiboles. — *Amer. Mineralogist*, **63** : 1023-1052.
- LEVINSON, A. A. 1966. A system of nomenclature for rare-earth minerals. — *Amer. Mineralogist*, **51** : 152-158.

**KLASSE VOOR TECHNISCHE
WETENSCHAPPEN**

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES

Zitting van 29 april 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. R. Sokal, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. F. Bultot, I. de Magnée, P. Fierens, G. Froment, Mgr. L. Gillon, MM. G. Heylbroeck, A. Lederer, R. Leenaerts, A. Prigogine, M. Snel, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, werkende leden ; de HH. A. François, W. Loy, R. Paepe, geassocieerde leden.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. J. Charlier, A. Clerfaÿt, E. Cuypers, M. De Boodt, J. De Cuyper, H. Deelstra, J. Delrue, P. De Meester, A. Deruyttere, P. Evrard, A. Jaumotte, A. Lejeune, A. Monjoie, F. Pietermaat, J. Roos, F. Suykens, A. Van Haute ; de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

Methaan en koolstofdioxide in het Kivu-meer

De Directeur verwelkomt de H. E. Weyens, ingenieur bij de «Union Chimique Belge» uitgenodigd door het Bureau van de Academie om een mededeling voor de Klasse voor te leggen.

De H. E. Weyens legt vervolgens zijn studie voor getiteld zoals hierboven.

De HH. A. Prigogine, R. Paepe, M. Snel, W. Loy, G. Froment, R. Leenaerts en J.-J. Symoens komen tussen in de bespreking.

Ereteken

De H. A. Jaumotte werd bevorderd tot de graad van grootofficier in de Leopoldsorde bij koninklijk besluit van 11 februari 1988.

De zitting wordt geheven te 16 h 00.
Zij wordt gevolgd door een Geheim Comité.

Séance du 29 avril 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. R. Sokal, assisté de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : MM. F. Bultot, I. de Magnée, P. Fierens, G. Froment, Mgr L. Gillon, MM. G. Heylbroeck, A. Lederer, R. Leenaerts, A. Prigogine, M. Snel, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, membres titulaires ; MM. A. François, W. Loy, R. Paepe, membres associés.

Absents et excusés : MM. J. Charlier, A. Clerfayt, E. Cuypers, M. De Boodt, J. De Cuyper, H. Deelstra, J. Delrue, P. De Meester, A. Deruyttere, P. Evrard, A. Jaumotte, A. Lejeune, A. Monjoie, F. Pietermaat, J. Roos, F. Suykens, A. Van Haute ; M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

«Methaan en koolstofdioxide in het Kivu-meer»

Le Directeur accueille M. E. Weyens, ingénieur à l'Union Chimique Belge, invité par le Bureau de l'Académie à présenter une communication devant la Classe.

M. E. Weyens présente ensuite son étude intitulée comme ci-dessus.

MM. A. Prigogine, R. Paepe, M. Snel, W. Loy, G. Froment, R. Leenaerts et J.-J. Symoens interviennent dans la discussion.

Distinction honorifique

M. A. Jaumotte a été promu au grade de grand officier de l'Ordre de Léopold par arrêté royal du 11 février 1988.

La séance est levée à 16 h 00.
Elle est suivie d'un Comité secret.

Zitting van 27 mei 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. R. Sokal, bijgestaan door Mevr. L. Peré-Claes, secretaris der zittingen.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. F. Bultot, J. Charlier, E. Cuypers, G. Froment, Mgr L. Gillon, de HH. A. Lederer, R. Paepe, A. Sterling, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, R. Wambacq, werkende leden; de HH. M. De Boodt, A. François, A. Lejeune, W. Loy, A. Monjoie, J. Roos, geassocieerde leden; de H. P. Raucq, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. L. Brison, A. Clerfäyt, H. Deelstra, I. de Magnée, J. De Cuyper, P. De Meester, A. Deruyttere, P. Evrard, P. Fierens, J. Michot, F. Pietermaat, A. Prigogine, F. Suykens, A. Van Haute; de H. J.-J. Symoens, vast secretaris, en de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

«Étude de l'érosion de la plage de Calvi»

De H. A. Lejeune stelt hierover een studie voor.

De HH. A. François, R. Thonnard, A. Sterling, F. Bultot, P. Raucq, J. Van Leeuw, R. Sokal, A. Lederer en J. Charlier komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*, onder voorbehoud dat de auteur in zijn tekst laat blijken dat de gebruikte methodologie toepasselijk is op landen overzee.

Palaeoclimatologie en ingenieursgeologie

De H. R. Paepe stelt hierover een studie voor.

De HH. R. Sokal, M. De Boodt, P. Raucq, A. Lejeune, A. François en J. Van Leeuw komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

Methaan en koolstofdioxide in het Kivu-meer

Tijdens de zitting van 29 april 1988 heeft de H. E. Weyens hierover een studie voorgesteld.

De Klasse duidt de HH. R. Tillé en M. Snel als verslaggevers aan.

Séance du 27 mai 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. R. Sokal, assisté de Mme L. Peré-Claes, secrétaire des séances.

Sont en outre présents : MM. F. Bultot, J. Charlier, E. Cuypers, G. Froment, Mgr L. Gillon, MM. A. Lederer, R. Paepe, A. Sterling, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, R. Wambacq, membres titulaires ; MM. M. De Boodt, A. François, A. Lejeune, W. Loy, A. Monjoie, J. Roos, membres associés ; M. P. Raucq, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Absents et excusés : MM. L. Brison, A. Clerfayt, H. Deelstra, I. de Magnée, J. De Cuyper, P. De Meester, A. Deruytere, P. Evrard, P. Fierens, J. Michot, F. Pietermaat, A. Prigogine, F. Suykens, A. Van Haute ; M. J. J. Symoens, secrétaire perpétuel, et M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

Étude de l'érosion de la plage de Calvi

M. A. Lejeune présente une étude à ce sujet.

MM. A. François, R. Thonnard, A. Sterling, F. Bultot, P. Raucq, J. Van Leeuw, R. Sokal, A. Lederer et J. Charlier interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*, sous réserve que l'auteur fasse apparaître dans son texte que la méthodologie exposée est transposable à l'Outre-Mer.

«Palaeoclimatologie en ingenieursgeologie»

M. R. Paepe présente une étude à ce sujet.

MM. R. Sokal, M. De Boodt, P. Raucq, A. Lejeune, A. François et J. Van Leeuw interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*.

«Methaan en koolstofdioxyde in het Kivu-meer»

M. E. Weyens a présenté une étude sur ce sujet à la séance du 29 avril 1988.

La Classe désigne MM. R. Tillé et M. Snel en qualité de rapporteurs.

Jaarlijkse wedstrijd 1988

Geen enkel werk werd ingediend als antwoord op de 5de en 6de vraag van de wedstrijd 1988.

Benoemingen

De HH. J. Delrue en R. Paepe werden bij koninklijk besluit van 23 maart 1988 tot werkend lid benoemd.

Symposium 1988

Het jaarlijkse symposium van de Academie, door de Klasse georganiseerd over de Invloed van de informatica in de Derde Wereld, zal op 9 december 1988 plaatsvinden in het Paleis der Academiën.

Daar Mgr. L. Gillon van zijn voorzitterschap wenste ontlast te worden, zal de H. R. Sokal het verzekeren.

Geheim Comité

De werkende en erewerkende leden, in Geheim Comité verenigd, verkiezen tot :

Werkend lid : De H. A. Monjoie.

Geassocieerd lid : De HH. J. Klerkx en W. Verstraete.

Corresponderend lid : De HH. E. Ratton en G. Valentini.

De zitting wordt gegeven te 17 h 10.

Concours annuel 1988

Aucun travail n'a été introduit en réponse aux 5^e et 6^e questions du concours 1988.

Nominations

MM. J. Delrue et R. Paepe ont été nommés en qualité de membres titulaires par arrêté royal du 23 mars 1988.

Symposium 1988

Le symposium annuel de l'Académie, organisé par la Classe sur l'Impact de l'informatique dans le Tiers Monde, aura lieu le 9 décembre 1988 au Palais des Académies.

Mgr L. Gillon ayant souhaité être déchargé de sa présidence, celle-ci sera assurée par M. R. Sokal.

Comité secret

Les membres titulaires et titulaires honoraires, réunis en Comité secret, élisent en qualité de :

Membre titulaire : M. A. Monjoie.

Membres associés : MM. J. Klerkx et W. Verstraete.

Membres correspondants : MM. E. Ratton et G. Valentini.

La séance est levée à 17 h 10.

Zitting van 24 juni 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. R. Sokal, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. E. Cuypers, I. de Magnée, P. Fierens, A. Lederer, R. Leenaerts, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, werkende leden ; de HH. L. Brison, A. François, J. Michot, geassocieerde leden.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. E. Aernoudt, F. Bultot, J. Charlier, A. Clerfayt, M. De Boodt, J. De Cuyper, H. Deelstra, A. Deruytere, P. Evrard, G. Froment, A. Jaumotte, J. Lamoën, A. Lejeune, W. Loy, A. Monjoie, F. Pietermaat, A. Prigogine, M. Snel, A. Sterling, F. Suykens, A. Van Haute ; de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

Lofrede van de H. Alphonse Beugnies

De Directeur begroet Mevr. Beugnies en haar kinderen, uitgenodigd om de lofrede bij te wonen van de H. A. Beugnies, geassocieerd lid, overleden te Mons op 18 januari 1988.

Nadien spreekt de H. L. Brison de lofrede uit van de overleden Confrater.

De Klasse neemt een ogenblik stilte waar ter herinnering aan de betreurde Confrater.

Deze lofrede zal in het Jaarboek 1989 verschijnen.

«L'évolution de la production minérale au Zaïre»

De Directeur begroet de auteur van deze studie, de H. N. de Kun, gewezen mijndistrict-directeur bij de Maatschappij Cobelmin, alsook de H. J.-M. Jorion, gewezen financieel directeur-generaal bij de Gécamines.

De H. I. de Magnée leest vervolgens voor de Klasse de studie van de H. N. de Kun voor.

De HH. R. Sokal, J.-J. Symoens, J. Michot, L. Brison en P. Fierens nemen deel aan de bespreking.

Vijftigste verjaring van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België en van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België

Deze twee Academiën zullen in 1988 hun vijftigjarig bestaan vieren.

De H. A. Maesen, erewerkend lid van de Klasse voor Morele en Politieke

Séance du 24 juin 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. R. Sokal, assisté de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : MM. E. Cuypers, I. de Magnée, P. Fierens, A. Lederer, R. Leenaerts, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, membres titulaires ; MM. L. Brison, A. François, J. Michot, membres associés.

Absents et excusés : MM. E. Aernoudt, F. Bultot, J. Charlier, A. Clerfayt, M. De Boodt, J. De Cuyper, H. Deelstra, A. Deruyttere, P. Evrard, G. Froment, A. Jaumotte, J. Lamoën, A. Lejeune, W. Loy, A. Monjoie, F. Pietermaat, A. Prigogine, M. Snel, A. Sterling, F. Suykens, A. Van Haute ; M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

Éloge de M. Alphonse Beugnies

Le Directeur accueille Mme Beugnies et ses enfants, invités à assister à l'éloge de M. A. Beugnies, membre associé, décédé à Mons le 18 janvier 1988.

M. L. Brison fait ensuite l'éloge du Confrère défunt.

La Classe se recueille en souvenir du Confrère disparu.

Cet éloge paraîtra dans l'Annuaire 1989.

L'évolution de la production minérale au Zaïre

Le Directeur accueille l'auteur de cette étude, M. N. de Kun, ancien directeur de district minier à la Société Cobelmin, ainsi que M. J.-M. Jorion, ancien directeur général financier de la Gécamines.

M. I. de Magnée donne ensuite lecture à la Classe du travail de M. N. de Kun.

MM. R. Sokal, J.-J. Symoens, J. Michot, L. Brison et P. Fierens prennent part à la discussion.

Cinquantenaire de la «Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België» et de la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België»

Ces deux Académies fêteront leur cinquantenaire en 1988.

M. A. Maesen, membre titulaire honoraire de la Classe des Sciences morales et

Wetenschappen, heeft aanvaard een adres op te stellen voor de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, terwijl de H. P. G. Janssens, erewerkend lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, aanvaard heeft een adres voor de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België op te stellen.

De Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen zal de twee adressen aan deze Academiën laten geworden.

De zitting wordt geheven te 16 h 15.

politiques, a accepté de rédiger une adresse à la «Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België», tandis que M. P. G. Janssens, membre titulaire honoraire de la Classe des Sciences naturelles et médicales, a accepté de rédiger une adresse à la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België».

L'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer enverra ces deux adresses aux Académies concernées.

La séance est levée à 16 h 15.

INHOUDSTAFEL – TABLE DES MATIÈRES

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen Classe des Sciences morales et politiques

Zitting van 19 april 1988/Séance du 19 avril 1988	402 ; 403
A. DUCHESNE. — Rhodes : De la Cité des Chevaliers aux projets de Léopold II	407
J.-P. HARROY. — Histoire des relations de l'Homme avec le reste du Monde vivant ..	425
Zitting van 17 mei 1988/Séance du 17 mai 1988	450 ; 451
A. LEDERER. — L'expédition du Niadi-Kwilu	455
Zitting van 21 juni 1988/Séance du 21 juin 1988	476 ; 477
J. COMHAIRE. — Note sur la question du Créole	481

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen Classe des Sciences naturelles et médicales

Zitting van 26 april 1988/Séance du 26 avril 1988	492 ; 493
P. G. JANSSENS. — A propos du livre de L. Lapeyssonnie : «Moi, Jamot»	497
Zitting van 24 mei 1988/Séance du 24 mai 1988	506 ; 507
J.-P. GOSSE. — Les acquis et l'avenir de la pisciculture en eau douce en Afrique centrale	511
L. EYCKMANS. — De evolutie van het onderwijs aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde	519
Zitting van 28 juni 1988/Séance du 28 juin 1988	524 ; 525
M. DELIENS. — Nouvelles tendances de la nomenclature minéralogique	529

Klasse voor Technische Wetenschappen Classe des Sciences techniques

Zitting van 29 april 1988/Séance du 29 avril 1988	538 ; 539
Zitting van 27 mei 1988/Séance du 27 mai 1988	540 ; 541
Zitting van 24 juni 1988/Séance du 24 juin 1988	544 ; 545

CONTENTS

Section of Moral and Political Sciences

Meeting held on 19 April 1988	402
A. DUCHESNE. — Rhodes : From the City of the Knights to the projects of Leopold II	407
J. P. HARROY. — History of the relationship of Man with the rest of the living world	425
Meeting held on 17 May 1988	450
A. LEDERER. — The expedition to Niadi-Kwilu	455
Meeting held on 21 June 1988	476
J. COMHAIRE. — Note on the Creole question	481

Section of Natural and Medical Sciences

Meeting held on 26 April 1988	492
P. G. JANSSENS. — About L. Lapeysonnie's book : «Moi, Jamot»	497
Meeting held on 24 May 1988	506
J.-P. GOSSE. — The achievements and the future of freshwater fish farming in Central Africa	511
L. EYCKMANS. — The evolution of the teaching at the Institute of Tropical Medicine	519
Meeting held on 28 June 1988	524
M. DELIENS. — New tendencies in mineralogical nomenclature	529

Section of Technical Sciences

Meeting held on 29 April 1988	538
Meeting held on 27 May 1988	540
Meeting held on 24 June 1988	544